



Enquête collective
« Les usages et représentations
des forêts du Clunisois »

Janvier 2022

Réalisée par la Promotion 2021-2022
du *Master 2 Socio-Anthropologies Appliquées au Développement Local*
Sous la direction de Spyros FRANGUIADAKIS et d'Olivier ROUCHON

SOMMAIRE

INTRODUCTION & CONTEXTUALISATION

p.10-38

- Rappel de la commande	p.10
- La localisation de la Communauté de Communes du Clunisois	p.12
- Analyse du territoire : retour sur les documents cadres	p.14
- Diagnostic et Projet de Territoire	p.14
- TEPOS-TEPCV	p.15
- CFT	p.16
- Charte Natura 2000	p.16
- PADD	p.17
- Contrat Forêt Bois	p.17
- Les spécificités du territoire	p.18
- 1. Le Clunisois, un espace rural très peu dense mais dynamique et innovant	p.18
- 1.a. <i>Un espace du vide mais marqué par une forte densité de citoyenneté</i>	
- 1. b. <i>Une terre d'accueil et d'initiatives</i>	
- 2. Une richesse patrimoniale qui fait l'objet d'une valorisation touristique	p.19
- 2.a. <i>Un patrimoine bâti historique et remarquable</i>	
- 2.b. <i>Une figure culturelle : Lamartine</i>	
- 2.c. <i>La labellisation : un outil de mise en valeur du local</i>	
- 3. Un territoire au coeur de la transition écologique	p.21
- 2.a. <i>Une terre riche en ressources naturelles</i>	
- 2.b. <i>...Mais qu'il convient de préserver</i>	
- Résumé des deux séjours effectués dans le Clunisois	p.25
- Conclusion sur les séjours et orientation des recherches	p.28
- Positionnement théorique et problématisation	p.29
- Méthodologie appliquée et présentation des biais	p.33
- Carte de localisation des acteur.ices	p.38

PARTIE 1 : PLURALITE DES REGARDS SUR LES FORÊTS

p.40-60

- A. Personnification, identification au vécu de la personne et résilience p.40
- a. La personnification des forêts du Clunisois : entre liens affectifs et rapports réciproques
 - b. Les forêts du Clunisois:quand les êtres humains s'identifient aux arbres p.42
 - c. Les forêts du Clunisois, des forêts perturbées, mais résilientes p.42
- B. « Le monde des arbres c'est pas le monde des humains » p.43
- a. La forêt, un « lieu-ressource » (F.) p.44
 - b. Les forêts participent au « cycle de la vie » (A.T.) p.45
 - c. Des « énergies différentes » (F.) qui ont « un pouvoir... un peu magique quand même » (D.) p.47
 - d. « Une unité de la vie » (A.T.) dans les forêts du Clunisois p.50
- C. « La forêt », pleine de ressources : entre force et fragilité, une vie à contempler p.51
- a. Les vies de la forêt p.51
 - b. Le calme en forêt : se ressourcer, s'émerveiller p.53
- D. Les forêts du Clunisois comme ressource économique p.55
- a. Quand les « forêts » deviennent « bois » p.55
 - b. Quand le bois devient « ressource » p.56
 - c. Particularité des forêts clunisoises : ressource « limitée » mais « équilibrée » p.57
 - d. La ressource dans un contexte de transition écologique p.58
- E. Un regard d'expertise sur les forêts p.58

PARTIE 2 : LA FORÊT COMME CONTINUUM TEMPOREL

p.61-77

- A. Les forêts comme témoin du passé des acteur.ices p.61
 - a. La mise en récit de l'expérience forestière p.62
 - b. Les spécificités des discours produits p.63
 - c. La place des forêts dans la vie des enquêtés.es p.65

- B. Les forêts croisent différentes temporalités p.71
 - a. Le temps long des forêts en décalage avec d'autres temporalités p.71
 - b. Un rapport à la forêt des usager.ères qui se transforme dans le temps p.73

- C. Gestion de « long terme », gestion d'un « commun » ? p.74
 - a. Long terme et tradition p.74
 - b. Une gestion de « long terme » p.75
 - c. Les forêts du Clunisois, « un commun » pour les élu.es p.75
de la Communauté de Communes ?

PARTIE 3 : LES FORÊTS COMME ESPACES MULTIFONCTIONNELS

p.78-92

- A. Un espace créateur de relations sociales de partage et de transmission p.78
 - a. Les forêts, un support pédagogique entre transmission et protection p.78
 - b. Les forêts créatrices de liens sociaux p.80
 - c. La transmission des savoirs sur les forêts : p.81
un enjeu pour les pouvoirs publics.

- B. Enjeux à l'échelle locale p.83
 - a. Utilisation et valorisation locale des forêts : p.83
« Un échange entre la forêt et le Clunisois »
 - b. Enjeux autour des forêts p.85
 - 1. *Les forêts, considérations juridiques sur les déplacements*
 - 2. *Topographie et biodiversité*
 - Les coupes rases
 - Les différents arbres du Clunisois
 - 3. *Les forêts au coeur de la vie locale*

- C. Un espace de négociation et de pratiques p.90

PARTIE 4 : LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE : ENTRE ADAPTATION ET PRESERVATION

p.93-111

A. Quel devenir pour les forêts ?	p.93
Adaptabilité aux enjeux environnementaux et gestion durable	
a. Le changement climatique à l'échelle des acteur.ices	p.93
b. Les différents modèles de gestion des forêts et la vision des élu.es, usager.ères et habitant.es	p.96
c. La préservation des forêts, un enjeu collectif. La création d'un commun comme solution	p.99
B. Quel avenir pour les forêts ?	p.102
Quelques exemples et projets pour la transition écologique et sociale	
a. L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Une opportunité pour le Clunisois	p.102
b. Outils commun et attractivité du territoire. La création d'un laboratoire commun	p.103
c. Exemple de valorisation symbolique par le marché de niche	p.107
d. Le projet d'huissierie bois	p.108
CONCLUSION	p.114
ANNEXES	p.116
- Liste récapitulative des différents entretiens	p.117
- Bibliographie de la méthodologie et de la problématisation	p.120

REMERCIEMENTS

Cette recherche collective sur les usages et les représentations des forêts clunisoises, qui s'inscrit dans le cadre d'une commande formulée par la Communauté de Communes du Clunisois, n'aurait pas pu être possible sans le soutien et la collaboration de certaines personnes que nous tenons vivement à remercier.

Nous adressons nos sincères remerciements à Boris Chevrot pour nous avoir fait confiance pour la réalisation de cette commande, ainsi que pour son support logistique et méthodologique, dernier élément pour lequel nous remercions également Ludovic Martin. Nos différents échanges avec eux nous ont permis de progresser dans nos travaux.

Nos remerciements s'adressent d'abord à Olivier Rouchon et à Spyros Franguiadakis pour la manière dont ils ont contribué à la réalisation de cette enquête. De la conception à la finition de cette dernière, ils se sont rendus disponibles et toujours prêts à répondre à nos différentes interrogations. Avec leur support tant théorique que méthodologique, ils ont su faire progresser nos réflexions. Nous les remercions pour leur attention, leur disponibilité et leur patience.

Nous remercions Mireille de l'ENSAM pour son accueil et sa contribution à l'organisation et à la réussite de nos premières journées de travail à Cluny, ainsi que l'équipe de Cluny Séjours pour son accueil durant nos deux séjours sur place.

Nous exprimons notre gratitude envers les commerçant.es qui ont accepté de contribuer à l'affichage de notre « appel à témoignages ». Il est également nécessaire d'exprimer notre profonde reconnaissance envers toutes les habitant.es du Clunisois - élu.es, propriétaires de forêts, usager.s.es - qui ont répondu à notre « appel à témoignages » et ont accepté de participer à notre enquête en nous accordant de leur temps et en partageant avec nous leurs expériences, leurs vécus et leurs savoirs.

Nous remercions sincèrement Pomme Frentzel, camarade de la promotion SADL, qui grâce à ses compétences en graphisme et à son fort investissement en temps et en énergie, nous permet de présenter ce rapport avec une esthétique en accord avec son contenu.

Nous nous devons enfin de remercier J.-C. pour nous avoir permis d'intégrer ses dessins à l'enquête, ainsi que Théo pour la réalisation des dessins des différentes essences d'arbres.

ÉCRITURE INCLUSIVE

Dans un souci de représentativité, nous utiliserons tout au long de cette étude et dans la mesure du possible l'écriture inclusive. L'écriture inclusive n'est pas utilisée lorsque les mots sont cités ou que la modification porte à débat (par exemple avec le terme « individu ».)

introduction

-

contextualisation

RAPPEL DE LA COMMANDE

Ce rapport, et l'enquête dont il rend compte, s'est constitué sur la base d'une commande de la Communauté de Communes du Clunisois, formulée par Boris Chevrot (chargé de développement économique et social) en septembre 2021 auprès de la promotion du Master 2 SADL de l'Université Lumière Lyon 2. Cette commande a évolué au fil des mois en fonction des échanges qui ont pu avoir lieu entre les étudiant.es et le commanditaire pour prendre la forme définitive qui suit, début décembre :

« Le Clunisois est un territoire rural de 450 km², principalement composé de terres agricoles (31 000 ha) et de forêts (13 000 ha).

La forêt fait l'objet d'une attention politique particulière, avec la mise en place notamment d'une charte forestière depuis une dizaine d'années, pour améliorer et dynamiser la gestion forestière, valoriser le bois local et préserver l'environnement de la forêt. Celle-ci fait l'objet de différents usages, publics ou privés, faisant d'elle un véritable « commun du territoire ». Au sein du projet de territoire, qui a fait l'objet d'une concertation entre les élus municipaux du territoire durant leur première année de mandat, la forêt, ses représentations, ses usages et sa préservation sont apparus comme un enjeu majeur pour les années à venir. Des projets, comme la valorisation économique des chênes Clunisois, apparaissent comme prioritaires et mobilisent tout autant des élus locaux, que des entreprises et des scientifiques.

Dans ce contexte, il est demandé aux étudiants d'interroger les représentations et usages de la forêt auprès d'un échantillon d'acteurs Clunisois, afin de développer nos connaissances sur leurs pratiques et leurs visions pour la forêt et favoriser leur implication dans les projets de l'intercommunalité.

L'enquête devra être exploratoire et articuler différentes méthodologies, allant de la recherche documentaire à l'entretien qualitatif, en passant par des observations. »¹

* Source: mail envoyé par Boris Chevrot à la promotion de Master 2 SADL le 2 décembre 2021.

Notre promotion a pris connaissance du territoire clunisois dans le contexte du projet de création d'une filière locale de revalorisation des chênes de qualité secondaire, porté par la Communauté de Communes en partenariat avec plusieurs acteurs et actrices locaux.ales de la filière du bois depuis 2018, et nécessitant l'évaluation de l'acceptabilité de ce projet au regard des enjeux multiples qu'il soulève : au niveau économique mais également social et environnemental. Il semble en effet important de questionner « les forêts », en tant qu'objet complexe à appréhender, afin de comprendre dans quelle mesure elles peuvent constituer un « (bien) commun ». Ceci à l'heure où les questions environnementales sont prégnantes et dans un territoire où elles occupent une place importante. Notre enquête a ainsi porté sur les usages, perceptions et représentations des forêts du Clunisois afin d'obtenir une compréhension des rapports des Clunisois.es à ces dernières. Apporter ces éléments de compréhension à la Communauté de Communes nous semble en effet être un ressort particulièrement intéressant afin de renseigner les orientations qu'il lui est possible de prendre concernant les actions réalisées autour des forêts sur le territoire et pour accompagner les transitions écologiques qu'elle a déjà amorcées à travers son projet de territoire.

Le Clunisois, un espace au coeur de la Saône-et-Loire marqué par un important couvert forestier

Afin de mieux rendre compte du territoire étudié, des cartes de présentation et de contextualisation ont été réalisées. Les cartes figurant sur la première planche permettent de replacer le Clunisois dans son environnement géographique immédiat ou proche. Ainsi, la première permet principalement de localiser chacune des communes composant la Communauté de Communes du Clunisois. La symbologie utilisée pour les localiser nous renseigne également sur leur nombre d'habitants.

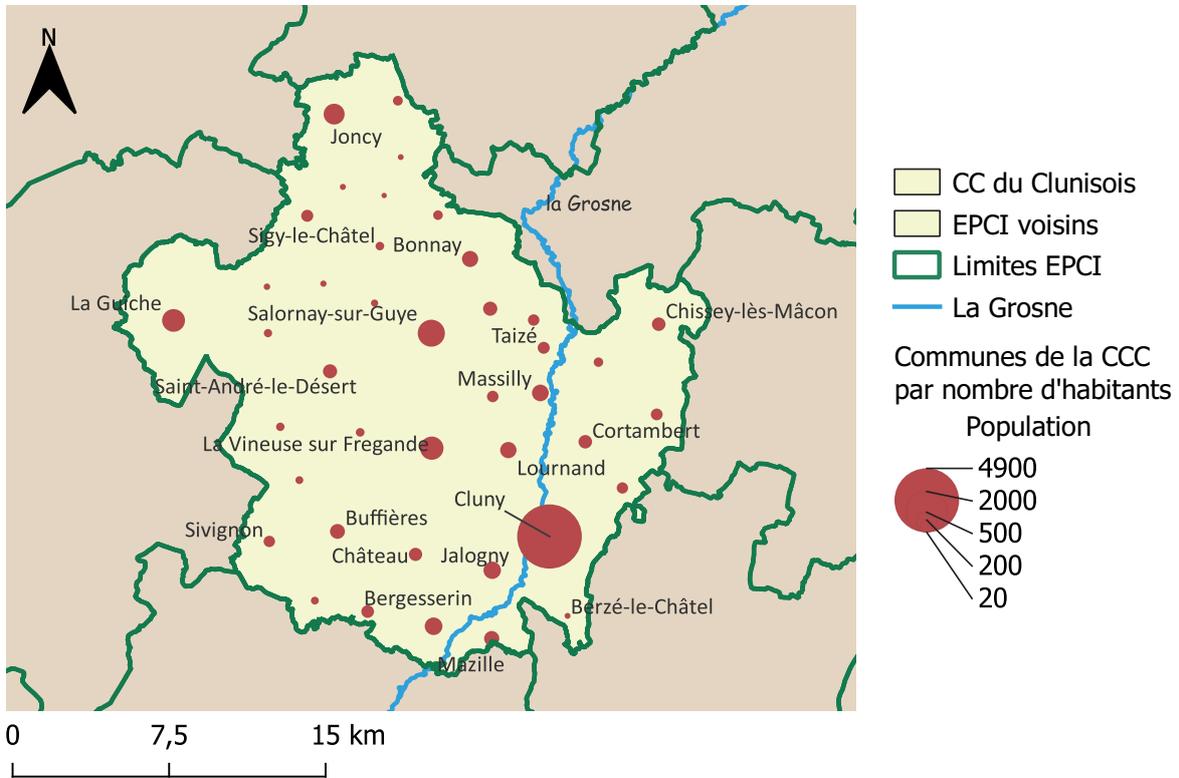
La deuxième carte permet quant à elle de rendre compte de l'inscription du Clunisois au coeur du département de la Saône-et-Loire en localisant la CCC par rapport aux principaux pôles urbains du département. Ces derniers sont aussi représentés de manière à signaler leur poids démographique.

Les cartes figurant sur la deuxième planche portent, quant à elles, davantage sur notre objet d'étude. La carte illustrant les continuums forestiers du territoire nous permet de localiser la répartition des différents types d'espaces forestiers sur le périmètre de la CCC : forêts publiques, forêts privées, haies, bois. Nous constatons notamment un poids conséquent des forêts publiques sur les parties est et sud. Elles sont aussi généralement très étendues comparativement aux autres types d'espaces. Les forêts privées se situent plutôt sur l'ouest du territoire et sont de taille assez réduite, tout comme les bois qui apparaissent difficilement à l'œil tant leur surface est réduite. Ces éléments rendent donc la propriété forestière bien plus morcelée sur la partie ouest. Enfin, les haies bocagères quadrillent le territoire de la CCC de manière uniforme.

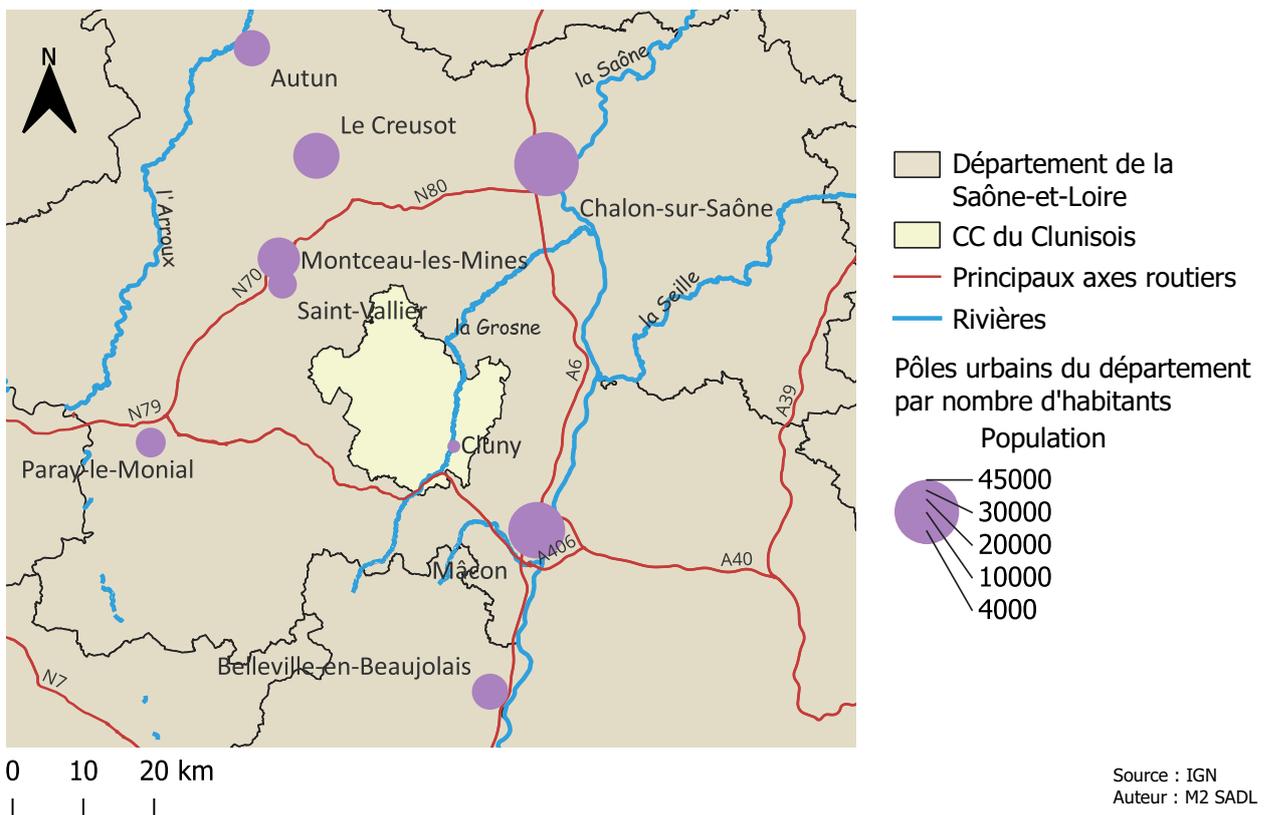
Pour finir, la dernière carte rend compte de la répartition des principales essences forestières du Clunisois. Afin de rendre sa lecture plus aisée, certaines essences minoritaires ont été réunies sous les appellations « autres feuillus » (châtaignier par exemple) ou « autres essences » (épicéa, pins, ...). En premier lieu, il ressort évidemment de cette carte la prédominance des chênes et des douglas sur le périmètre de la CCC. Mais nous notons également la présence très localisée d'autres essences comme le hêtre ou le peuplier qui sont dominants sur certaines parcelles.

LOCALISATION DU CLUNISOIS

Carte de présentation de la CC du Clunisois

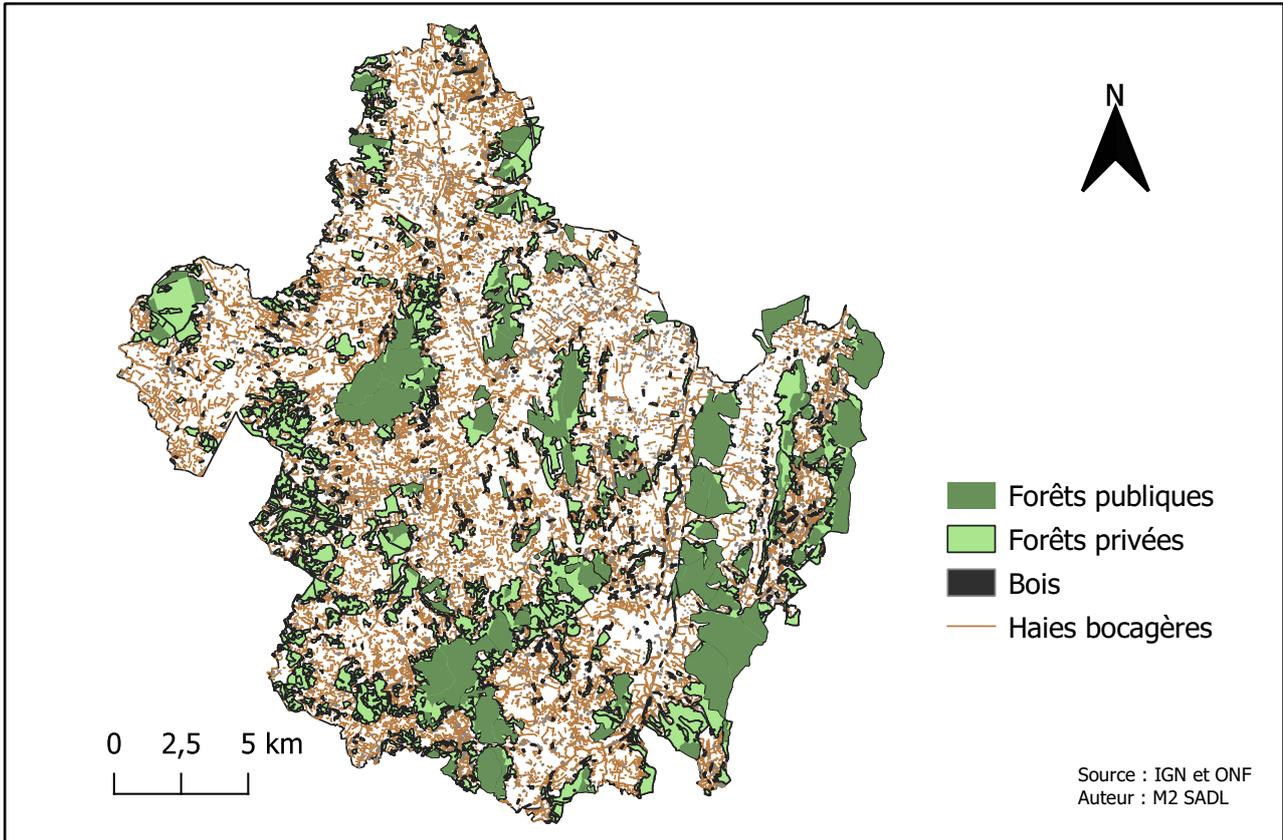


Localisation du Clunisois sur le territoire de la Saône-et-Loire

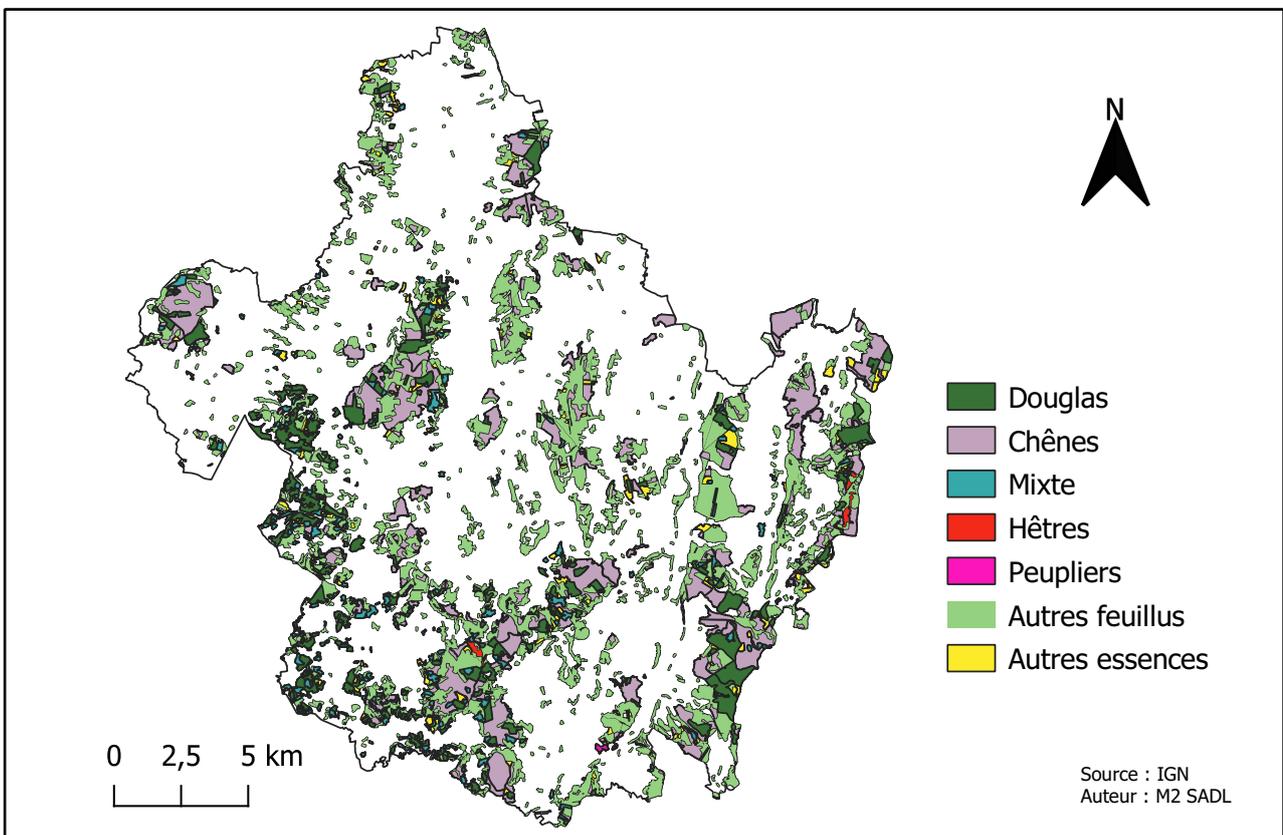


Source : IGN
 Auteur : M2 SADL

Cartographie des continuums forestiers sur le territoire du Clunisois



Répartition des principales essences forestières du Clunisois



ANALYSE DU TERRITOIRE : RETOUR SUR LES DOCUMENTS CADRES

Nous avons, en amont de notre enquête exploratoire, essayé de saisir la réalité du terrain que nous allions investiguer. Les documents cadres qui suivent, et que nous avons tenté de résumer ici, nous ont permis cette première approche de terrain.

Le projet de territoire

La Communauté de Communes du Clunisois, composée de 42 communes, pour 14 500 habitant.es est située en Saône-et-Loire dans le Sud de la Bourgogne Franche-Comté. **Vieillissante mais attractive, cette communauté de communes est un bassin d'emploi avec une activité industrielle et scientifique.** Y sont notamment implantées à Cluny (son chef-lieu) l'entreprise OXXO et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers. **Elle profite également d'une branche de l'Économie Sociale et Solidaire porteuse de projets socialement, écologiquement et économiquement innovants à l'image de son Pôle Territorial de Coopération Économique** (qui recouvre économie circulaire et circuits courts, ainsi qu'un laboratoire de transformation alimentaire par exemple) et de son tissu associatif dynamique (un peu moins de 800 associations sur le territoire). Elle est également le lieu de politiques publiques variées en direction de la transition écologique et sociale notamment à travers son projet de territoire focalisé sur plusieurs axes complémentaires : Projet Alimentaire Territorial, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, etc. **Ces différents projets ont pour objectif de pallier certaines problématiques du territoire : sécheresse du bassin de la Grosne, réduction des services publics, chômage des jeunes et manque d'autonomie alimentaire, par exemple. Par ailleurs, étant un vaste territoire rural, cette communauté de communes comptabilise 14 000 hectares de forêts et 31 000 hectares de terres agricoles.** La gestion de ces espaces naturels paraît être une priorité pour la politique locale menée par la communauté de communes, qui est notamment traversée par une zone Natura 2000 et où sont prégnants les enjeux de gestion forestière déterminés dans sa Charte Forestière locale.

Le TEPOS-TEPCV

Le réseau Territoire à Energie Positive (TEPOS) s'est formé en 2011 et réunit des acteur.ices aux objectifs similaires de sobriété et d'efficacité énergétique des territoires. La Communauté de Communes du Clunisois s'est investie dès 2013 dans la démarche TEPOS engagée par la région Bourgogne. Les actions menées sont en grande majorité financées par l'Etat grâce au fonds de financement de la transition écologique du programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte).

L'objectif final des territoires engagés dans cette démarche est d'atteindre une production locale d'énergies renouvelables qui prennent complètement en charge les besoins locaux d'énergie. La date de réalisation de cet objectif déterminée par la Communauté de Communes du Clunisois est 2050.

Afin de soutenir cette transition énergétique territoriale, la Communauté de Communes du Clunisois a formulé différents objectifs stratégiques, parmi lesquels « Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public », « Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets », « Développer l'éducation à la l'environnement et à l'écocitoyenneté »*². La Communauté de Communes du Clunisois souhaite qu'une majorité d'acteur.ices soient impliqués.es dans cette transition, le volet qui concerne la sensibilisation des habitant.es est donc un enjeu majeur. A ce titre, il a été organisé durant l'hiver 2016-2017 un Défi Familles à Énergie Positive où des kits d'équipement économes en énergie ont été distribués à trente trois familles**³. Diverses actions sont prévues ou ont été engagées afin d'agir concrètement pour atteindre les objectifs définis : la rénovation thermique du patrimoine communal sur différentes communes (Blanot, Buffières, Massilly), la construction de la Ludoverte, bâtiment à énergie positive, qui répond à une grande partie des besoins en énergie du site du Quai de la Gare de Cluny, la rénovation thermique de l'habitat local grâce à un programme d'intérêt général « *Habiter mieux* » sur la période 2019-2022.

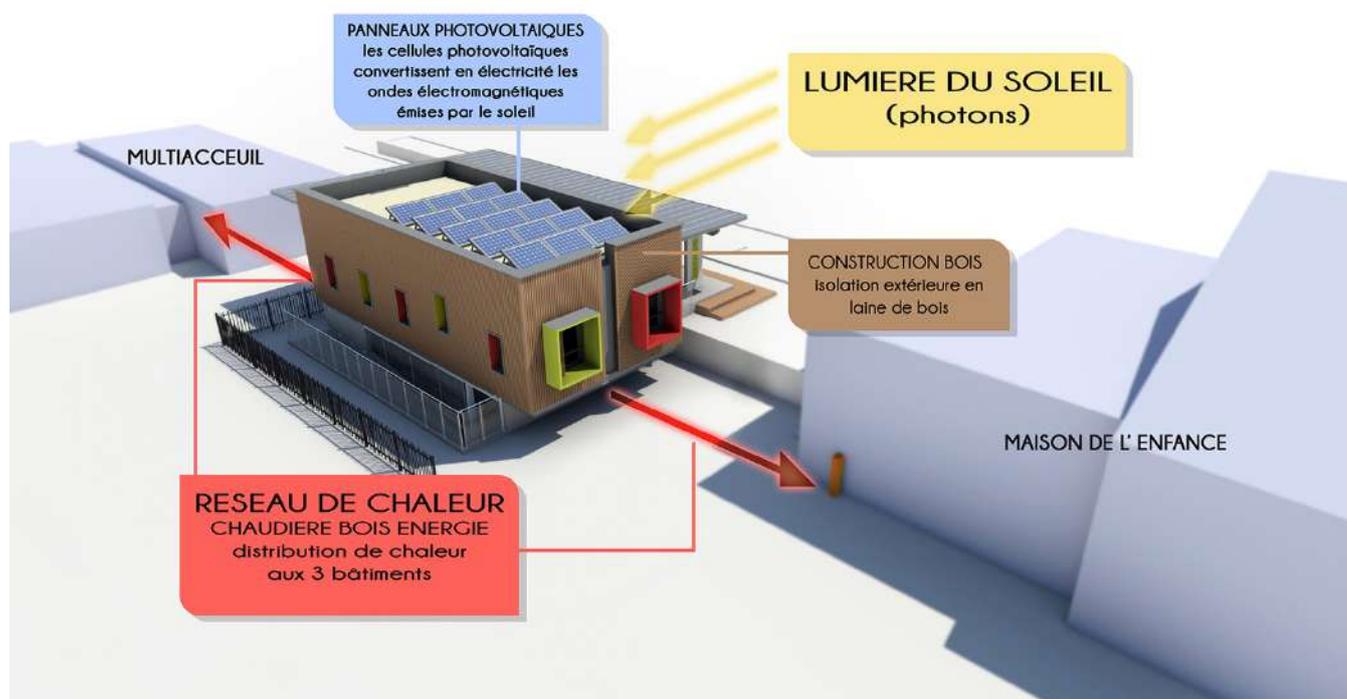


Illustration n°1 : Modèle 3D de la Ludoverte. Crédits : Communauté de Communes du Clunisois

*² Convention-cadre bourguignonne en faveur de la transition écologique, énergétique et de la croissance verte avec la Communauté de Communes du Clunisois (juin 2015).

*³ Les résultats de l'expérience sont positifs, ces familles « ont économisé entre 12 et 22% d'électricité, puis 16 à 28% d'eau par rapport à l'hiver précédent » (Fiche portrait TEPOS réalisée en septembre 2019 lors des rencontres nationales TEPOS).

La Charte Forestière du Territoire

La Charte Forestière de Territoire (CFT) est un outil, un document d'orientation proposé par la CCC afin de diriger les actions du Clunisois vers une gestion responsable de la forêt et du bois présent sur le territoire. La CFT utilisée pour notre travail est celle de 2021 - 2026. Établie par L. Muzy, il s'agit de la deuxième CFT existante pour le territoire du Clunisois.

Son objectif est à la fois de proposer un état des lieux de la forêt, tout en identifiant ses atouts et ses fragilités, et d'établir « la stratégie locale de développement forestier ».

Pour nous, ce document aura été d'une grande utilité pour visualiser le terrain sur lequel nous allons intervenir et saisir correctement les enjeux de notre intervention sur le territoire. En effet, la CFT évoque les caractéristiques du territoire de la CCC telles que sa géographie, ses caractéristiques socio-économiques et sa surface forestière. Elle propose également un bilan de l'action de l'ancienne CFT (2015-2019) puis présente les projets et enjeux qui doivent être poursuivis ainsi que ceux qui doivent être commencés. Les objectifs 2021 - 2026 énoncés pour la forêt du Clunisois sont donc :

- **Encourager et accompagner la diversification de la production de bois**
- **Encourager et accompagner le développement de filières courtes et locales**
- **Encourager et accompagner la mise en valeur des produits locaux (par la mise en place d'un label) et la communication sur les rôles de la forêt et de la biodiversité**
- **Encourager et accompagner la lutte contre l'intensification des coupes et la protection des feuillus**
- **Encourager et accompagner la lutte contre le changement climatique**

La Charte Natura 2000

Le programme Natura 2000 est une initiative européenne. Il prend racine dans la directive « Oiseaux » de 1979 puis dans la directive « Habitats, faune, flore » de 1992 qui, ensemble, forme le réseau européen Natura 2000. Ces deux directives ont pour but la création de sites protégés. Natura 2000 trouve son origine dans la critique des réglementations des parcs nationaux jugées trop strictes. Ainsi, son principe se place à l'opposé d'une régulation rigoureuse. **Son but est la préservation et la conservation d'espèces animales et de milieux naturels tout en considérant les enjeux socio-économiques du territoire donné et notamment ceux liés à l'activité humaine.** Cette initiative s'inscrit également dans une démarche participative et volontaire de la part des acteurs territoriaux.

A l'échelle de notre territoire d'intérêt, nous retrouvons le site du bassin de la Grosne et du Clunisois qui ont été classés comme Sites d'Intérêts Communautaire (SIC) en 2009. En Saône-et-Loire, **le Clunisois représente environ 50% de la surface classée en zone Natura 2000** (chiffre datant de la Charte Natura 2000 de 2013). Ce classement a permis l'inventaire d'habitats d'espèces animales et végétales ainsi que de leurs protections. Au-delà d'une compréhension de la biodiversité et des écosystèmes, la Charte Natura 2000 prend en compte cette nécessité d'une préservation du paysage tant pour les sols, les espèces végétales et animales qui le composent mais aussi pour les habitants.

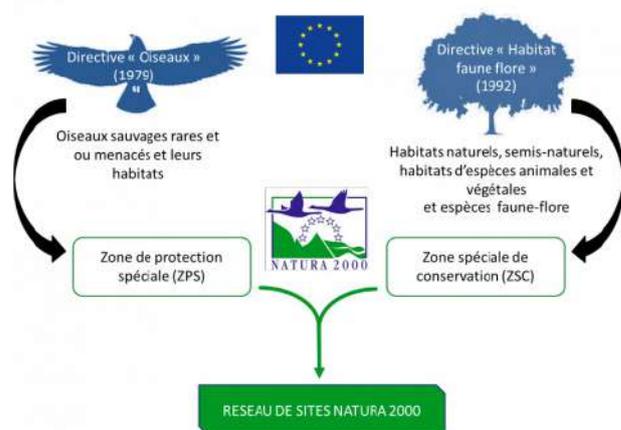


Illustration n°2 : Schéma explicatif des directives européennes du réseau Natura 2000. Crédits : <http://printegarde.n2000.fr/le-reseau-natura-2000>, visité le 20 décembre 2021.

Le PADD

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de Cluny est une actualisation du précédent Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est « *l'expression du projet urbain de la commune et constitue le code de cohérence des diverses actions d'aménagement* ». Il a un caractère prescriptif et définit le projet de territoire via une concertation avec la population locale. Le PADD s'établit sur la période 2018-2030 et s'articule autour des thématiques suivantes :

- Cluny, un pôle touristique à conforter
- Cluny, un pôle significatif dans le bassin de vie de la vallée de la Grosne

Il ressort de ce document que l'attrait touristique de la ville passe par son cadre naturel et patrimonial remarquable. Il s'agit désormais de **mettre en valeur la voie verte** qui traverse la ville et les itinéraires de randonnée terrestre du Clunisois, d'aménager l'espace avec des infrastructures d'hébergement, de loisirs, des parkings, ... mais aussi de **préserver « des paysages de qualité »**.

Cluny est aussi un pôle significatif à l'échelle du bassin de vie et il convient donc de **maintenir voire poursuivre son taux de croissance démographique et économique**. Ce développement doit se faire **sans oblitérer le réseau de continuités écologiques qui se divise en trois sous-trames : boisée, bocagère et humide**. Elles doivent bénéficier d'une protection réglementaire. Enfin, il convient aussi de poursuivre la recherche de nouvelles ressources d'alimentation et d'eau potable.

Le Contrat Forêt Bois

S'appliquant à toute la région Bourgogne, il s'agit d'un contrat passé entre plus de 400 entreprises de la filière bois adhérentes à l'interprofession de la gestion des forêts et du bois (FIBOIS). La rédaction du contrat s'est faite avec l'Etat (PNFB) et la région (PRFB) en plus de FIBOIS. **Tous les acteurs doivent passer par ce contrat qui établit les orientations en termes de politiques forestières**. C'est un texte sur lequel doit s'appuyer n'importe quel acteur de la filière bois pour entreprendre des actions. Le contrat a pour but d'opérer une transition faisant passer le bois de construction local à une échelle industrielle et pas seulement pour la construction de maisons isolées. **Cela implique l'augmentation de la récolte de bois (entre +15 et +30% d'ici 2028), en ciblant certains espaces pour cette augmentation**. D'autres objectifs peuvent être notés dans ce contrat : **améliorer les outils de production des entreprises de la filière, améliorer l'image de la filière bois auprès du public**.

LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE CLUNISOIS

Le Clunisois, un espace rural très peu dense mais dynamique et innovant

Un espace du vide mais marqué par une forte densité de citoyenneté

Dans un article publié dans le Journal de l'école de Paris du Management, Jean-Luc Delpuech parle du Clunisois comme d'une terre « riche d'une haute densité de citoyenneté » mais marquée par une forte vulnérabilité économique et sociale. La vie y apparaîtrait comme la « conjonction d'une extrême sociabilité, d'une extrême pudeur et d'un extrême isolement »*4. Sur ce dernier point, il est vrai que les habitant.es de la communauté de communes du Clunisois (CCC), située en Bourgogne Sud, doivent parcourir plus de 120 km s'ils veulent se rendre à Dijon, la capitale régionale. Les Clunisois.es font donc souvent le choix de se rendre à Mâcon pour bénéficier des premiers services publics, notamment médicaux. Malgré tout, Mâcon reste une ville de second rang et ne peut proposer tous les services d'une métropole.

Autre indicateur de ruralité, la CCC s'étend sur près de 400 km², soit quatre fois la superficie de Paris. Un tiers de cette surface est couvert de bois, la moitié de prairies et de vignes. Les hameaux et villages constituent le reste du territoire. **14 000 habitant.es occupent cet espace, soit une densité de population de 38 habitant.es au km²,** contre 120 en moyenne nationale. Cluny abrite 5 000 habitant.es, les 41 autres communes se partageant alors le reste avec une moyenne de 200 habitant.es par commune. Ces chiffres sont caractéristiques de ce que l'INSEE définit comme un « rural très peu dense ».

Pour lutter contre l'isolement de ses administré.es, la CCC a déployé des moyens innovants : transports scolaires et à la demande, covoiturage, auto-stop participatif, location à très bas tarif de voitures sans permis, maison itinérante de services, etc. Mais ces initiatives ne permettent pas d'endiguer les problèmes de mobilité des ménages les plus modestes. Malgré tout, comme spécifié plus haut, le Clunisois jouit d'une densité de citoyenneté très forte qui contrebalance avec ses indicateurs socio-démographiques. Le territoire recense 469 élu.es municipaux.ales, soit 1 habitant.e sur 30. Cette densité de citoyenneté est 200 fois plus forte sur la CCC que sur Paris qui compte un.e élu.e pour 6 000 habitant.es. **L'engagement associatif est aussi très fort puisque quasiment tous.les les Clunisois.es font partie d'une des 190 associations qu'abrite le territoire de la communauté de communes.**

Une terre d'accueil et d'initiatives

Sa ruralité n'empêche pas le Clunisois de chercher à créer de l'innovation et du dynamisme sur son périmètre. Les dotations publiques affectées au fonctionnement de la CCC sont en baisse et, partant de ce constat, les élu.es ont décidé d'embaucher régulièrement depuis quelques années des doctorant.es sur des postes de chargé.es de mission pour mener des recherches impliquées dans la réinvention du service

*4 Delpuech, Jean-Luc. « Prendre au sérieux les territoires », Le journal de l'école de Paris du management, vol. 137, no. 3, 2019, pp. 38-44.

public en milieu rural. L'objectif est ici de « *définir une nouvelle forme d'intelligence territoriale et de tracer les contours d'une action publique de proximité, accessible à tous et bienveillante* »^{**5}. **Cette première initiative s'inscrit dans le cadre du programme 1 000 doctorants pour les territoires**^{***6} qui repose sur l'idée d'une **alliance à trois têtes entre un territoire, un.e doctorant.e et une équipe de recherche dans le cadre d'une thèse Cifre**. La CCC fait aussi partie de l'initiative *Collège européen des démocraties locales, de l'ingénierie et de l'innovation territoriale*, financée par la région Bourgogne-Franche-Comté. Le Collège Européen de Cluny est un établissement de formation pour les étudiant.es, les élu.es locaux.ales et des acteurs.ices territoriaux.ales originaires de toute l'Europe, ainsi qu'un pôle de recherche-action en matière d'innovation territoriale, aux niveaux national et européen.

Au-delà de ces innovations politiques, **force est de constater que la CCC connaît une relative croissance démographique de 1,5% par an, alors même que la population de la région décline**. Riche de cette évolution, la CCC tente de soutenir la petite enfance au travers des crèches et centres de loisirs ainsi que les plus grand.es avec un conseil intercommunal des jeunes. **Cluny est aussi une ville universitaire, la plus petite de France**, ce qui constitue une grande chance et draine chaque année des centaines d'étudiant.es : « *nous nous sommes beaucoup battus pour garder "notre" École ! On raconte que les élèves pleurent en arrivant, mais pleurent aussi en repartant* »^{***7}.

Enfin, la CCC s'est aussi révélée au moment de l'évacuation de la jungle de Calais. Plusieurs maires et mairesses du Clunisois se sont déclaré.es volontaires pour accueillir des familles de réfugié.es, ce qui permet notamment de garantir le renouvellement des élèves dans les écoles qui se vident progressivement. Une première vague de personnes est arrivée mais aucune n'était en règle et tous.tes risquaient l'expulsion vers l'Italie. **La CCC a contesté l'arrêté d'expulsion et a travaillé avec l'OFPRA pour que chacun.e obtienne un statut de réfugié.e**. Une fois installé.es, la plupart n'ont pas eu de difficultés d'adaptation au milieu rural.

Une richesse patrimoniale qui fait l'objet d'une valorisation touristique

Un patrimoine bâti historique et remarquable

La Saône-et-Loire est un territoire contrasté par son histoire, sa géographie, ses traditions culturelles. A la croisée de régions comme la Bresse, le Mâconnais ou le Charolais, le territoire du Clunisois est marqué culturellement et architecturalement par un riche héritage religieux et médiéval, et plus spécifiquement roman avec une constellation d'églises romanes.

De manière non-exhaustive, certains lieux font ainsi la renommée de Cluny. D'abord, l'abbaye de Cluny, une abbaye bénédictine de style roman fondée au Xème siècle. Au Moyen- ge classique, Cluny devient en effet le foyer de la réforme et de la règle bénédictine et un centre intellectuel de premier plan. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie des bâtiments d'époque qui font désormais l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques et sont gérés par le Centre des monuments nationaux. L'ancienne abbaye dispose du label du Patrimoine Européen et abrite, depuis 1901, l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

Mais les villages des environs de Cluny abritent aussi quelques lieux et bâtiments remarquables. Ainsi, sur le territoire de la commune de Cormatin se trouve un château du même nom, construit au début du XVIIème siècle et possédant des détails d'origine rare comme son escalier ou la décoration de ses pièces. La bâtisse est classée depuis 1862 et est visitée chaque année par plusieurs dizaines de personnes.

*5 Ibid.

*6 1 000 doctorants pour les territoires est une plateforme proposée par l'HESAM de mise en relation entre une collectivité territoriale et un étudiant volontaire pour venir réaliser un travail de recherche. La collectivité est subventionnée pour cette embauche de 3 ans dans le cadre Cifre.

*7 Delpeuch, Jean-Luc. « Prendre au sérieux les territoires », Le journal de l'école de Paris du management, vol. 137, no. 3, 2019, pp. 38-44.

Enfin, l'arboretum domanial de Pézanin constitue une autre forme de patrimoine culturel pour la région. Situé sur la commune de DomP.-les-Ormes et propriété du Ministère de l'Agriculture, il a été créé en 1903 et est depuis 80 ans géré par l'ONF. D'une superficie de 27 hectares, il doit permettre de tester l'acclimatation de plus de 450 espèces végétales du monde entier. Il figure aussi parmi les sites les plus visités de Saône-et-Loire.

Une figure culturelle : Lamartine

Une figure historique et littéraire a particulièrement marqué le Clunisois et, plus largement, la Saône-et-Loire dans son ensemble : **Alphonse de Lamartine. Il fait aujourd'hui l'objet d'une valorisation particulière sur ce territoire et est érigé en fer de lance touristique. Tant est si bien que le poète donne son nom à une réalité géographique : le Val Lamartinien, territoire qui s'étend de Mâcon à Cluny. Né à Mâcon**, il passe son enfance dans la maison familiale de Milly-Lamartine et est désormais enterré à Saint-Point. Lamartine a régulièrement dépeint les paysages de la région dans ses écrits et notamment dans ses *Méditations Poétiques* où il évoque Saint-Point comme sa « patrie » et Milly comme sa « terre natale ».

Cette spécificité littéraire et culturelle fait l'objet d'une mise en tourisme liée à d'autres activités, notamment viticoles, mais aussi d'une protection patrimoniale particulière^{****8}. Ainsi, la « route Lamartine »^{*****9} constitue un itinéraire touristique de plus de 70 km parcourant une partie de la Saône-et-Loire et permet de revenir sur les lieux qui ont façonné la vie de Lamartine. Cette route est aussi un prétexte à visiter d'autres lieux patrimoniaux et naturels de la région : les vignobles du Mâconnais, la roche de Solutré que l'on aperçoit depuis Berzé-le-Châtel par exemple ou encore l'abbaye de Cluny.

La labellisation : un outil de mise en valeur du local

La labellisation constitue à la fois une preuve et un facteur d'attractivité touristique pour un territoire et permet de faire vivre son patrimoine. **Les communes du Clunisois, avec celles du Haut-Mâconnais et du Tournugeois, appartiennent depuis 2010 à un territoire labellisé Pays d'art et d'histoire : « Entre Cluny et Tournus »**. Cette labellisation est l'aboutissement d'un travail conduit en collaboration par le service des sites et de l'inventaire du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de Saône-et-Loire (CAUE 71), plusieurs élèves de l'ENSAM et une agence dénommée Art et Conseil.

Ce territoire labellisé concerne quatre communautés de communes : Entre Saône et Grosne, Mâconnais-Val-de-Saône, Clunisois et Tournugeois) qui se sont associées dans la mise en œuvre de ce projet de Pays d'Art et d'Histoire (PAH). Ce PAH a pour missions principales :

- La sensibilisation des habitant.es et des touristes aux patrimoines
- La médiation auprès des scolaires
- L'animation des patrimoines du territoire
- La mise en réseau et la fédération des sites et initiatives culturelles locales
- L'accompagnement des communes sur des projets patrimoniaux

*8 Le château de Saint-Point est par exemple classé au titre des Monuments Historiques depuis 1972.

*9 Route touristique Lamartine <https://www.routes-touristiques.com/tourisme/visiter-nos-regions/bourgogne/saone-et-loire/route-lamartine-71.html>

Un territoire au coeur de la transition écologique

Une terre riche en ressources naturelles...

Comme le reste de la région Bourgogne-Franche-Comté, l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 36%, **le Clunisois présente de nombreuses ressources naturelles, à la fois faunistiques et floristiques.** Le bois y est évidemment très présent avec des essences comme **le chêne de Bourgogne et le douglas du Morvan** notamment qui recouvrent une grande partie du territoire et qu'il convient de valoriser via une gestion durable de **la filière forêt-bois qui constitue un atout économique non négligeable.** Cette gestion se fait d'ailleurs en partenariat avec l'ENSAM qui forme des ingénieurs orientés vers les industries de la transformation et de la construction bois, avec des dominantes mécaniques et productives, dans le but de valoriser les bois locaux.



Illustration n°3 : image didactique d'un chêne pédonculé (photo d'un panneau affiché dans les locaux de la Communauté de Communes)

Hormis le bois, le Clunisois présente d'autres ressources naturelles comme la P., les argiles ainsi qu'une agriculture diversifiée : viticulture et élevage (équien, bovin, ovin, caprin). Le projet de territoire 2020-2026 de la CCC identifie également différents atouts du territoire à mettre en valeur : une riche biodiversité, liée à la géologie et au relief, ou encore une importante maille bocagère. Aussi, le site du Clunisois est un lieu propice pour l'hébergement d'espèces liées au milieu aquatique, il constitue un « *mélange équilibré de prés bocagers de cultures et de massifs boisés. Le paysage est maillé d'un réseau dense de zones humides (ornières, mouillés, suintements, sources, mares) reliées entre elles par des corridors écologiques (lisières, haies, fossés, ruisseaux).* »^{*10} **Cette richesse en couloirs écologiques et en haies bocagères est une chance pour le territoire. En effet, en plus d'abriter une faune d'exception, cet écosystème est bénéfique à la qualité de l'eau de la région.**

... Mais qu'il convient de préserver

Ces richesses restent malgré tout à préserver et à protéger et font l'objet d'un programme d'objectifs dédiés dans le Projet de Territoire 2020-2026 de la CCC :

^{*10} Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), "Autres spécificités du site - La Charte Natura 2000 appliquée au territoire Clunisois", <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2601016>

- Encourager les pratiques agro-écologiques
- Conforter les trames écologiques les politiques publiques locales
- Valoriser les chênes de qualité secondaire
- Agir en faveur de la conservation des espèces

Pour cela, la CCC peut aussi s'appuyer sur **le zonage de la Charte Natura 2000** qui couvre une partie de son territoire depuis 2013. Celle-ci a d'ailleurs été édictée suite à la découverte de trois espèces protégées sur différents sites du Clunisois : le crapaud sonneur à ventre jaune, l'écrevisse à pattes blanches ainsi que cinq espèces de chauves-souris. Ces espèces peuvent être **menacées par le drainage d'eau pour l'agriculture ou le piétinement des berges par les bovins** par exemple. En plus de l'élevage, **les véhicules motorisés de type quads ou moto-cross constituent aussi un danger pour le crapaud sonneur à ventre jaune** en roulant dans les flaques où se trouvent des oeufs. Enfin, **la troisième menace que vise à encadrer la Charte est la circulation des engins forestiers, utilisés pour l'exploitation forestière**. Les engins mobilisés pour la découpe et le transport des troncs nuit à la qualité de l'eau des rivières, mais aussi à la survie et à la reproduction des peuplements d'écrevisses à pattes blanches. Les machines piétinent les cours d'eau et les zones humides situées en lisière des forêts, détruisant les écosystèmes alors en place. Les chauves-souris, quant à elles, sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. **Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles**. La régulation par la Charte Natura 2000 doit permettre de promouvoir l'activité forestière tout en garantissant l'entretien des biotopes d'intérêt européen et insérés dans la trame bocagère^{**11}.

*11 Ibid.

La croissance verte : préserver la biodiversité

#NATURA 2000

 Etre un TEPCV c'est aussi garantir un développement économique qui préserve la biodiversité.

Quand on évoque le Clunisois, la première image qui nous vient à l'esprit est un paysage bocager verdoyant, conciliant harmonieusement espaces ouverts et boisements feuillus.



La spécialisation de son agriculture dans l'élevage s'est maintenue et a permis de sauvegarder les prairies naturelles et les haies caractéristiques.

Interface géologique entre les côtes calcaires du Mâconnais-Châlonnais et le massif granitique du Charolais-Brionnais, notre territoire offre une diversité de paysages et de milieux naturels amplifiée par la topographie locale et la présence de nombreuses résurgences et de petits ruisseaux. De nombreuses espèces animales, pour certaines très rares, y ont trouvé un refuge leur offrant les conditions nécessaires à leur épanouissement.

Cette extraordinaire biodiversité est reconnue au niveau régional et national avec de nombreuses zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique, mais aussi au niveau européen avec la présence de 2 sites Natura 2000 !



Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Ce dispositif européen ambitieux vise à préserver des espèces protégées et à conserver des milieux tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour. La dynamique des sites s'appuie sur une animation soutenue des réseaux d'acteurs, favorisant les échanges et les bonnes pratiques.

Notre site Natura 2000 intitulé "**Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois**" a été désigné en 2007 au titre de **7 espèces animales et 45 "habitats" d'intérêt communautaires.**

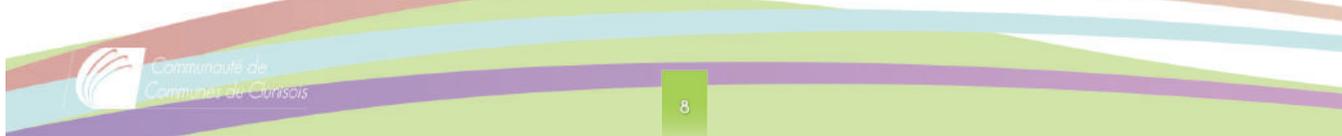


Illustration N°4 : « En Clunisois - Environnement », Lettre Communautaire, N°1, Communauté de Communes du Clunisois, Edition 2018, P.8

 Un petit crapaud appelé "Sonneur à ventre jaune"

est sans nul doute l'espèce emblématique de notre site. Localement bien présent dans les petites zones humides des pâtures ou dans les ornières forestières, on peut parfois entendre son chant caractéristique lorsque l'on tend l'oreille !



 L'Ecrevisse à pattes blanches

peut également être observée dans les petits cours d'eau. Autrefois présente partout et en abondance en France, c'est une espèce qui a énormément régressé, ses populations sont désormais très fragmentées et isolées. On la qualifie d'espèce "parapluie" car sa préservation, liée au retour d'une eau de très bonne qualité, permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces.



 Les 5 autres espèces ciblées sont des chauves-souris

Ces petits mammifères, strictement insectivores, volent la nuit et dépendent en grande partie de pratiques agronomiques "extensives" qui préservent les haies et les prairies naturelles, où elles chassent en repérant leurs proies grâce à leur "sonar".

CARTE DU TERRITOIRE NATURA 2000

zone contourée en rouge

- Relief
- Massifs forestiers
- Cours d'eau
- Communes

source RGE IGN



RÉSUMÉ DES SÉJOURS

A la suite de la commande de la Communauté de Communes du Clunisois, nous, les étudiant.es du Master Socio-Anthropologies Appliquées au Développement Local (SADL), nous sommes rendu.es à Cluny, l'une des communes concernées par ladite commande. Notre voyage à Cluny s'est fait en deux temps.

Résumé du premier séjour

D'abord, nous nous sommes rendu.es à Cluny le 8 novembre pour trois jours afin d'établir un premier contact avec le terrain. De nombreuses activités ont eu lieu durant ce séjour. Dès le premier jour, nous avons été accueilli.es au Quai de la Gare par Boris Chevrot et Ludovic Martin pour un moment d'échange. L.M. et E.T., de la commune, nous ont présenté la Charte Forestière et le programme Natura 2000. Un atelier de travail a été mis en place sur l'enquête collective pour permettre à chaque groupe de bien définir ses axes de problématisation et ses techniques d'enquête. Une rencontre a ensuite été organisée entre notre groupe et deux élu.es (M.F. et F.B.) afin que nous puissions présenter notre démarche et l'intérêt de notre travail sur le territoire. Cette présentation a amené les élu.es à intervenir sur le projet de l'enquête, cette rencontre conduisant à des échanges ouverts sur le contenu et la méthodologie d'enquête.

Durant la matinée du deuxième jour, nous avons eu la chance de participer à un séminaire intitulé « *Quelle(s) transition(s) pour nos communs ?* » organisé par l'Association du Collège Européen de Cluny. L'intervenante était Perrine Michon, géographe, maître de conférences à l'Université de Paris Est Créteil. Elle nous invita à réfléchir au « commun » comme un nouveau paradigme pour habiter nos territoires dans les sociétés occidentales.

Les « communs » : quelques apports de l'intervention de Perrine Michon

La notion de "communs" se construit en opposition à certaines théories, notamment *La tragédie des communs* (1968) de Garrett Hardin qui soutient l'idée qu'une ressource en accès libre entraîne automatiquement l'esprit de prédation et de destruction car chacun.e cherche ses bénéfices. D'autres modèles (comme le « dilemme du prisonnier » ou les écrits de Mancur Olson) affirment que les individus n'agissent pas pour l'intérêt commun.

Pour Elinor Ostrom, les communs constituent une troisième alternative au XXI^e siècle pour habiter la Terre. Elle appuie son propos en observant des petits communs et élabore huit principes qui mènent à une gouvernance polycentrique pour des grands communs. Le terme de bien commun regroupe l'idée de communauté, de ressources et de règles communes. Les communs ouvrent une réflexion et des pistes d'action sur « *Comment habiter la terre à différentes échelles ?* ».

L'après-midi, nous avons fait une visite guidée au laboratoire de l'ENSAM, ce qui nous a permis d'avoir une autre vision de l'utilisation du bois et de la forêt. Cette visite a été très animée, tant par les questions posées sur la matière bois et les procédés de sa transformation que par les explications et les éclaircissements fournis par le spécialiste du bois. A cet égard, cette visite nous a permis de comprendre les enjeux liés à l'exploitation des forêts et à la transformation du matériau bois. Nous avons ensuite rencontré I.R. de l'association D'Arbrazed, une ancienne agronome qui œuvre dans le domaine forestier. Elle nous a présenté la forêt à travers une lecture de paysage. Puis, réuni.es dans une salle communale, nous avons eu des échanges enrichissants et animés sur la forêt, son « exploitation », sa gestion. Les échanges étaient centrés sur l'accessibilité et attractivité de la forêt d'une part, et sur le besoin de sobriété concernant l'exploitation de la forêt d'autre part. Cette rencontre a été aussi l'occasion d'évoquer d'autres structures liées aux forêts du Clunisois.



Illustration n°6 : photographie du groupe M2 SADL à Bergesserin, lors du premier séjour à Cluny

Le dernier jour, nous avons participé à une table ronde animée par Alexis Montaigne (Cerdd), Boris Chevrot, Stéphane Vincent (membre de l'association la « 27e Région »), Marie Fauvet (mairie de Cluny), Jean-Luc Delpeuch (président de l'intercommunalité), ainsi qu'une élue régionale du groupe écologique, Claire Mallard.

- Dans la première intervention, Alexis Montaigne a présenté la dynamique de transition et le Cerdd (un réseau national sur l'accélération des transitions), structure ayant pour objectif de promouvoir le développement durable. Il a souligné l'importance des actions locales, de l'adaptation aux territoires, l'importance d'innover, de participer, de réinventer un modèle économique.

- Stéphane Vincent a avant tout souligné la nécessité de formation des élu.es aux problématiques et outils de transition, thème central pour la 27ème Région. Il a également évoqué la déconnexion des actions publiques avec l'écologie et le social, proposant différentes actions : installer des critères écologiques et

sociaux dans les critères de comptabilité, de créer un modèle de coopération pour les collectivités avec des laboratoires de recherche, associations...

- Claire Mallard, enfin, a insisté sur l'importance de la jeunesse dans la transition, proposant aussi de mettre en place des conventions régionales citoyennes pour le climat et un dispositif de sécurité alimentaire.

Pour la deuxième partie de la journée nous nous sommes divisé.es, certain.es allant enquêter dans les rues de Cluny (faire des micros entretiens, explorer) et d'autres participant à la non-conférence organisée par la 27e Région avec les élu.es. Cette « non-conférence » a été l'occasion de rencontrer des élu.es et agent.es, mais surtout de commencer à saisir leurs avis, connaissances et regards concernant les forêts et le bois.

Résumé du deuxième séjour

Notre deuxième séjour débute le lundi 30 novembre. Nous arrivons à 10h00 et sommes là pour trois jours. Nous commençons le séjour à dix, avant d'être rejoints le lendemain par quatre autres étudiant.es.

Une partie du groupe part rapidement effectuer les premières rencontres de la journée pendant que les autres s'installent dans la salle de travail pour organiser les journées à venir, confirmer certaines prises de rendez-vous et préparer les futurs entretiens. Chacun prend des initiatives et cherche à se rendre utile, chaque déplacement est aussi exploité au maximum. Ainsi, lorsque Brunel et Nathan emmènent Lucas et Albane à un entretien à La Vineuse-sur-Frégande, ils en profitent pour réaliser des photos pour documenter l'enquête. Ils se livrent également à quelques observations qui permettront d'orienter les réflexions de tous.

Le groupe se réunit ensuite pour manger au restaurant universitaire de l'ENSAM. Le repas est l'occasion de mettre en commun les avancées de la matinée et se préparer au travail de l'après-midi.

Lucas et Thierno sont les premiers à repartir en début d'après-midi pour réaliser un nouvel entretien à la mairie de Cluny. Pendant ce temps, Danilo qui doit arriver le lendemain dans le Clunisois, réalise un entretien téléphonique pour le groupe « Développement économique ». De même pour Lina qui s'entretient avec une botaniste. De son côté, le groupe « Paysage » s'est scindé en binômes et est en déplacement du côté de la forêt du Prado et de celle de Bergesserin. Ce seront les derniers entretiens de la journée.

Tout le monde finit par rejoindre la salle de travail pour avancer les retranscriptions ou travailler sur d'autres tâches connexes. Après le repas du soir, nous décidons conjointement d'organiser un temps de réunion rapide pour organiser le travail de la journée du lendemain et faire un retour sur ce premier jour.

Cette première journée constitue la journée-type de notre séjour. Les deux suivantes lui ressembleront en de nombreux points : des déplacements à la fois dans et hors de Cluny pour mener des entretiens mais aussi des temps de travail et d'échange dans la salle commune de Cluny Séjours. Nous repartons finalement le mercredi 1er décembre aux alentours de 16h, une fois les dernières rencontres conclues.

CONCLUSION DES SÉJOURS : ORIENTATION DES RECHERCHES

Notre premier séjour à Cluny fût l'objet d'une enquête exploratoire qui nous a permis d'accéder pour la première fois au terrain, mais aussi de redéfinir nos axes de recherches. En effet, nous sommes arrivés à Cluny avec une première idée de ce que nous imaginions faire. **Notre séjour et nos échanges avec les différent.es acteur.ices nous ont permis de remettre en perspectives nos orientations de recherche avec la réalité du terrain.**

Tout d'abord, nous avons pu redimensionner l'importance de l'entreprise OXXO dans cette enquête. Son rôle nous était apparu central lorsque Boris Chevrot nous avait exposé la commande. Lors de la visite du Labo bois de l'ENSAM, nous nous sommes finalement rendu compte que le projet de fenêtre en bois n'en était qu'à ses prémices. **Ceci nous a amené.es à redéfinir la place de notre enquête au sein du projet.** En effet, avant cette première visite nous pensions que le projet était très avancé, nous avons ainsi peur que les résultats de notre enquête n'aient que peu d'importance. Après discussion avec Boris Chevrot, nous nous sommes rendu compte que la Communauté de Communes attendait d'une part une description fine de ce que pensaient les habitant.es du Clunisois mais aussi dans quelle mesure ces dernier.es envisageaient la valorisation du bois de façon locale.

Par la suite, lors de la non-conférence, les élu.es locaux.les et les technicien.nes parlaient de « nos » forêts lorsqu'ils parlaient de Cluny et de son domaine forestier. **Nous nous sommes ainsi rendu compte que la forêt renvoyait à un objet d'étude pluriel et que cela pouvait être une donnée non négligeable dans notre enquête.** Nous avons pu confirmer cela aussi lors de notre visite à la coopérative D'Arbrazed, pendant laquelle nous avons pu réaliser des observations guidées et pouvant ainsi apprécier la multiplicité de cet objet que sont les forêts. Ceci a été très important pour la définition de notre objet de recherche. Enfin, même si elles sont constamment changeantes, les forêts sont des entités plus ou moins permanentes. **Ainsi, la question de la temporalité des forêts nous est apparue importante tant au niveau du passé, que du présent et de l'avenir de ces dernières. Ce point soulève des interrogations quant à la gestion forestière, la durabilité des forêts du clunisois, les effets de l'exploitation économique sur cette durabilité, mais aussi sur cet héritage (commun) que peuvent être les forêts.**

Notre second séjour à Cluny nous a permis de collecter les données dont nous avons besoin pour réaliser cette enquête. Nous avons pu mettre en place nos méthodes d'enquête et rencontrer les acteur.ices qui nous intéressaient. Les données collectées ont été très riches et nous ont permis d'articuler les différentes parties qui vont suivre pour répondre au mieux à la commande.

POSITIONNEMENT THÉORIQUE ET PROBLÉMATISATION

La forêt, nous l'avons vu, représente une part importante du territoire clunisois. Elle représente également une part importante de la vie locale et ordinaire, il convient donc de s'y intéresser pour comprendre les dynamiques du monde clunisois. Cependant, « la forêt » n'est pas un concept évident et monosémique, et il est nécessaire, avant toute proposition d'analyse, de revenir sur ce terme et sur ce qu'il implique. La première difficulté liée à l'emploi du mot « forêt » relève du singulier employé : dans nos rencontres, nous avons pu établir qu'il n'existe pas une forêt, mais des forêts, point sur lequel nous reviendrons plus en bas. La seconde difficulté est ce à quoi renvoie la forêt : un espace ? une essence ? une ambiance ? un patrimoine ? La liste pourrait s'allonger d'une manière indéfinie et c'est ce qui a mené à une division de notre équipe de recherche en trois sous-groupes, chacun d'entre eux proposant une approche différente de cet objet, à la fois dans son approche, sa théorisation et sa méthodologie d'enquête pour aboutir à une trame transversale qui regroupe toutes ces perspectives dans une analyse globale de ce que l'on ne devrait pas appeler « la forêt du Clunisois ».

Les sensibilités et compétences de chacun.es nous ont mené vers une approche théorique proche de la nouvelle sociologie des sciences et de l'acteur-réseau. Comme tous les sujets, « la forêt » n'est pas un donné à analyser, mais un construit produit de l'analyse. Il serait possible de proposer une analyse statistique proche de l'économétrie, une approche par la démographie, une approche par le capital bourdieusien, par les interactions, par l'individualisme, par l'anthropologie de l'espace, bref, les possibilités théoriques sont infinies puisque jamais attachées à un sujet au-delà de la seule habitude ou préférence. Mais cette « habitude sociologique » à traiter certains sujets préférentiellement selon les courants de pensée n'est pas à exclure dans notre choix théorique qui s'est porté sur une sociologie latourienne, car, au-delà des sensibilités et compétences évoquées, cette habitude n'est pas une illusion. On retrouve par exemple beaucoup de sociologues des organisations dans des entreprises, administrations ou associations, et à l'inverse de l'anthropologie du sensible qui ne se retrouve que très peu dans ces univers. La forêt semble être un sujet privilégié d'une analyse de sociologie de l'acteur-réseau ; elle met en jeu des acteur.ices extrêmement hétérogènes qu'elle arrive à rassembler autour d'elle, des acteur.ices qui, on peut le supposer, ne se rencontreraient pas si elle n'existait pas et n'avait pas la place qu'elle a dans le monde clunisois. La forêt agrège, fait graviter autour d'elle :

1

Des humain.es tous.tes très différent.es :

- *Des habitant.es* qui ne la côtoient que peu, d'autres qui la côtoient beaucoup, certain.es qui s'y promènent, chassent, cueillent, observent, sentent.
- *Des associations* : de protection de la nature, d'activités (randonnée, cueillette, chasse, etc.)
- *Des entreprises* : de récolte et transformation du bois, d'activités dans les forêts
- *Des personnes du monde politique* : des élu.es, des agent.es public.ques
- *Des collectifs* : sorties scolaires et de centres aérés

2

Des non-humain.es tout aussi varié.es :

- *Différentes espèces animales* qui vivent de/dans la forêt, elles-mêmes toutes très différentes (certaines chassées, d'autres protégées (cf. charte Natura 2000))
- *Le bois des forêts*, là encore très varié et construit et déconstruit (implantation du douglas)
- *La forêt comme entité morale* : le statut juridique des forêts, au même titre que celui des rivières (Brun, 2010), relève d'un choix politique qui est souvent sur le fil du monde ; les usages concrets montrent qu'il est difficile de statuer et définir en quelques lignes sur ce qu'est une forêt, et les droits, obligations et interdits qui lui sont liés (cf. un élu lors de la 27ème région qui disait qu'une forêt privée qui déborde sur une route publique pose un problème juridique). La gestion du statut juridique des entités "naturelles" pose souvent question (Yolka, 2020) et la forêt ne fait pas exception. L'un des enjeux de notre enquête est notamment de montrer que ce flou juridique s'appuie en partie sur cette difficulté à circonscrire.
- *La forêt comme acteur.ice de tensions* : si des conflits peuvent émerger autour de l'objet "forêt", il faut prendre en compte l'autonomie du non-vivant et sa capacité à "faire-faire" (Latour, 2007a) : le bois des forêts, les forêts comme espace, comme représentation, comme êtres vivants, tous ces êtres agissent et provoquent des réactions. Au même titre que des coquilles Saint-Jacques peuvent choisir ou non de se fixer pour se reproduire (Callon, 1986), les douglas qui poussent vite et droit se laissent intéresser par les acteur.ices du bois qui les plantent dans un but économique.

Si nous pouvons, sans aucune gêne, mettre sur le même plan des entités aussi différentes, c'est parce que nous ne prenons pas part au « *travail d'émancipation auquel les sociologues croient devoir se consacrer [et qui] les pousse à raréfier d'abord le nombre d'entités acceptables* » (Latour, 2007b, p.71). Nous prenons au sérieux des objets qui ne le sont pas dans d'autres sociologies et une sociologie de l'acteur-réseau semble parfaitement adaptée à un croisement d'éléments aussi divers autour d'un seul objet que l'on appelle, probablement à tort comme nous l'avons dit plus haut, la forêt, mais aussi parfaitement adaptée à notre manière de penser le monde social. Comprendre quels sont les liens et les intérêts des entités et individus en lien avec la forêt, et de fait les liens entre eux, c'est comprendre ce qu'il se joue autour de la forêt. Employer le terme « comprendre » n'est pas anodin, et il montre bien vers quel héritage sociologique nous nous orientons pour ce travail, puisqu'une sociologie compréhensive wébérienne sert également de fondation à la nouvelle sociologie des sciences. Nous n'entendons pas expliquer, nous entendons comprendre pour pouvoir obtenir un résultat final non-exhaustif de cartographie des acteur.ices et pouvoir les situer les un.es par rapport aux autres. Une approche compréhensive, c'est s'autoriser à une approche par le sensible qui revêt tout un pan de notre travail. C'est également une approche par les usages et représentations. Enfin, une approche compréhensive, c'est s'approprier les enjeux, notamment économiques, des acteur.ices.

Notre démarche étant fidèle à la sociologie de l'acteur-réseau, elle accorde une grande place aux savoirs des entités concernées qui sont des « expert.es de leur expérience ». Il s'agit de ne pas changer ce qui nous est dit dans un autre langage à l'aide d'un « dictionnaire du sociologue » qui retraduirait tout le vocabulaire ordinaire en des termes à la portée explicative supérieure (ibid., p.69). Aussi bien l'appréciation par cartographie des usages de la forêt que les intérêts sensibles, ou encore l'analyse des enjeux économiques par les acteur.ices eux-mêmes, rien ne sera renié pour produire une analyse sociologique qui se veut pertinente car construite sur des expertises locales. Cette prise au sérieux du discours des acteur.ices nous fera, tout au long de ce rapport, discuter de **l'aspect pluriel de la forêt** en ne mobilisant non pas notre point de vue ou des données objectivantes, mais ceux qui sont en relation avec.

**Toutes ces considérations théorico-morales nous amènent au questionnement suivant : qui sont les acteur.ices qui gravitent autour de la forêt ? Quels y sont leurs intérêts ? Comment vivent-iels en relation avec ces univers complexes ? Quels sont les liens qu'iels entretiennent entre elleux ?
Finalement, pour résumer la chose grâce à une formulation typiquement latourienne, qui sont les forêts ?**

Cette enquête s'attache donc, entre autres, à étudier et à comprendre les multiples « représentations » portées sur les forêts par les humain.es qui gravitent autour d'elles, les traversent, les voient, les pensent, les utilisent.

Pour autant, le terme de « représentation » est ici utilisé comme un synonyme de « regard » ou « rapport à », et non comme synonyme de « *fausse conscience* » (Trom, 2007) dans une perspective dualiste qui soulignerait un écart entre « croyance » et « réalité ». Pour désigner le discours et la position prise par une personne face à un paysage (en lien avec sa profession, son origine sociale, son histoire personnelle, etc.), Yvan Droz parle de « *posture paysagère* » (Droz, 2009) ; en reprenant cette idée, on pourrait envisager l'idée de « postures forestières » pour désigner l'objet de cette enquête.

En tout cas, étudier les forêts à partir des postures ou des regards portés sur elles permet d'éviter l'écueil naturalisant, qui consisterait à considérer « la forêt » comme une réalité préexistante, dans la lignée de ce que Yvan Droz appelle le « *paysage naturalisé* », c'est-à-dire « *l'illusion d'un paysage existant en dehors des représentations sociales* ». Au contraire, étudier les regards permet de s'intéresser davantage au paysage (et à la forêt de façon générale) dans sa dimension « pratiquée » (c'est-à-dire vécue, liée à l'expérience directe et à l'émotion), « remémorée » (liée au souvenir), et « politique » (c'est-à-dire orientée, et potentiellement instrumentalisée).

Dans cette perspective, les forêts sont appréhendées avant tout comme émergeant du regard et de l'action des acteur.ices puisque « ce sont [elleux] qui font émerger le paysage, lui confèrent une objectivité dans le monde matériel et une solidité dans le monde social ou qui, à l'opposé, en contestent l'existence ou s'abstiennent de le soutenir [...] ». Nous nous attacherons donc dans cette enquête à rendre compte du « *déploiement de l'action* » (Trom, 2007), c'est-à-dire à comprendre comment les forêts existent à travers les opérations réalisées par les acteur.ices, et comment, en retour, les forêts sont le lieu de production d'un regard et d'une action.

En outre, à plusieurs égards, les forêts sont ici étudiées à la fois – pour le dire simplement – dans leur dimension individuelle et collective, et surtout à l'endroit de leur articulation.

D'une part, les temporalités étudiées sont variées et décalées : durée de vie d'un.e humain.e, d'un arbre, d'une forêt, d'un plan de gestion ou d'exploitation, d'un mandat politique, etc. n'ont rien à voir. Pourtant, elles s'entrecroisent et se nouent en des endroits bien précis, ce qui nous amène à appréhender les forêts à l'aune des multiples temporalités qu'elles abritent. En effet, les forêts dont on parle aujourd'hui nous obligent à invoquer le passé comme le futur. Le changement climatique occupe à cet égard une place importante au sein de l'analyse produite dans cette enquête, ne serait-ce que pour la raison suivante : les risques présents et futurs font, à leur façon, exister autrement l'objet « forêts » : « *il est saisi à l'aune d'une destruction toujours redoutée. Il surgit à l'aune de sa disparition.* » (Trom, 2007).

D'autre part, cette enquête aborde aussi les forêts dans une réflexion qui s'attache à l'émergence des « problèmes publics » : les forêts du Clunisois sont-elles déjà un « problème public » ? Sont-elles en train de le devenir ? En quoi l'étude des regards portés sur elles nous renseigne sur cette question ? Or, ce questionnement est pris dans l'articulation de sa dimension individuelle (les forêts comme « *personal trouble* » (Mills, 1959, cité dans Trom, 2007)) et de sa dimension collective (les forêts comme « *public issue* »). L'enquête réalisée sur les forêts du Clunisois nous renseigne ainsi sur les forêts comme une question intime liée à l'histoire personnelle (et notamment ce « trouble éprouvé face à une menace d'altération de bon ordonnancement d'un environnement proche ») mais aussi comme « *un enjeu public relatif à des*

questions qui transcendent la personne ». En somme, les résultats de cette enquête documentent, au moins partiellement, ce processus par le biais duquel « *le trouble est ancré, parce qu'éprouvé, dans la vie quotidienne, puis progressivement thématiqué, partagé, et potentiellement acheminé vers son expression publique* » (Trom, 2007, p.339).

Enfin, cette enquête interroge l'objet « forêts » à l'aune des questions de propriété, d'appropriation, d'appartenance et de souveraineté, qui sont à l'origine d'un profond questionnement : à qui sont les forêts ? jusqu'où va la propriété des forêts et quelles sont ses conséquences ? qui a droit sur elles, hier et aujourd'hui comme demain ? les forêts, terrains privés et/ou affaires publiques ? Danny Trom rappelle ainsi un paradoxe concernant le paysage mais qui semble valoir pour la forêt plus largement : « *Si une surface est généralement un terrain qui appartient, en droit, à un propriétaire, son ordonnancement visuel est affaire publique.* » (Trom, 2007, p.339).

Or, la question de la propriété en forêt (et tous les paradoxes qu'elle fait naître) permet d'engager une réflexion sur le caractère « commun » des forêts.

Dès le début de l'enquête, est rapidement arrivée la question du potentiel caractère « commun » des forêts, ne serait-ce que parce qu'une partie de celles sur lesquelles nous avons travaillé sont des forêts « communales ». Cette question traverse donc l'enquête ; et s'il ne s'agit pas d'y apporter une réponse assertive (« la forêt du Clunisois est un commun »), l'occasion a été saisie d'emprunter des pistes de réflexion aux travaux sur les « *commons* » (notamment Ostrom, 1990) : les forêts du Clunisois sont-elles perçues comme un « commun », un « bien commun », un « bien public » ? quelle place pour les principes de non-exclusivité (l'accès est inconditionnel) et de non-rivalité (les usages ne sont pas en concurrence) ? quelles sont les frontières des groupes qui interagissent avec ces forêts ? quelles règles régissent l'usage des forêts ? dans quelle mesure ces règles sont-elles respectées et respectables, modifiables et modifiées ? etc. Ainsi, à travers cette enquête, nous interrogerons souvent (et plus ou moins directement) ces critères. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une démarche de « preuve » que les forêts du Clunisois constitueraient à proprement parler « un commun », c'est une piste de réflexion qui traverse nos analyses.

Enfin, toujours dans une interrogation sur le « commun » et en mobilisant à nouveau la sociologie des problèmes publics évoquée plus haut, l'analyse produite cherche aussi à saisir l'inscription de la présente enquête dans un processus plus large – et déjà à l'œuvre - de « *concernement* » à propos des forêts du territoire clunisois (Dewey, 2010). **En quoi cette enquête participe-t-elle d'un mouvement qui touche, en lui-même, à la constitution d'un « problème public » autour d'un possible « commun » ?** Comment l'enquête engage-t-elle les personnes présentes dans le dispositif existant ? Comment, inscrite dans un exercice sensible commun, cette enquête relève-t-elle d'une expérience d'échange ? **Quel « public » existe sur la question des forêts, et dans quelle mesure cette enquête peut-elle élargir la « communauté d'explorateur.ices » (Joseph, 2015), c'est-à-dire de personnes attentives et sensibles à la question des forêts du Clunisois ?**

MÉTHODOLOGIE & BIAIS : DÉPLACEMENTS, ENTRETIENS, ...

C'est le premier séjour dans le Clunisois qui nous a permis d'identifier la méthodologie la plus pertinente à mettre en place pour réaliser cette enquête. Il s'agit d'**aborder les usager.es de la forêt du Clunisois par des entretiens semi-directifs**, c'est-à-dire que nos questions n'étaient pas fermées afin de permettre aux enquêté.es de nous emmener où iels le voulaient et de rebondir sur leurs propos. Nous avons alors réalisé 34 entretiens recoupés en plusieurs approches en fonction des acteur.ices interrogé.es, des enjeux de la rencontre et du groupe d'enquêteur.ices participant à l'entretien. En effet, pour le début des recherches, **trois groupes ont été formés : l'un axé « Paysage », un autre plutôt orienté sur la partie « Développement Économique » et un troisième tourné vers les « Usages Locaux ».**

Notre première visite du terrain nous a également permis de décider qu'une partie de l'enquête pourrait être menée à distance pour des questions pratiques vis-à-vis de l'organisation du deuxième séjour. Quelques étudiant.es sont donc resté.es à Lyon pour travailler à distance sur l'enquête.

Les méthodes d'entretiens se sont donc tournées vers une approche sensible pour le groupe « Paysage » en réalisant des promenades réflexives et en travaillant avec des photos, dessins et cartes sensibles. Le groupe « Développement Économique » a adopté une démarche d'enquête via un prisme économique, considérant la forêt et le bois plutôt comme une ressource, en réalisant 13 entretiens avec les élu.es et les acteur.ices de la filière bois, mais aussi en assistant à un comité de pilotage sur le projet huissierie bois. Le groupe « Usages Locaux » à quant à lui

travaillé d'une manière plus polyvalente, en s'entretenant avec différents usagers de la forêt. Le travail avec les photos du groupe « Paysage » s'est fait avec la méthode de la photo elicitation, méthode dont les intérêts sont multiples. Eva Bigando aborde ceux-ci dans son article intitulé « *De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante* »¹¹. Cette méthode consiste à utiliser les photos lors des entretiens comme un instrument de médiation entre l'enquêteur.ice et l'enquêté.e, en visant à comprendre le sens que celui-ci va donner à la photo. En effet, la photographie fait office d'intermédiaire, de support au récit de l'enquêté.e. Utiliser un support photographique lors de l'entretien présente des avantages. Le premier est que les enquêté.es se sentent préparé.es au moment de l'entretien, iels savent qu'iels vont parler de randonnée, de ces photos qu'iels connaissent déjà, qu'iels affectionnent, et cela va plus facilement les placer dans un climat de confiance, propice à une parole libérée. Le fait de connaître ces photos à l'avance va aussi les pousser à réfléchir en amont, à avoir un regard plus réflexif sur leurs pratiques, ce qui est très intéressant pour nos recherches. Aussi, la photographie est un support visuel, et la vue est justement le sens premier d'appréhension et de compréhension du monde pour les individus, et notamment pour un objet comme les forêts.

11* Eva Bigando, « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 645, mis en ligne le 17 mai 2013

Pour accéder aux usager.es et réaliser nos entretiens, **la prise de contact s'est effectuée via des échanges de mails avec les élu.es, acteur.ices et usager.es déjà rencontré.es ou ceux dont nous avons les coordonnées.** Pour les autres, des entretiens rapides plus informels sous forme de « micro-trottoirs » ont été réalisés dans la rue lors de notre premier

séjour exploratoire à Cluny. **De plus, des affiches (image ci joint) indiquant notre recherche de témoignages ont été déposées dans plusieurs endroits de la ville et ses commerces pour toucher les habitant.es du Clunisois.**

APPEL À TÉMOIGNAGES

VOTRE EXPÉRIENCE NOUS INTÉRESSE !



**DANS LE CADRE D'UNE ENQUÊTE
POUR L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2,
NOUS SOMMES À LA RECHERCHE
DE PERSONNES HABITANT LE CLUNISOIS,
SOUHAITANT NOUS RACONTER ET PARTAGER
LEUR EXPÉRIENCE DE LA FORÊT.**

**SI CE PROJET VOUS INTÉRESSE,
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR EN DISCUTER**



**LES ÉTUDIANTS DU MASTER 2 - SOCIOLOGIE & ANTHROPOLOGIE
06 99 37 01 78
ENQUETEFORCLUNISOIS@GMAIL.COM**

Illustration N°7 : Appel à témoignages à destination des habitants du Clunisois, lancé par les étudiant.es du groupe « paysage » et affiché dans les commerces de Cluny afin de réaliser des entretiens lors de notre deuxième séjour

Cependant, dans la continuité de notre positionnement théorique, nous n'avons pas cherché à tendre vers l'obtention d'un échantillon représentatif des usager.es du Clunisois, ce qui peut représenter un biais épistémologique. Il s'agit là d'un choix assumé, étant donné que le sujet abordé ne demande pas forcément une représentativité stricte du public.

Ce choix s'explique dans un premier temps par **la contrainte du temps limité passé sur le terrain pour réaliser l'enquête** mais aussi par notre volonté d'être le plus fidèle possible aux représentations et usages des personnes enquêtée.es. En effet, obtenir des informations d'un grand nombre d'usager.es sans pouvoir approfondir ne serait pas souhaitable car les représentations de chacun.es doivent être traitées avec attention en prenant en compte leurs histoires et expériences autour du sujet.

Nous ne cherchons donc pas à être exhaustif.ves et à classer et compter les représentations et usages des forêts du Clunisois mais plutôt à être dans une démarche compréhensive et approfondie des relations que les usager.es entretiennent avec les forêts en prenant en compte ce caractère subjectif.

Le principal biais que nous avons identifié est que la majeure partie de la population d'enquêtée.es se compose d'usager.es impliqués.es dans les forêts du Clunisois comme les élu.es, professionnel.les du bois ou membres d'associations en lien avec les forêts. **Ces usager.es, du fait de leur connaissance experte des forêts, ont plus souvent des intérêts à défendre dans l'usage des forêts.** Même les personnes ayant répondu à l'appel des affiches disposées dans les commerces sont des personnes qui se sentaient suffisamment expertes des forêts. Seul.es les habitant.es du Clunisois que nous avons contacté de nous-même sont moins expert.es des forêts et se sentent d'ailleurs, moins légitimes à nous répondre.

Un autre biais serait celui de la difficulté pour nous en tant qu'enquêteur.ices

d'expliquer notre démarche à certain.es enquêtée.es, qui avaient parfois du mal à la comprendre. Ils pouvaient alors tenter de faire correspondre leurs discours à ce qu'ils imaginaient être nos attentes.

Enfin, un troisième biais identifié est le fait que nous avons travaillé à 17, et même si cela peut être une force pour enrichir les échanges et les réflexions, c'est aussi ce qui nous a posé le plus de difficultés puisque nos sensibilités et manières de travailler sont différentes. La mise en commun des données de terrain pour dégager des thématiques transversales a notamment été un travail ayant entraîné plusieurs discussions. Certaines thématiques sont, en effet, plus adaptées à certains des sous-groupes créés car la finalité recherchée n'est pas la même.



crédit photo : Groupe Facebook
« Tu sais que tu aimes Cluny et le Clunisois »



crédit photo : Google Images

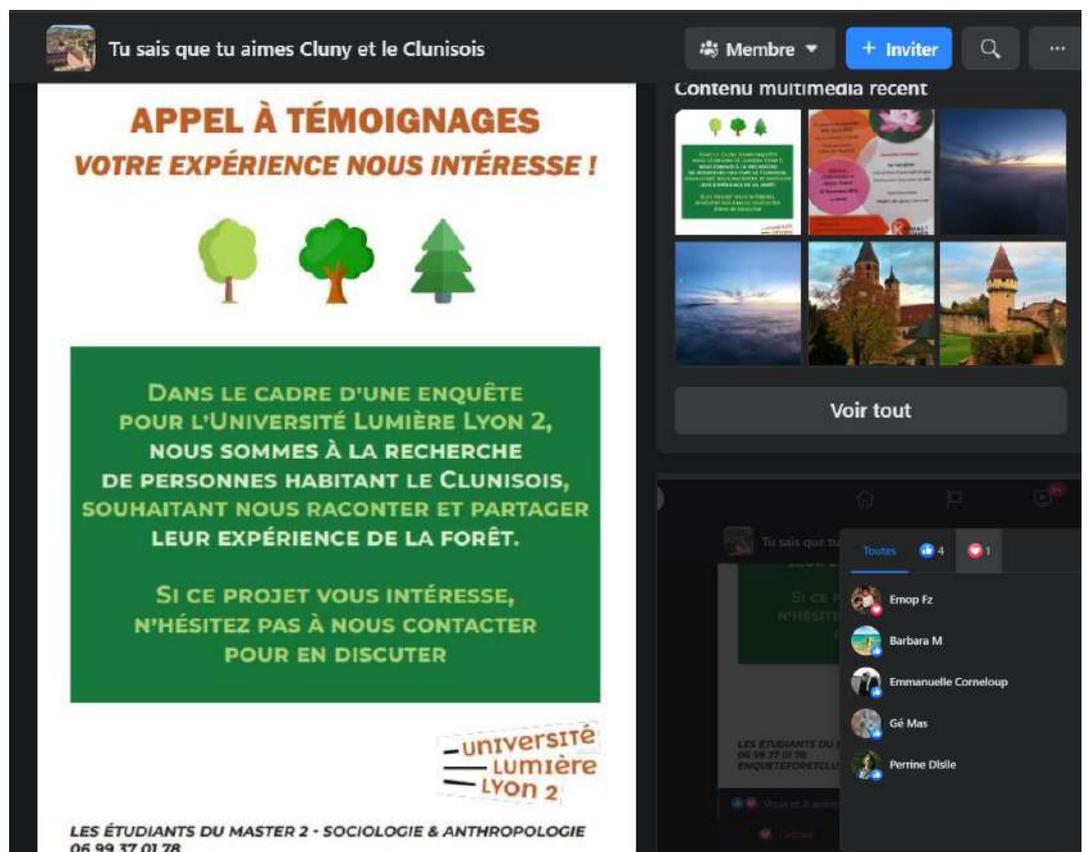


crédit photo : Google Images

MÉTHODE D'ENQUÊTE GROUPE PAYSAGE



photographies de notre appel à témoignages affiché dans deux commerces à Cluny, crédit photo : M2 SADL



capture d'écran du groupe Facebook « Tu sais que tu aimes Cluny et le Clunisois » sur lequel nous avons publié notre appel à témoignages

Tu sais que tu aimes Cluny et le Clunisois

Jean Luc Maréchal · 2j ·

Les habitués des balades autour de Cluny reconnaîtront l'itinéraire !!!

Jean Luc Maréchal
2j ·

Lundi 22 novembre 2021 : magnifique balade d'automne, autour de Cluny, avec mon petit frère !



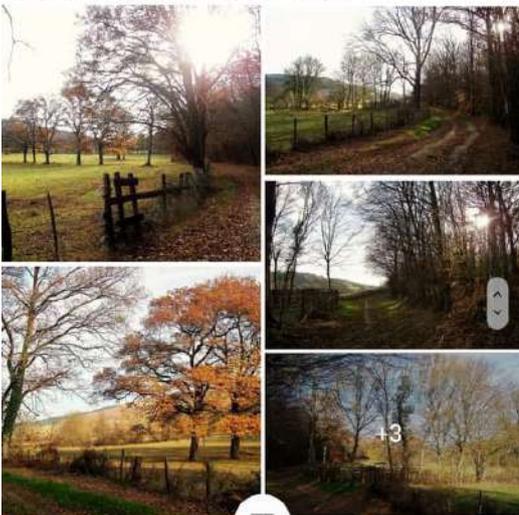
Tu sais que tu aimes Cluny et le Clunisois

J-Chr Parcel · 1j ·

C'était il y a 4 ans, le 23 novembre 2017. En sortant De CLUNY, le Chemin de Compostelle emprunte le GR 76 ... et il a bien raison !

Soleil rasant sur les couleurs de l'automne finissant.

Aujourd'hui avec le beau temps c'... Voir plus



24



Tu sais que tu aimes Cluny et le Clunisois

Annie Lionet Catteau · 3j ·

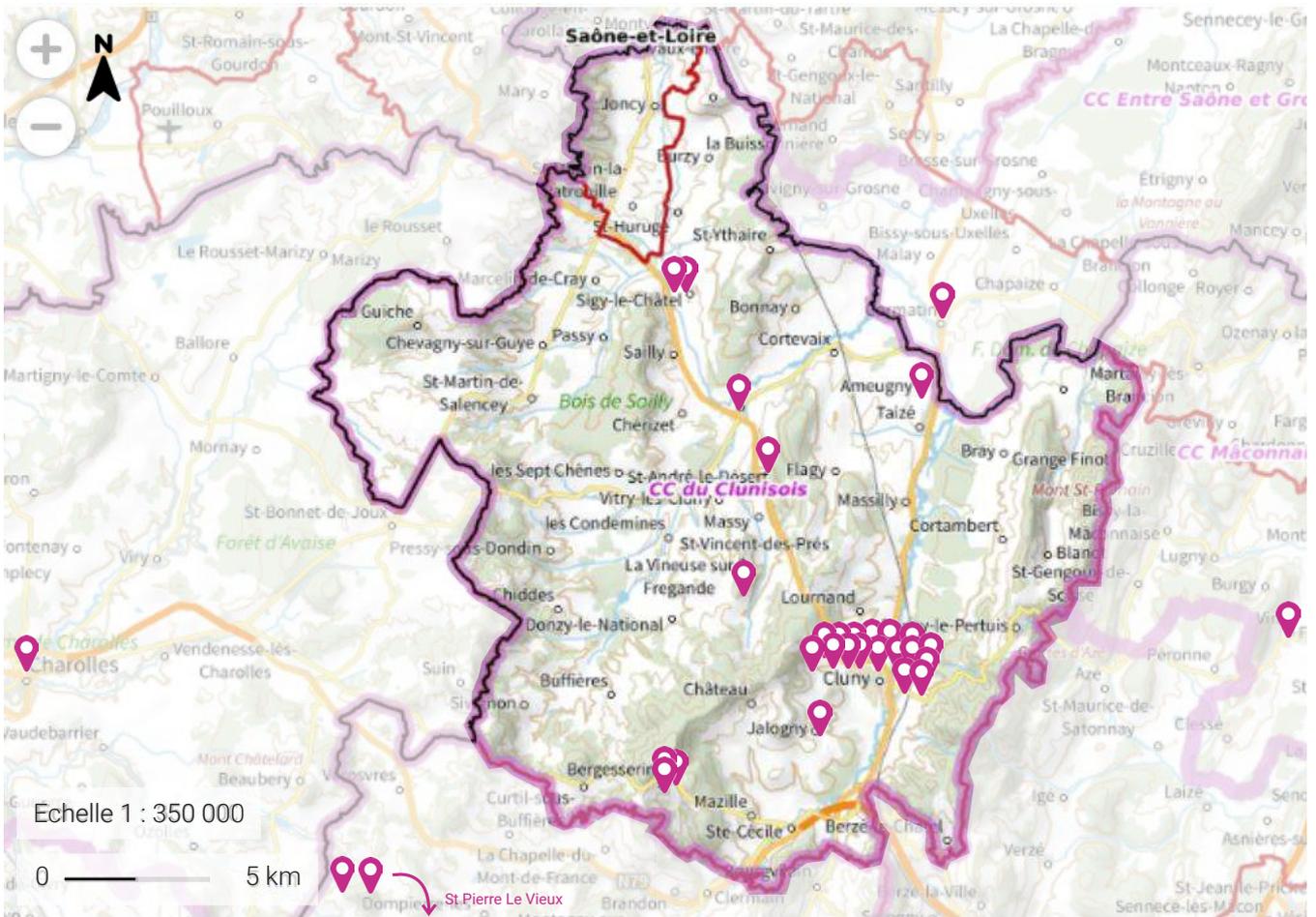
Très beau temps au col des Enceints ce matin bonne journée



33

captures d'écran du groupe facebook "Tu sais que tu aimes Cluny et le Clunisois" sur lequel nous avons contacté des habitant.es et récupéré quelques photos du territoire pour échanger lors des entretiens

CARTE DE LOCALISATION DES ACTEUR.ICES ENQUÊTÉ.ES SUR LE CLUNISOIS



Source : IGN
Auteur : M2 SADL

analyse

socio-

anthropologique

PARTIE 1 : PLURALITÉ DES REGARDS SUR LES FORÊTS

Les entretiens conduits sur les usages et les représentations des forêts du Clunisois ont donné lieu à de multiples regards que nous tâcherons de présenter et d'expliquer.

A. Personnification, identification au vécu de la personne et résilience

a. La personnification des forêts du Clunisois : entre liens affectifs et rapports réciproques

Dans les discours des personnes interrogées sur les forêts du Clunisois, la personnification est marquante. En effet, cette figure caractérise la perception de certain.es habitant.es qui se promènent très souvent dans les forêts de la région et/ou qui s'y rendent parfois pour cueillir des champignons. A ce titre, les habitant.es ne cessent d'attribuer des traits et propriétés humain.es aux forêts ou à certaines espèces qui s'y trouvent.

Il importe de mentionner que, dans les représentations qui se formulent, cette personnification des forêts prend différentes allures suivant l'expérience de la personne avec qui nous nous sommes entretenu.es. A cet égard, O., retraitée et propriétaire forestière, a échangé avec nous sur les forêts du Clunisois. En nous parlant de sa relation avec les forêts et les arbres, elle nous a dit ceci : « [...] *les arbres me parlent, je leur parle aussi !* ». A ce titre, la forêt est perçue comme un espace de communication, d'échange ou d'interaction. Par ailleurs, cette propriétaire forestière pense que « *les arbres, curieusement chantent* » au point qu'elle se sent comme « *berc[ée]* » dans les forêts. Eu égard à ces perceptions mettant en valeur la figure de la personnification, on peut reformuler l'idée de Foyer et ses collègues pour dire que non seulement les usager.ères pensent qu'ils entretiennent des relations de communication plus ou moins directes, par le chant notamment, avec les arbres, mais aussi, que ceux-ci sont animés d'esprits qui les rendent aptes à interagir avec elleux (Foyer et al, 2020). O. est allée plus loin dans ses propos pour faire ressortir la dimension protectrice des forêts, qu'elle a exprimé dans les termes suivants : « *Oui, j'ai toujours connu et les arbres me protègent, je sais pas pourquoi mais c'est comme ça* ». Ainsi, nous pouvons voir comment s'établit le rapport entre cette habitante et les forêts dans le Clunisois. A ce titre, nous pouvons

comprendre que ce type de rapport qu'elle entretient avec les arbres se situe au-delà d'un simple rapport humain.e - non humain.e, mais s'inscrit dans une logique d'interaction complexe. En effet, personnifier un arbre renvoie non seulement à un imaginaire et une dimension affective dans la mesure où l'usager.ère se permet d'attribuer des sentiments, des sensations, des émotions à l'arbre, mais aussi témoigne de la place que celui-ci occupe ou du rôle qu'il joue dans sa vie et de la manière dont iel y est attaché. Cela nous fait penser au concept d'« *écologie affective* » qui renvoie à l'exploration de l'engagement émotionnel chez l'humain dans son rapport à l'environnement ou dans son récit sur l'environnement. Ce concept est développé, entre autres, par Natacha Myers (2015) dans un programme de recherche sur les relations entre les hommes et les végétaux où elle s'est plus particulièrement intéressée à la question des sensibilités aux plantes.

Les propos de F., retraitée qui a travaillé pendant plus de 30 ans à l'ONF et qui vit dans une ferme collective dans le Clunisois, s'inscrivent dans cette même perspective quand elle nous dit : « *Et si on est présent, la forêt nous entend et c'est une façon de prendre soin d'elle. On peut prendre soin d'elle physiquement bien sûr mais il y a aussi partout la gratitude qu'on a pour cette forêt, ou tout ce qu'on ressent c'est une façon de prendre soin vraiment. Comme de n'importe quelle plante, ou de n'importe quel animal. Ou n'importe quel humain !* ». Cette copropriétaire de forêt, suivant le type de relation qu'elle entretient avec les arbres, pense que les forêts doivent être soignées comme les êtres humains. A cet égard, on peut se référer aux notions de *care* et de *compagnonnage* développées dans de nombreuses recherches et réflexions traitant du rapport humain-végétal (Tsing, 2012 ; Krzywoszynska, 2016 ; Hartigan 2017). À travers ces deux notions, il s'agit « de mettre en avant les processus qui tendent à réduire la distance entre humains et végétaux pour souligner les dynamiques de réciprocité, d'engagement d'affect, des entrelacs de subjectivités et d'agentivité » (Foyer et al, 2020, p. 6). C'est-à-dire que non seulement les humains et les végétaux entretiennent un rapport fondé sur des liens effectifs ; mais les un.es sont capables d'agir, d'influencer les autres. Ainsi, pour rendre compte des relations humain-arbre exprimées dans ces représentations, la notion de *care* peut être vue comme l'attention prêtée aux arbres et la capacité à les observer de manière attentive. Celle de *compagnonnage*, quant à elle, peut renvoyer à des liens affectifs et des modes de communication divers (Foyer et al, 2020, p. 4). Il faut dire que dans certains courants de pensée comme les théories portant sur l'éthique environnementale développées par des auteur.ices comme Laugier (2013) et Raid (2015), des théories de l'écologie politique développées par Bauhardt et Harcourt (2019) le *care* peut prendre le double sens de « faire attention à » et de « prendre soin de ». A cet égard, le *care* est susceptible d'impliquer non seulement une sorte d'observation bienveillante du végétal, mais également un rapport de responsabilité en termes de bien-être (Laugier, 2013 ; Raid 2015 ; Bauhardt et Harcourt, 2019 cités par Foyer et al, 2020, p. 3).

De surcroît, ce rapport complexe entre les usager.ères et les arbres dans les forêts du Clunisois nous amène à penser aux travaux de Malinowski (1935) et de Descola (1986) dans lesquels la pensée anthropologique s'utilise pour rendre compte de l'existence des modes de relation aux arbres ou aux végétaux impliquant des formes d'agentivité des arbres et d'interactions entre les humain.es et ces derniers qui peuvent être considérées comme partie intégrante des réseaux de sociabilité (Malinowski, 1935 et Descola, 1986). A cet égard, l'agentivité - propriété attribuée aux arbres peut être entendue « comme une capacité à développer une pensée indépendante et une capacité à choisir librement d'agir en fonction de ses idées » (Hayward, 2012 cité par Morin et al, 2019, p. 6). Dans cette perspective, les usager.ères supposent que les arbres comme les humains, détiennent un certain pouvoir d'agir, une capacité, une capacité. Autrement dit, les arbres disposeraient d'organes de sens qui les rendent capables d'interaction avec les humain.es. Ainsi, D. nous a fait savoir que se balader en forêt c'est comme se rendre chez des membres de la famille. « *J'ai pas vraiment de saison préférée mais j'ai des rendez-vous [...] C'est comme ça (elle rit), c'est un peu comme des frangins qu'on va voir de temps en temps !* ».

Dans ce même ordre d'idées, on peut également se référer aux propos d'A.T. Si les autres usager.ères ont concentré leurs propos sur les forêts en général, A.T. nous a parlé d'une essence d'arbre particulière en mettant en avant sa beauté, sa musculature, sa sensualité : « **Oui le hêtre ! Le hêtre bah je vais vous en montrer un, il y en a un là. C'est celui qui ressemble le plus à la musculature humaine. [...] C'est sa beauté**

qui le rend fragile [...]. Alors quand il est très gros, parce que c'est un arbre qui peut être énorme, il a carrément des muscles. C'est magnifique, c'est un jeune. [...] Il est carrément sensuel quoi ! Voilà encore c'est cette peau, elle est froide mais c'est doux ». A.T. décrit le hêtre comme un.e humain.e. il le compare en effet à un être humain élégant doté d'une musculature pouvant attirer tous les regards. Si dans le cas des plantes on parle d'écorce, cet usager n'hésite pas à parler de la peau du hêtre qui le rendrait « doux » et « sensuel ». Ainsi, est mise en exergue la dimension esthétique de cette essence d'arbre qui laisse transparaître l'image d'un être humain musclé.

b. Les forêts du Clunisois : quand les humain.es s'identifient aux arbres

Si certain.es usager.ères personnifient les arbres en y attribuant des traits humains, d'autres s'identifient à la façon dont ils vivent ou poussent. En effet, nous comprenons que la volonté d'expliquer le sort des forêts et des arbres amène certain.es enquêtés.es à se comparer aux arbres, à comparer leur vie à celle des arbres. Ainsi, J-C., un retraité vivant dans une ferme collective dans le Clunisois, n'a pas hésité à nous parler de la vie difficile des arbres en se référant à son vécu personnel :

« J-C. : Un arbre qui a souffert, je vous disais celui que j'ai trouvé, bah il est tordu donc ça veut dire qu'il a eu une vie pas facile pour arriver au même niveau que les autres, il a dû se battre. Des fois c'est des accidents climatiques, ou un coup de vent qui font casser un arbre. Puis hop il y en a un à côté qui en profite.

OLYMPE : Et ça vous touche tout particulièrement ça la difficulté d'un arbre ?

J-C. : Bah oui parce que regardez, moi je suis amputé maintenant. Et puis je me dis tiens un arbre qui a dû lui aussi souffrir et puis bah il s'en est relevé ».

Dans cet extrait, J-C. met en relief la souffrance des arbres en faisant référence à sa situation. Il nous laisse comprendre qu'un arbre abattu ou victime d'accidents climatiques souffre comme il a souffert au moment où il a eu un accident de travail qui lui a coûté son bras. Toutefois, il précise que malgré toutes les souffrances qu'un arbre endure il arrive à se reconstruire ou à se régénérer.

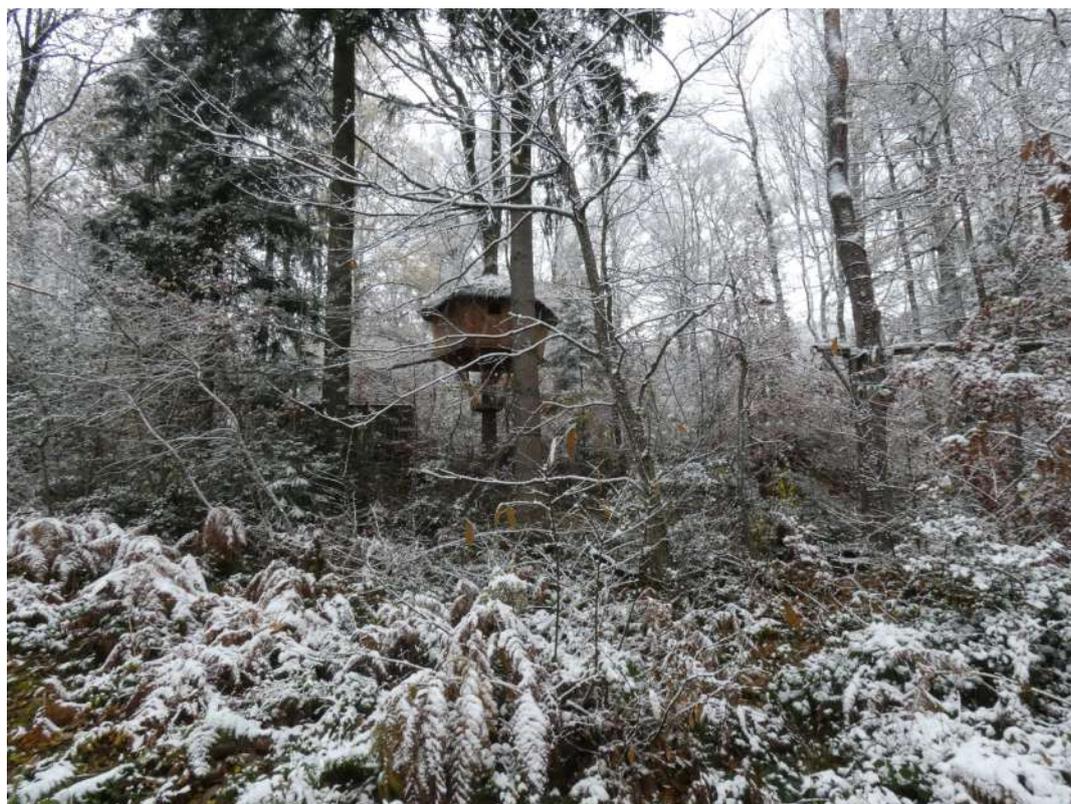
c. Les forêts du Clunisois, des forêts perturbées, mais résilientes

Si certain.es usager.ères se permettent, dans leurs représentations, de personnifier des essences d'arbre en leur attribuant des sentiments, des sensations, des émotions et en s'identifiant à leur vie ou à leur sort, d'autres n'ont pas manqué d'exprimer les capacités de résilience des forêts du Clunisois. Dans cette perspective, la résilience peut s'entendre « comme la capacité des forêts de supporter (absorber) les pressions externes et de retrouver, avec le temps, son état original après avoir subi des perturbations » (Thompson et al, 2009, p.7) ou de se reconstruire. Cela nous renvoie aux propos de D. qui pense que « [...] les arbres sont tenaces, en même temps ils sont fragiles ». Selon elle, les arbres sont capables de surmonter des difficultés énormes pour continuer à grandir. Cette dimension résiliente des forêts nous ramène aux témoignages de J-C. qui nous a montré comment les arbres sont capables de résister à certains traumatismes et de se régénérer. Cela nous fait penser à un homme qui s'attache à son dessein, ses rêves, malgré les difficultés auxquelles il est confronté. O. a pu également mettre en évidence la capacité de résilience des forêts du Clunisois en nous disant ce qui suit : « *Puis finalement un an plus tard je suis contente que ce soit fait parce que il y a d'autres trucs qui poussent autour, les souches on les voit moins, c'est moins violent...Je me dis c'est ça la vie de la forêt aussi et en fait j'apprends. J'apprends de la forêt, la forêt m'apprend et en plus j'y suis bien donc...* ». Elle a continué à nous décrire non seulement la

façon dont la coupe rase a un effet violent sur les forêts, mais aussi, et surtout, la manière dont celles-ci se sont reconstituées au fur et à mesure : « Ah bah physiquement c'est violent. Après, 6 mois après, c'était très triste et puis finalement l'hiver d'après il y repoussait déjà des premières digitales, donc la forêt était devenue violette. Puis l'année d'après il y a des genêts qui ont poussé donc c'était jaune et violet. C'était déjà moins terrible mais il reste toujours ces espèces de branches coupées, puis ça repousse ». Si elle décrit la coupe rase comme une pratique violente, elle cherche tout de même à nous montrer comment celle-ci a des effets positifs sur les forêts en favorisant l'émergence de nouvelles espèces ou de nouvelles plantes.

Ainsi, dans ces différents discours mettant en valeur la résilience des arbres, les usagers cherchent à nous faire comprendre comment les forêts du Clunisois sont capables de surmonter toutes les perturbations et de se régénérer progressivement dans une temporalité plus ou moins longue. Et ils nous montrent que, quand les perturbations graves auxquelles sont confrontées les forêts ne découlent pas de facteurs naturels, elles résultent des interventions ou des activités humaines. O. et J-C. ont fait état de ces facteurs dans leurs propos quand ils nous ont parlé de la coupe rase et des accidents climatiques.

B.« Le monde des arbres c'est pas le monde des humains »



Photographie d'une cabane dans la forêt de Bergesserin, à D'Arbrazed.

Crédit photo : M2 SADL

Sur la notion de « Nature »

Par souci de clarté dans la suite du développement de cette partie, nous parlerons ici de la *Nature* au sens biologique et philosophique du terme, tel que la définit le CNRTL (Centre National des Ressources Textuelles et Littéraires), c'est-à-dire comme « l'ensemble de la réalité matérielle considérée comme indépendante de l'activité et de l'histoire humaines », qui est également un « environnement terrestre, en tant qu'il sert de cadre de vie à l'espèce humaine, qu'il lui fournit des ressources ». La Nature est par ailleurs un « milieu terrestre particulier, défini par le relief, le sol, le climat, l'eau, la végétation », recouvrant une « force spécifique au vivant ». Aussi, selon la définition qu'en fait Le Larousse, *la Nature est l' « ensemble de forces ou principe supérieur, considéré comme à l'origine des choses du monde, de son organisation »*.

a. La forêt, un « lieu-ressource » (F.)

Les enquêtés du Clunisois semblent effectuer nombre de balades en forêt seul.es. Ceux-ci disent aimer cette sensation de solitude qui leur permet de réfléchir à leur vie. Le fait de s'immerger dans l'ambiance procurée par les arbres leur donne « *De la paix ! Une paix totale !* » nous explique une enquêtée. M., et nombre d'habitants abondent en ce sens : pour elleux, « *la forêt apporte beaucoup* », elle développe « *du bien-être, une impression de se ressourcer. (silence) C'est banal de dire ça ! (rires) mais...mais ouais on se sent connecté à la Nature* ». Ainsi, semble se dessiner l'idée que la forêt est un lieu « à part », chargé d'une énergie particulière.

Pour comprendre l'expérience bénéfique de l'altérité, expérimentée lorsqu'on entre en contact avec ces forêts, il nous faut creuser les vécus des habitants.es. Aussi, J-L D. exprime-t-il lui aussi son attachement aux arbres : « *Donc de ce point de vue-là, je me sens dans une forêt, comme D., dans une espèce de relation ... affective, forte. Une forme de matrice de vie dans laquelle j'ai passé une partie de mon développement personnel, on va dire. Du coup je suis très très attaché aux arbres* ». A.T., de même, opine dans ce sens « *[...] pour moi c'est vraiment un des lieux ici où on est le plus, le plus en harmonie avec la Nature, on a à la fois... On est un peu loin des Hommes en quelque sorte, on se plonge dans un tout autre milieu et puis euh...y'a...y'a moi les arbres ils m'apportent un certain apaisement, un certain émerveillement* ».

Les forêts sont « des **lieux-ressource** » pour F. Les balades au sein de celles-ci sont « **un besoin vital** » pour J., comme pour Alain.T. Ce dernier nous explique :

« JEAN MYRTHO : *Est-ce que la forêt occupe une place importante dans votre vie ?*

A.T. : *Oui quand même, je crois, j'irai..., moi je pense que, pas tout à fait chaque week-end, mais pratiquement au moins 40 week-end dans l'année je vais dans la forêt. C'est vraiment presque un besoin vital.*

JEAN-MYRTHO : *Comment vous pourriez décrire ce besoin vital ?*

A.T. : *Voilà j'ai besoin de ça pour me ressourcer, pour repartir dans toutes mes activités, mon travail, mes engagements au niveau de la Communauté de communes et tout cela. Euh si j'ai pas un samedi-dimanche dans la Nature où je peux me ressourcer, c'est difficile de recommencer la semaine.*

»

Le fait de passer du temps en forêt semble correspondre à une prise de recul voulue face au quotidien. Quand A.T. parle d'« *un tout autre milieu* », « *loin des hommes* », il place les forêts hors de la place prise par l'anthropocentrisme dans le monde. Cette façon d'opposer « *le monde des hommes* » au « *monde des arbres* » (J-C.) peut nous faire penser aux sylvothérapies, des sortes de cures qui consistent à prendre des bains de forêt, afin de se reconnecter à soi-même. De la même façon, selon le témoignage des personnes enquêtées dans le Clunisois, les forêts apparaissent comme un bol d'air permettant de s'échapper de la routine, des jonctions quotidiennes et finalement, de sa condition d'humain.

La Sylvothérapie

« Depuis 2017, en France, nous assistons à une prolifération d'articles, d'ouvrages, de sites forestiers, de professionnels qui mobilisent la thématique de la sylvothérapie ou *shinrin yoku*. Ce fait social révèle donc une préoccupation contemporaine. Cette activité consiste au travers d'un tour, d'un parcours ou d'un cheminement, à fréquenter un espace forestier, ici montagnard, pour venir à la rencontre des arbres et de leur univers sylvestre. Il s'agit d'une immersion au sein de la communauté des montagnes et des arbres. [...] Ce fait social révèle donc une préoccupation contemporaine qui n'est pas sans nous rappeler la pratique des ramasseurs/cueilleurs des bois. En effet, celle-ci peut se définir, « en partant du terrain, par un état d'esprit particulier, une manière de concevoir l'espace environnant comme un fonds commun de richesses dans lequel on peut puiser selon ses besoins » (Mechin, 1989, p. 169). L'activité étudiée se déroule dans un espace forestier montagnard et nécessite un déplacement afin d'atteindre l'objet espéré de la quête, qu'il soit matériel et/ou symbolique (Guyon, 2004). Ici, comme pour les autres itinérances sylvestres, au-delà de la matérialité potentielle (les champignons), se joue toute une série de rapports de l'individu à l'espace (parcours, haut-lieu, repère, coin, divagation, lecture de l'environnement), au temps (lenteur), au corps (mobilisation corporelle, soin, sens), aux modalités de déplacement, aux éléments naturels et enfin aux imaginaires (philosophie holistique, conscience). Il convient de questionner le terme de sylvothérapie, car cette appellation, s'autoproclame comme appartenant à la famille des pratiques de santé et de soins. Pourtant, les personnes rencontrées ne sont pas, dans leur majorité, « malades », mais sont dans une recherche de mieux-être (maux de dos, problèmes de digestion, etc.), ou dans une époque charnière de changement de vie, ou encore curieuses de découvertes. »

Guyon, Frédéric. « Les itinérances sylvestres montagnardes : des égarements pour parfaire son corps capacitaire », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], vol. 108, no. 3, 2020

b. Les forêts participent au « cycle de la vie » (A.T.)

Cette prise de recul apparaît comme une évidence aux yeux des enquêtés. **Pour elleux, le besoin de côtoyer les forêts est une certitude. Elleux ne remettent pas en question l'importance de celles-ci dans leurs vies.** Les enquêtés témoignent de leur « *émerveillement* » (A.T.) quant à la résilience de ces espaces qui fourmillent de vie. **La notion de « cycle » revient fréquemment lors de nos entretiens :** « [...] y a un moment c'est magique aussi, voilà un côté négatif avec un côté tout à fait positif. Voilà c'est difficile c'est un peu ambivalent. Ça fait partie de la vie et c'est sûrement bien pour la forêt que cette alternance, ben aussi que y ait d'autres forêts qui puissent vivre ». Cette notion de cycle renvoie finalement au cycle de la vie. Un

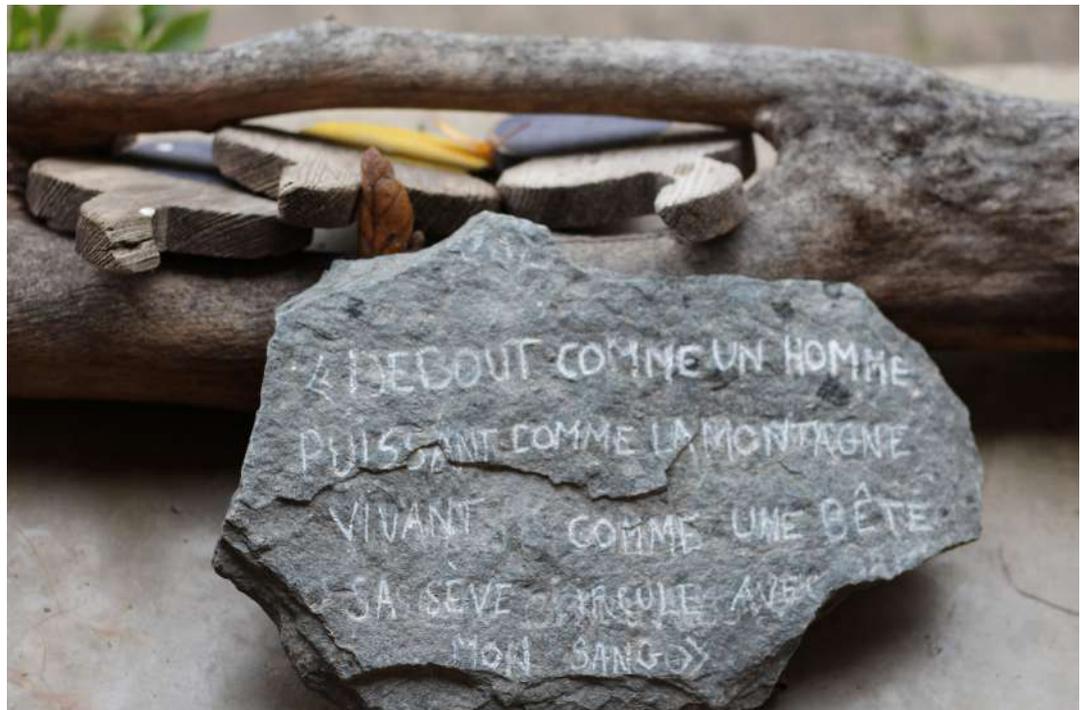
lien est bien présent chez les habitant.es du Clunisois, entre le fait de passer du temps en forêt, et le fait de s'échapper de sa condition d'être humain. A.T. continue de nous expliquer son admiration pour les forêts en ces termes : « [...] on voit que la Nature, elle est capable, elle a été capable de tout temps de pousser, de produire non des déchets, mais de les transformer à ce qu'ils puissent resservir dans le cycle de la vie [...] ». Le côté « biologique » des forêts est tout aussi important que son côté « métaphysique »*12. Cet aspect cyclique correspond à un « tout » (A.T.), qui rend l'existence des forêts d'autant plus vitale.



Prise de vue de la parcelle de J., au Moulin de Pras
Crédit photo : M2 SADL

J., propriétaire du Moulin de Pras, lorsqu'il nous explique pourquoi il a choisi de ne pas acheter un terrain dans un vignoble du Sud, mais plutôt la ferme qu'il possède actuellement, insiste sur le fait que les arbres du Clunisois ont « plus » de force, et que le ruisseau qui traverse son terrain est un atout pour leur communication : « Si tu veux, **tu n'as pas de force, t'as pas de puissance. Et puis ce que je pense est intéressant dans l'arbre c'est la communication et puis ces échanges terre-eau.** Je trouve que pour le coup, **je te filerais 50 balles (rires)**, la relation profonde des racinaires et puis là haut, quand on imagine le tas de racines, qu'on voit ce que ça fait dans le sol, c'est juste incroyable ». Il est d'ailleurs intéressant de noter la pique que nous a alors lancé J. : en l'incitant à parler des arbres qui l'entourent et de la raison pour laquelle il les avait acquis, il nous a alors comparé.es à des psychothérapeutes. Preuve que l'arbre n'est pas qu'un élément du paysage, mais quelque chose qui le touche, et qu'il ne choisit pas au hasard, sans pour autant pouvoir nous l'expliquer simplement.

*12 Dans le sens d'une « conception d'ensemble qu'une personne se fait du monde et de la vie », défini par le CNRTL comme « la recherche du sens, des fins de l'existence » et « qui relève d'un ordre transcendant, celui de l'essentiel, de l'absolu ». Propos de F. lors de notre entretien.



« Debout comme un homme,
Puissant comme la montagne,
Vivant comme un bête,
Sa sève circule avec mon sang »

(extrait du poème *L'Arbre* de Gabriel Cousin), pierre photographiée à l'entrée des locaux de D'Arbrazed

Crédit photo : M2 SADL

J-C. est lui aussi ému par la puissance régénératrice du sol forestier. Il fait l'éloge de la lenteur de la vie au fil de son témoignage, du cycle des forêts qui se transforme et s'alimente sans cesse. Ce dernier renouvelle son émerveillement face au « *humus qui amène de la vie, qui maintien[t] la vie* », et nous met en garde sur le traitement réservé aux forêts, pour lui l'humain doit se tenir à distance de ce processus, ne pas s'en mêler :

« *L'eau elle arrive à faire son chemin mais je veux dire, avec des machins pareils qui pèsent 25 tonnes, le terrain est labouré, la forêt est labourée, tout est retourné. Alors que là, regardez, la vie est là, les feuilles sont tombées, le printemps prochain vous aurez un humus là-dessous de 15 centimètres, puis la vie elle va être là-dedans quoi ! Puis après ça se renouvelle, après de nouveau les feuilles apparaissent là-haut, puis... Ca pour moi c'est merveilleux, je veux dire, c'est bénin, mais c'est des sensations de gamin peut-être, mais ça me suffit. »*

c. Des « énergies différentes » (F.) qui ont « un pouvoir... un peu magique quand même » (D.)

Il existe une réflexion philosophique, un savoir partagé chez les habitant.es du Clunisois sur leur lien aux arbres du territoire. Ceux-ci s'ouvrent facilement sur la relation qu'ils entretiennent avec les forêts environnantes. Plus qu'avec les forêts d'ailleurs : avec les arbres. En effet, *une simple activité*, comme travailler le bois par exemple, n'est plus une simple activité, dès lors que les arbres y sont mobilisés. F. nous explique*¹³ « *J'adore travailler le bois, toi aussi tu travailles le bois (s'adresse à J-C.). C'est vraiment voilà, il*

*13 O aussi dit « sculpter le bois », mais par souci d'être synthétique nous nous concentrerons dans cette partie sur le témoignage de F..

est encore vivant hein après le bois, d'une autre façon. Et en fonction des sortes de bois qu'on met dans nos maisons, là aussi il y a des énergies différentes. Ils sont connectés à des étoiles les arbres et en fonction desquelles, ils sont pas connectés aux mêmes ».

Ce savoir philosophique passe par une analyse personnelle des énergies échangées entre les arbres. Ces énergies sont qualifiées de « puissance », soit « magnifique », soit « extraordinaire » pour F. et D..

« OLYMPE : Si vous deviez résumer les forêts en quelques mots, quels mots vous mettriez dans cet ensemble ?

F. : Moi je dirais puissance magnifique »

« D. : Donc outre bien sûr ce qui nous... ce qui est terriblement beau, dans l'arbre, il y a aussi tout ce qui est en-dessous [...] les secrets des arbres se trouvent sous la terre. Et nous échappent. Mais qui, comme J-L vient de le dire, concernent le temps long, les échanges, les transmissions, les croisements. Enfin les choses improbables, c'est aussi en dessous. Pour moi ça fait un tout, l'arbre, c'est aussi ça. Cette attraction que je ressens, c'est ce que je ne vois pas mais qui me dépasse. Dans l'arbre, tout me dépasse ! Ce qui est dessous, et ce qui sort de terre. Je sens une sorte de puissance extraordinaire. »

Cette « puissance » dégagée par les arbres, et les énergies, les transmissions qui en émanent sonnent comme une évidence dans la bouche des enquêtées. Ces sensations et ces émotions semblent difficiles à exprimer tant elles les dépassent, et sont presque, nous pouvons le dire, transcendantes.

Aussi, D. continue-t-elle : « **C'était pour dire que...ça nous dépasse quoi, ça nous interroge, ça a un pouvoir.. un peu magique quand même** (rires) ». Ce « pouvoir magique » semble bien lié à l'attraction des enquêtées pour les forêts. **La notion d'univers magique convoquée ici par D. se rapproche des qualificatifs d' « enchantement » et « d' « émerveillement » cités plus haut.** La « transcendance » est définie comme telle dans le CNRTL (Centre National des Ressources Textuelles et Littéraires) : « ce qui dépasse l'horizon quotidien », c'est la « supériorité marquée d'une personne ou d'une chose sur une autre » (ici, les arbres sur les humains), c'est le fait d'avoir « une conscience qui transcende ». Si l'on va plus loin, c'est « l'existence des fins du sujet en dehors du sujet lui-même », ou « le caractère d'une cause qui agit sur quelque chose qui est différent d'elle, qui lui est supérieur ».

Dès lors, il semble cohérent que les enquêtées utilisent des termes nébuleux et grandiloquents pour désigner un phénomène qu'elles ne savent expliquer, mais qui leur paraît vital.

Pour illustrer cette idée de transcendance vécue chez les habitant.es du Clunisois dans les forêts qui les entourent, nous pouvons continuer d'analyser le témoignage de F. Celle-ci nous explique sa déambulation dans la forêt, en nous précisant pourquoi elle choisit de s'arrêter à tel endroit et pas un autre, ou pourquoi elle admire cet arbre en particulier. « Et puis après, des ressentis énergétiques aussi, **on va sentir l'endroit où dans la forêt, où il y a des énergies un peu spéciales, où ça vibre plus fort, où on est appelé.e par tel endroit parce que...on sait pas vraiment expliquer euh, avec notre intellect mais on...voilà il y a des aspects comme ça d'endroits où on se sent vraiment bien** ». Elle décrit cet « appel de la forêt » comme une intuition. Une fois de plus, les « énergies », le « vibratoire » sont convoqués dans son récit. « C'est à l'intuition c'est-à-dire que **j'étais comme appelée ici, c'était là et pas ailleurs ! J'ai choisi celui-là, le houx là et celui de là-bas. Comment dire ? Il y a quelque chose de spécial ici on va dire, qu'on peut sentir, c'est vibratoire, dans l'énergie** ». Lorsqu'on lui demande si elle a une pratique de magnétisme, F. nous répond vaguement qu' « un peu, oui ». Quand elle tente de décrire sa communication avec les arbres, elle utilise le terme « métaphysique ». Le ressenti des enquêtées jongle entre métaphysique, transcendance et spiritualité. La pratique de F. en forêt,

comme celle d'O., de D. ou d'A.T. peut presque revêtir une connotation religieuse, pour elleux, la promenade en forêt est une pratique spirituelle, une forme de ressourcement, de connexion à la Nature. F., lors de notre entretien, revient sur la relation qu'elle entretient avec l'un des chênes dans son terrain : pour elle, celui-ci fait presque office de temple, d'autel ; elle lui adresse ses prières et ses plaintes, elle lui parle, et lui, « l'écoute ». « *Chez moi j'ai la chance d'avoir un gros chêne et là j'y vais tous les jours. Parfois je chante, parfois je pleure, peu importe mais le gros chêne est là, je me sens vraiment bien, il est très très beau ce chêne. Puis j'y vais, plus il est beau ! (rires)* ». Lors de notre marche commentée, celle-ci s'arrête dans une clairière de leur parcelle : « *En fait, **dans le monde métaphysique il y a des êtres qui sont là, je sens leur présence quoi. Et je me sens bien là. C'est un bel endroit pour se recueillir, pour se poser, pour se laisser à... On pourrait dire qu'il y a une belle connexion terre/ciel ici. Ces arbres ils sont porteurs de... il y a toute une vie qu'on voit pas avec nos yeux physiques mais c'est bien présent*** ». Ainsi, le monde des arbres est invisible aux yeux des humain.es, à moins qu'on ne soit à l'écoute pour le sentir et communiquer avec eux.



Photo prise dans la parcelle du Groupement Forestier Citoyen lors de la marche commentée avec J-C. et F.

Crédit photo : M2 SADL

Cette écoute des arbres, J-C., F. ainsi que D. y font référence. Pour elleux, la forêt est un lieu de quiétude, où l'on se doit d'être calme, et de respecter ce silence : « *Je suis souvent tout seul [...] On peut s'asseoir quand il faut que ce soit sain par terre, puis tout bêtement **on écoute quoi*** » (J-C.). « [...] *Et si on est présent **la forêt nous entend** et c'est une façon de prendre soin d'elle* » (F.). « *Il faut quand même, à certains moments en tout cas, **être en symbiose avec nos arbres*** » (D.). Cette dernière nous raconte d'ailleurs un moment passé avec une amie en forêt. D. a alors assisté à ce qu'elle décrit comme un moment de « symbiose » entre son amie et l'arbre : « *Un jour à P.clos, j'ai vu une amie, elle est arrivée elle s'est plaquée sur le tronc d'un arbre immense, c'était un frêne, tout ce qu'il y a de plus courant je dirais, dans la région, mais qui avait grandi en bordure de cette mare justement, la mare c'était extraordinaire pour héberger des arbres, qui venaient comme ça tous seuls quoi. Et **elle s'est plaquée, et je sentais que c'était vraiment, pour elle, vital, nourricier. De passé et d'avenir. Et... tous les échanges, toutes les transmissions dont on peut rêver. À condition de les entendre*** ».

Les forêts, nous l'avons vu, sont des « lieux-ressources » (F.) pour les enquêté.es. Ceux-ci

témoignent « *C'est vraiment des lieux ressources quoi ! Ça nous inspire, parfois on a des émotions fortes, on peut même y adresser, j'ai envie de dire, nos prières, mais prières au sens large, c'est-à-dire c'est vraiment un endroit paisible la forêt pour adresser à l'univers...* (silence) comment on pourrait décrire le mot de prière au sens large ? Oui, nos demandes qui ne sont pas que pour nous. Enfin moi **c'est un lieu où je rêve d'un monde d'harmonie, et là je demande à ce qu'on le crée quoi !** En forêt ou sous un bel arbre, pas forcément en forêt, c'est comme ça que je me sens le mieux » (F.). Il en va de même pour J. quand nous lui parlons de son travail (au contact permanent des arbres) : « *c'est que effectivement il y a des chênes au fond là, qui me filent de l'énergie* ». Pour lui, c'est la raison qui le pousse à continuer de travailler, malgré une activité qui n'est à ce jour, pas rentable : « *Bah quand de ton projet tu ressors pas un revenu ou comme ces premiers matins de neige, de gèle, je me dis pourquoi finalement je ne bosse pas dans un bureau et puis, donc non j'y vais parce que j'ai mon chêne au fond c'est ça l'énergie* ». Le chêne de J. est son ancrage, c'est un objet dans lequel il place son espoir et sa résilience quant à l'avenir, de la même façon que le chêne de F. est tant son ami que son thérapeute. Cette foi en les arbres, J. la révèle ainsi : « *[...] Toutes mes règles sont issues de la nature et puis du côté rural de la chose* ». L'univers forestier lui semble révélateur d'un ordre du monde.

En plus de communiquer avec ces forêts, les enquêtés nous apprennent qu'ils entretiennent une relation de soin avec celles-ci. F. rapproche cette bienveillance, ce *care*, au soin humain, à l'attention des humains pour leurs proches : « *[...] on peut prendre soin d'elle physiquement bien sûr, mais il y a aussi partout la gratitude qu'on a pour cette forêt, ou tout ce qu'on ressent, c'est une façon de prendre soin, vraiment. Comme de n'importe quelle plante, ou de n'importe quel animal. Ou n'importe quel humain* ». M, elle, s'inquiète de la dégradation de la relation qu'entretiennent aujourd'hui les habitants, mais surtout les exploitants de la forêt, aux arbres du Clunisois « *Là en ce moment c'est de plus en plus des forêts entières de feuillus qui tombent, et là c'est... Ca fait mal au coeur quoi. On a l'impression je sais pas, de perdre le contact avec la Nature quoi* ». Ce « *contact avec la Nature* » (M.) est quelque chose qui nous est apparu comme précieux aux yeux des enquêtés. Nous l'avons dit précédemment, ceux-ci entretiennent un lien fort aux forêts qui les entourent.

Ce lien différent, précieux, s'explique selon J-C. et J-L D. par **la différence de rythme vécue entre les arbres et les humains**. « *C'est un autre monde pour moi* » (J-C.). Ainsi, pour lui « *le monde des arbres c'est pas le monde des humains* », « *c'est un autre monde, ils vivent à un autre rythme. [...] C'est autre chose, je vous parlais tout à l'heure du sol, c'est de là que tout démarre, que ça se fait petit à petit c'est pareil au bout de combien d'années cela se crée ? Bah c'est un monde et comme dit F. faut savoir se balader dedans, savoir regarder, toucher, c'est tout ça quoi* ». J-L D. partage son avis, il faut interagir avec eux, même s'ils « **nous dépassent complètement** » (J-L D.) : « *Moi je suis persuadé que quand on leur parle, quand on leur rend visite, etc., eh bien ils sont aussi sensibles à ça, c'est vraiment un échange avec eux* ». **La puissance allouée aux arbres tient dans son origine créatrice. C'est au sein des forêts que se crée la vie.**

d. « Une unité de la vie » (A.T.) dans les forêts du Clunisois

Ce « *monde des forêts* », et le « *monde des humains* » (J-C.), forme un « *tout* » pour A.T. Nous pouvons souligner cette contradiction dans la conception des univers des acteurs : en effet, certains prônent l'existence d'un « *tout* » (A.T.), quand d'autres imaginent que les forêts font partie d'autre chose, d'une autre catégorie, d'un « *autre monde* » (J-C.). Cette notion de « *tout* » s'exprime pour A.T. par l'aspect cyclique de la vie dans la forêt. C'est cet écosystème que sont les forêts qui touche A.T., qui le fait les considérer comme un monde englobant le monde des humains. « *[...] quand je regarde la forêt, je fais toujours un lien à la fois d'être la beauté de ce que je vois et puis les connaissances que j'ai de comment tout ça s'est formé, et voilà... il y a tellement une unité de la vie et quand je regarde les choses j'ai toujours en tête que l'immense majorité de ce que je vois, même les roches sont passées par la vie. Et pour former les roches calcaires il a fallu utiliser la vie, pour former l'oxygène que je respire c'est les arbres et les algues et autres qui, à une certaine époque, l'ont formé etc. Y a vraiment une unité autour de la vie qui explique ce que je vois aujourd'hui* ». C'est cette « *unité autour de la vie* » qui donne « *l'impression d'être partie prenante*

d'un tout » selon A.T. Dans cette même ligne d'idée, O. témoigne elle aussi d'une définition allant dans le sens des forêts comme portes d'accès à « l'immensité de l'univers ». Elle pose les contours d'un univers immense, englobant tant les arbres que les racines, que le ciel : « *J'aime bien quand les arbres touchent le ciel. En fait on parle toujours des racines des arbres où il y a toute une philosophie. [...] Je pense que ce qui est le plus important c'est le chemin de l'arbre. [...] ce que j'aime moi dans les arbres c'est qu'ils s'élèvent !* ». Le « tout » semble posséder différentes limites en fonction de l'interprétation et de l'imaginaire des enquêtés. Aussi, pour A.T., cette notion de cycle dans la vie se transmet à travers l'air que nous respirons : « *La forêt est mon poumon qui me permet de respirer* ». Aux yeux des habitant.es interrogé.es, les forêts sont la vitrine de ce cycle de la vie (« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » Lavoisier), de cette symbiose entre l'Humain et la Nature. Et, nous allons le voir, cette unité de la vie est précieuse pour les Clunisois.es.

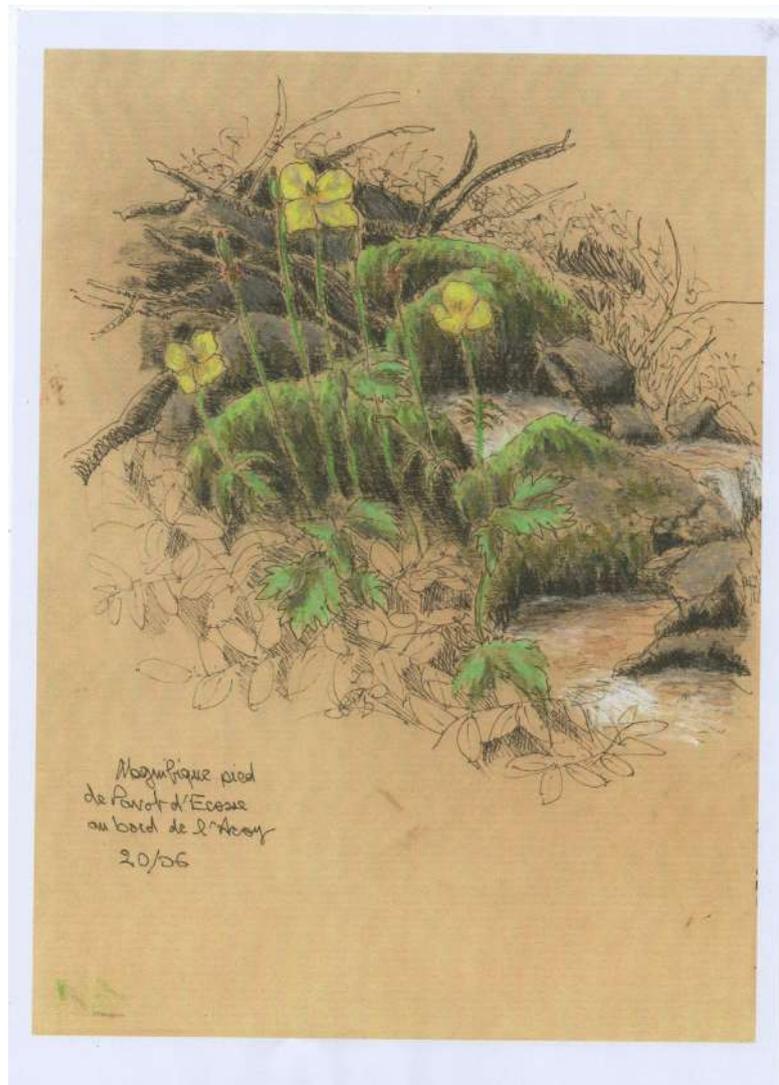
« *La nature nous apprend à être humble aussi, il se passe des phénomènes qui nous échappent. Ça participe à une représentation de l'univers dont on fait partie, donc du coup on est pas tout puissant dans une forêt alors qu'on peut être tout puissant dans son quartier. C'est pas pareil, c'est très intéressant* » (O.). Cette notion de « toute-puissance » est la problématique qui incombe aux habitant.es enquêtés. En effet, ceux-ci nous ont expliqué à plusieurs reprises qu'il était plus que jamais (au vu de l'urgence causée par le dérèglement climatique) nécessaire de décentrer la place de l'Humain dans l'Univers. Pour eux, il nous faut lutter contre l'anthropocentrisme^{*14} actuel dont nous profitons depuis la Révolution Industrielle et qui dégrade à grande échelle l'environnement dans lequel nous vivons. A ce titre, I.R., lors de la réalisation du dessin de sa forêt idéale, a esquissé un « *arbre-tentacule* » ; celui-ci exprimait son désir de capter et de mettre en lien différents milieux, tant écologiques que sociaux, et différents savoirs. Le but de cet idéal est de créer un « *monde d'harmonie* », une « *unité dans la vie* », pour reprendre les mots de F. et d'Alain T. Pour conclure, M. abonde elle aussi dans ce sens, en défendant la vision d'un monde pacifié et respectueux, où les relations entre les Humain.es et la Nature ne seraient pas source d'un jeu de pouvoir et de domination : « *Il faut, il faut que chacun puisse avoir sa place quoi. Que les humains prélèvent effectivement ce qu'on a besoin pour se chauffer, pour construire, mais on est pas seuls au monde, il faut que la faune et la flore puissent aussi y trouver leur place* ».

C. « La forêt », pleine de ressources : entre force et fragilité, une vie à contempler

a. Les vies de la forêt

Dans les entretiens, **la forêt est apparue très souvent comme liée à « la vie », à ce qui est vivant**, comme l'exprime par exemple D. : « *c'est extrêmement vivant, une forêt* ». Ici, c'est plutôt « la forêt » qui est convoquée, et non pas les forêts, pour la simple raison que les personnes interrogées font appel à leur imaginaire intime, davantage qu'à leur avis ou à leurs considérations d'élus.es, de résident.es, de professionnel.les, etc. D'ailleurs, ces moments de discussion ou ces quelques mots à propos de ce sujet sont souvent des instants - parfois fugaces - d'ouverture de la parole et d'intimité. En tout cas, c'est ainsi plutôt la forêt dans ce qu'elle peut avoir « d'absolu », d'unique, qui est évoquée, comme en témoigne cette phrase de A.T. : « *Quand je regarde les choses, j'ai toujours en tête que l'immense majorité de ce que je vois [est passée] par la vie. Il y a vraiment une unité autour de la vie qui explique ce que je vois aujourd'hui...* ».

^{*14} « Doctrine ou attitude philosophique qui considère l'homme comme le centre de référence de l'univers » (CNRTL), « Système ou attitude qui place l'homme au centre de l'univers et qui considère que toute chose se rapporte à lui » (Le Larousse)



Croquis réalisé par J-C. lors de ses promenades en forêts
« magnifique pied de Pavot d'Ecosse au bord de l'Acroy, 20/06 »

Difficile, cependant, de trouver les bons mots pour résumer ce qui est exprimé par les enquêtés : ensemble vivant, lieu de vie, milieu de vie, source de vie, pour certain.es, la forêt abrite la vie et la protège, pour d'autres elle la crée et la prolonge. Pour traduire en un mot ce que les personnes interrogées nous ont transmis, il serait peut-être plus juste de dire : **la forêt est synonyme de vie.**

Si « la forêt » est au singulier, **la vie dans la forêt semble infinie**, parfois même indéfinie. A.T. nous parle ainsi de « *tout un ensemble de vies* », quand S. C. évoque « *un milieu de vies, mais au pluriel hein !* ». Difficile de décrire ce que recouvre alors cette vie plurielle de la forêt. Végétale, animale, minérale, parfois humaine et peut-être plus encore, la vie dans la forêt (ou peut-être : la vie de la forêt) est fourmillante : pour D., « *la forêt, c'est fait de croisements* ».

La vie de la forêt apparaît comme fondamentale pour « la vie » de façon générale, et notamment d'un point de vue environnemental. M.F. en parle en ces termes : « *Voilà, il y a toutes ces vies qui sont très visibles et toutes celles qui ne sont pas visibles ; c'est aussi ce qui fait que notre bilan carbone il est très bon : c'est que c'est très riche en vie, tout ça* ». Plus largement, la vie de la forêt et la vie humaine semblent indissociables, comme le souligne J. pour qui la forêt est un « *besoin vital* » ou encore M. : « *C'est vivant, et on en a besoin [...] mais j'imagine qu'il y a tout un écosystème qui en a encore plus besoin que nous. On est tous interdépendants et on a besoin de ça* ». J-C. souligne la capacité de régénération de la vie forestière : « *Là regardez, la vie est là, les feuilles sont tombées, le printemps prochain là vous aurez un humus là-dessous de 15 centimètres, puis la vie elle va être là-dedans quoi !* »

Bien que centrale, plurielle et puissante, cette vie dans la forêt est aussi fragile et menacée par une mauvaise gestion des forêts : J. rappelle ainsi qu'exploiter trop vite et trop brutalement la forêt, ou faire de la monoculture, c'est « *éliminer la vie qui [est] dedans* ». M. insiste quant à elle sur la différence entre les Douglas et les feuillus : « *Sous les douglas, il y a ... enfin pour moi, c'est la sensation : déjà c'est noir, il y a très peu de vie, c'est uniforme et tout. Alors que si on se retourne de l'autre côté, c'est coloré, c'est animé, c'est vivant quoi* ». F. rappelle que cette vie est aussi menacée spécifiquement par les coupes rases : « *c'est assez catastrophique pour tout en fait : que ce soit pour le sol, pour toute la faune, pour la vie* ». Sur le même sujet, J-C. déplore « *des conséquences en chaîne qui sont pas la vie, qui ressemblent à la mort quand même, qui sont des choses destructrices* ».

Les avis sont assez unanimes sur la question : **cette vie forestière est pleine de ressources** de toutes sortes. R. voit par exemple tout ce qui pourrait être fabriqué avec le bois des forêts : « *moi quand je vais en forêt je peux pas m'empêcher de voir les meubles qui pourraient être construits ou les charpentes qui pourraient être construites à partir de là* ». Mais ces ressources sont aussi alimentaires. O. évoque par exemple l'idée de « *forêt nourricière* » : « *j'ai découvert que j'avais plein de trucs dans ma forêt que je pouvais consommer et que je savais pas, à part l'ail et les asperges qui se voient* ». Pour autant, cette ressource est à « *récolter* » (D. ; J-L D.) avec précaution afin de ne pas la surexploiter : « *l'enjeu c'est de récolter sans abimer la ressource. Donc de quand même couper des arbres mais de manière à ce que la ressource est préservée quoi* » (R.). Quoiqu'il en soit, les ressources qui se trouvent en forêt constituent un aspect central pour les personnes interrogées, très caractéristique de ce que représente la forêt (en tant qu'entité) pour elleux : « *Tout ce qu'on peut récolter, et qui correspond à des productions naturelles, oui, qui ont ...une sorte de beauté primitive. C'est ça pour moi la forêt* » (D.). D'ailleurs, « *la forêt* » n'apparaît pas ici seulement comme « *nourricière* » au sens premier du terme : « *la nature c'est elle qui nous nourrit à tout point de vue, voilà. On respire, on rit, on a., elle nous nourrit à tout point de vue. Et c'est impressionnant comme on peut détruire notre nourriture de base* » (F.).

b. Le calme en forêt : se ressourcer, s'émerveiller

En disant cela, F. parle d'une « **connexion à la nature** » : **en plus de fournir des ressources, « la forêt » permet ainsi de se ressourcer**, d'après les ressentis exprimés. En effet, les entretiens effectués ont fait ressortir bien souvent cet aspect de la relation entre humain.es et forêts : respiration, connexion, protection, apaisement, bien-être, calme, émerveillement, contemplation sont tout autant de mots évoqués pour s'exprimer sur le sujet. « *La forêt* » et l'ambiance qui s'en dégage semblent donc avoir de nombreuses vertus : « *quand je suis en forêt je suis bien, je suis complètement calme. J'ai absolument pas peur* » (O.). F. parle elle aussi de « *paix* », de « *quiétude* » ; A.T. sent que « *les arbres [lui] apportent un certain apaisement* » ; M. se dit « *tranquille* » en forêt. Ma. évoque même une sensation d'« *harmonie* » que lui suscite la présence en forêt : aller en forêt, « *c'est rentrer en harmonie, [...] c'est le lieu de connexion* ». Ainsi, la présence en forêt est donc un endroit où il est possible de se « *ressourcer* » (A.T.), de « *faire un peu du tri* » dans sa tête (M.), de « *lâche[r] un peu notre mental* » (F.) pour mieux se sentir ensuite : « *si j'ai pas un samedi dimanche dans la nature où je peux me ressourcer c'est difficile de recommencer la semaine* » (A.T.).



Photo prise lors de notre marche commentée avec J-C. et F., dans leur parcelle du Groupement Forestier Citoyen

Tous ces ressentis sont souvent mis en lien avec l'idée d'une « ambiance » propre à la forêt. Alain D. exprime ainsi son ressenti : « *On vient la on respire autrement. [...] Il y a une ambiance autour d'une forêt. [...] C'est... il faut le ressentir. Il faut y aller [...] si possible seul, ou alors avec des gens qui veulent bien recevoir la chose, et puis il se passe quelque chose de... je ne sais pas, de plaisant, de rassurant, d'agréable simplement! Il faut le ressentir* ». Cette « *ambiance de la balade* » (Ma.) **se traduit notamment sensoriellement** : A.T. parle par exemple du « *doux bruit du vent qui fait bouger les feuilles* » qu'il décrit comme « *une espèce de souffle* », ou encore de l'existence « *d'une certaine lumière, une certaine atmosphère* ». D. évoque elle aussi le silence et la lumière de la forêt : « *Ce silence, je l'aime [...]. Les différentes lumières, les endroits tamisés, les endroits très sombres, les petits chemins bien ensoleillés, tout ça, pour moi c'est du bonheur. Et tous ces contrastes, moi ça m'émerveille* ». C'est donc cette ambiance qui semble être à l'origine du caractère ressourçant des forêts. J-C. explique en quelques mots ce qui lui procure tant de « *calme* » et de « *quiétude* » : « *tout bêtement, on écoute [...]; C'est tout simplement être là* ».

Enfin, « **la forêt** » telle qu'elle est évoquée par les personnes interrogées semble susciter une forme d'émerveillement et de contemplation chez ces dernières : « *On dirait un décor de Noël non ? Carte postale !* » (J-C.). A.T. parle explicitement d'un sentiment d'« *émerveillement* » qu'il ressent en forêt. Même s'il tient envers les forêts une posture plutôt professionnelle, L. M. évoque lui aussi ce sentiment d'émerveillement quotidien qu'il ressent vis-à-vis des forêts et des paysages en général. De même pour J.E. qui se compare à un enfant épaté : « *un arbre préféré devant lequel je vais m'arrêter, je vais le regarder comme ça, un petit peu comme un gamin qui regarde une belle maison une belle voiture, bah ça sera plus souvent un chêne quand même, ou un grand sapin* ». Touchant ainsi parfois à une forme de retour à l'émerveillement enfantin, la présence en forêt semble également susciter un sentiment de protection : « *la forêt pour moi c'est une espèce de voûte, oui, cette voûte qu'on retrouve chez les enfants d'ailleurs, les enfants ont besoin de cette voûte. Et je crois que j'ai toujours eu besoin de cette voûte un peu protectrice* » (D.). O. fait part du même ressenti, rapprochant « *la forêt* » d'un « *lieu douillet et confortable* » dans lequel elle n'a « *jamais eu peur* » : « *les arbres me protègent, je sais pas pourquoi mais c'est comme ça* ».

D. Les forêts de Cluny comme ressource économique



Prise de vue de la parcelle de J. au Moulin du Pras

Crédit photo : M2 SADL

Parmi les regards variés qui sont portés sur les forêts par les personnes avec lesquelles nous avons échangé, nous présenterons dans cette partie celui que nous avons identifié comme un regard sur les forêts en tant que « **ressource économique** ». Ce regard n'est pas récent, il s'est construit petit à petit depuis le XIXe siècle avec la première révolution industrielle et plus intensément au début du XXe avec l'augmentation de la commercialisation du bois en parallèle de la création d'une filière industrielle du bois, posant ainsi la question de sa valeur économique, au-delà de la valeur qui lui était d'abord accordée avec un usage principalement domestique de bois de chauffage (Tisserand, 2018).

Nous montrerons donc ici ce que le prisme économique engage quant au regard porté sur les forêts du territoire clunisois aujourd'hui. Les personnes dont les témoignages sont convoqués ici seront principalement des personnes que nous avons identifiées comme ayant un lien avec la filière économique du bois du Clunisois, depuis l'ENSAM à l'ONF, permettant ainsi d'éclairer une autre vision que celle portée par elles en tant qu'habitantes.

a. Quand les « forêts » deviennent « bois »

Il apparaît avant tout intéressant de noter que **les différentes personnes avec lesquelles nous avons échangé nous ont parlé des forêts du Clunisois sous un prisme économique seulement du point de vue de l'exploitation forestière, à savoir des forêts en tant que « bois », « matière première » ou « produit ».**

Elles n'ont été évoquées comme une ressource économique en tant que ressource nourricière que par une seule élue à travers l'image de l'agroforesterie quand un autre élu nous a signifié que selon lui cette pratique ne pouvait pas être gage de rentabilité économique mais seulement qu'elle portait une image symbolique forte.

Par ailleurs, **les forêts du Clunisois ne semblent pas non plus être considérées comme une ressource économique d'un point de vue touristique**, une personne travaillant à l'Office du tourisme de Cluny nous ayant confié qu'« *ah non sur ce sujet on a vraiment rien, à part peut-être les randonnées* ». Il peut cependant être nécessaire de relativiser ces propos alors que dans le bâtiment même de l'Office du tourisme se trouvaient des prospectus concernant des activités en forêts (ces dernières ne représentent certainement pas la majorité des revenus touristiques du territoire alors que l'Abbaye par exemple est un patrimoine touristique reconnu en France et doit faire venir plus de public).

En revanche, lorsque les forêts sont abordées en tant qu'« objet économique » : ressource pour l'économie locale ou non, porteuse de plus-value pour le territoire ou non, etc., l'appellation « forêt » disparaît des discours derrière des dénominations considérant la fonction économique qui leur est accordée. Les dénominations utilisées relèvent dès lors plus du matériau considéré en fonction de sa valeur et de ses potentialités de transformation ce qui démultiplie donc les objets considérés et les regards portés (typologie des bois et des essences, troncs, branches, « produits » finis, etc.), parce que, comme a pu l'exprimer un élu de la Communauté de commune : « *quand on parle de forêt, on parle [aussi] de bois, de matériau* ». Les échanges que nous avons pu avoir avec les acteurs et actrices de la filière bois sont ainsi **révélateurs de cette modalité des forêts comme ressource économique seulement si elles sont « bois »**. En effet, il a pu être remarqué à partir d'une analyse des discours de ces personnes qu'est majoritairement utilisé le terme de « bois » et d'« essence » lorsqu'il est question de la dimension économique des forêts, tandis que les termes de « forêts » et « arbres » se retrouvent plus lorsque les échanges portent sur les questions de biodiversité, de transition écologique, etc. Le discours est donc ici révélateur de la pluralité des regards que peut avoir une même personne sur les forêts en fonction de ce dont elle parle. C'est ce que mentionne par exemple P. qui est luthier, montrant que même derrière l'appellation « bois » la vision n'est pas la même en fonction de l'activité de la filière bois : « *Dans les entreprises quand on parle de bois on parle pas d'arbre on parle de planche !* ».

b. Quand le bois devient « ressource »

Il semble donc que les forêts ne soient pas à proprement parler une ressource économique en tant que telle dans les représentations des personnes interrogées tant qu'elles ne sont pas appréhendées dans leur exploitation, et donc tant qu'elles ne sont pas devenues « bois ». Il est dès lors intéressant de considérer le travail scientifique préalable qui est nécessaire au passage des forêts en bois puis en planches, ou en carrelots par exemple, à savoir en « produits » commercialisables. Travail que nous avons pu appréhender lors de la visite de notre promotion au LaboMap de l'ENSAM dans lequel sont réalisées de multiples expériences afin de tester les caractéristiques des différentes essences de bois pour contrôler leur étanchéité ou leur résistance par exemple et définir ce qu'il sera possible de faire à partir de telle ou telle essence. De ce fait, **les forêts deviennent ressources économiques seulement si la « technique » le permet comme cela a pu être exprimé par un salarié de la scierie Ducerf**. S'il n'existe pas de moyens de transformer l'arbre, la ressource n'existe pas, ce que mentionne également un professionnel de la lutherie :

« Le gros problème qu'on a c'est, à l'échelle nationale, pas que dans le Clunisois, c'est le problème de la transformation du bois, de la matière première. Parce que certes on a les forêts mais y'a le problème de la transformation. Niveau scieries c'est [souffle] ». (P., formateur luthier)

C'est donc notamment l'objet du projet d'huissierie bois porté par la Communauté de communes avec plusieurs partenaires, et dont la possibilité de mise en œuvre est étudiée par l'ENSAM. (Nous reviendrons plus spécifiquement sur l'étude de ce projet dans une partie ultérieure) A travers ce projet, la Communauté de communes cherche à trouver une « utilité », une finalité économique plus intéressante que celle du bois de chauffage à des arbres, les chênes de qualité secondaire. Ici, ces arbres, les chênes de qualité secondaire, apparaissent comme une ressource économique potentielle, en devenir, mais qu'il faut d'abord

parvenir à transformer, tandis que les résineux par exemple sont déjà considérés comme une ressource économique du fait de leurs caractéristiques (rapidité de la pousse, adéquation du bois avec les machines de découpe, etc.).

Ainsi, tous les bois ne font pas l'objet du même regard par les acteurs et actrices de la filière bois en fonction de la valeur économique qu'ils leur accordent. **Les différentes essences d'arbres, ne sont pas perçues comme une ressource économique dans la même mesure en fonction de la personne et de l'usage qu'elle souhaite en faire** (charpente, carrelés, instruments de musique, ...). C'est ce qu'explique par exemple R.C. :

« Si l'on raisonne en termes de performance mécanique et de propriété physique, le résineux a le meilleur rapport qualité prix » (R.C., LaboMap ENSAM)

Outre les types d'essence ce sont également les utilisations qui en sont faites qui font varier le regard porté sur le bois comme ressource économique :

« Entre un bois de chauffe et un bois d'oeuvre il y a une différence de 1 à 10 pour le prix, en plus le bois d'oeuvre est sujet aux spéculations. » (J-L D., élu).

Ainsi, certaines essences d'arbres sont considérées comme des ressources par certain.es acteur.ices du bois comme les professionnel.les de la lutherie mais ne le seront pas par les professionnel.les de la menuiserie ou de la scierie pour lesquel.les elles ne sont pas utiles parce qu'elles ne seront pas rentabilisées en matière première de construction comme le buis, l'hêtre, l'orme, etc.

c. Particularité des forêts clunisoises : ressource « limitée » mais « équilibrée »

Contrairement à d'autres territoires français, **les forêts du Clunisois ne sont pas envisagées comme une ressource économique importante pour l'économie locale du fait du type d'essence présente et de leur quantité**. Pour les élu.es interrogé.es il est surtout question, non pas de créer une plus-value conséquente à partir de cette ressource mais de **trouver la manière de « valoriser le bois » afin que cette ressource économique se suffise à elle-même**. L'objectif étant que les coûts de gestion des forêts locales, gestion qui se veut durable, soient amortis par elles-mêmes :

« Le tout c'est que ça s'équilibre c'est-à-dire que si on peut faire un peu de marge bah ça nous fera de la marge pour pouvoir planter ; faire des travaux. » (F.B., élu)

Cependant, même si les forêts du Clunisois n'apparaissent pas comme une ressource économique importante pour le territoire mais il n'est pourtant pas question de ne pas rechercher à les « valoriser » économiquement :

« C'est pas la forêt du Troncet [celle du Clunisois], c'est pas là que Richelieu va faire couper des chênes pour faire la marine française hein mais on a malgré tout la possibilité de gérer ça autrement et de valoriser quand même donc il faut le faire. » (F.B., élu)

Cependant, si pour les élu.es locaux.ales, ainsi que pour les agent.es de l'ONF, valoriser les forêts du territoire est un enjeu important ce n'est pas le cas pour tous.tes les acteur.ices du bois présent.es sur le territoire pour lesquel.les la symbolique, avec l'attachement au territoire, n'entre pas en jeu et qui se fournissent donc en bois sur d'autres territoires.

d. La ressource dans un contexte de transition écologique

Le bois qui n'était ainsi plus envisagé comme le matériau le plus adéquat depuis quelques années (pour des questions de rentabilité) redevient une ressource économique importante dès lors que la transition écologique se pose en force et ce, notamment dans le milieu de la construction :

« Il est important de se pencher sur les alternatives au plastique. Le bois apparaît alors comme une solution intéressante » (R.C., LaboMap ENSAM)

Ainsi, comme nous avons pu le mentionner plus haut, des essences qui n'étaient pas considérées comme des ressources (ou simplement en tant que bois de chauffage) le redeviennent avec les questions de transition écologique et les modalités de gestion forestière à penser qui les accompagnent. Ce qu'illustre notamment le travail autour du projet de valorisation des chênes de qualité secondaire porté par la Communauté de communes (et que nous présentons plus précisément dans la Partie 4).

Par ailleurs, dans ce contexte de transition, certaines personnes interrogées ont en vue **la nécessité de ne pas oublier la multifonctionnalité de la forêt au-delà de sa fonction économique.**

« C'est-à-dire qu'utiliser le bois de la forêt à des fins économiques je ne le conçois pas sans une certaine forme de respect des écosystèmes et des équilibres naturels. » (S.C., ONF)

Nous pouvons donc conclure qu'on en revient toujours à la question de la complexité de l'objet que représentent les « forêts » alors qu'**elles engagent toujours une forme de pluralité** : pluralité des fonctions (économique, sociale, environnementale), pluralité au sein même de leur fonction économique qui varie selon l'usage (bois de chauffage, bois d'œuvre, bois pour les instruments, ...), pluralité des personnes qui les considèrent (acteur.ices de la filière économique du bois, scientifiques, gestionnaires forestier.ères, ...) et pluralité de leurs regards (économique, sensible, d'expert, ...).

E. Un regard d'expertise sur les forêts

Aux différents regards portés sur les forêts, nous avons aussi identifié un regard que nous pouvons qualifier d'expertise. Il s'agit d'usager.ères qui ont développé une manière de voir les forêts à travers le filtre de leurs connaissances acquises au fil de leurs promenades et de leurs recherches, en termes de biologie surtout. On distingue alors les arbres notamment par leurs essences, leur milieu ou la composition chimique des sols.

Certain.es usager.ères ont un regard lié à une expertise scientifique : il s'agit surtout de professionnel.les, formé.es sur ce que sont les forêts d'un point de vue biologique, paysager.

C'est le cas notamment de L.M., qui développe tout un discours sur le type de paysage qu'il affectionne en particulier, lorsque la composition du sol est calcaire, donc plutôt l'Est du Clunisois. Ici il parle d'un ensemble plus global que juste les forêts, le paysage, et la composition minérale du sol va permettre le développement de certaines essences plus que d'autres.

J.E., agent de l'ONF va, lorsqu'il se promène en forêt, se poser toutes sortes de questionnements liés à son expertise. Il raconte : « *On y va [dans les forêts] et puis on découvre qu'il y a une source, il y a un caillou. Pourquoi ce caillou il n'a rien à voir ? On est dans une parcelle où normalement on est sur du granit et boum on va trouver en plein milieu de la forêt un bloc de grès. Et comment il est arrivé ? C'est là qu'on commence à se poser les vraies questions* ».

De plus, si les usager.ères considèrent leur regard à travers leur expertise scientifique, c'est aussi vrai pour ceux qui ne sont pas des expert.es. En effet, Ma. nous dit « *je ne suis pas un spécialiste* », en parlant de la biodiversité, il explique connaître quelques champignons, essences d'arbres et des espèces d'oiseaux mais très peu, et ce n'est pas le seul. Beaucoup d'usager.ères nous ont raconté qu'ils ne se sentaient pas forcément légitimes à répondre à nos questions sur la forêt étant donné qu'ils n'étaient pas des professionnels des forêts.

Plus que le regard professionnel et expert de certain.es usager.ères, **il est aussi intéressant de voir que la position professionnelle a des effets sur la manière dont ils voient les forêts.** C'est-à-dire qu'être un.e professionnel.le induit le fait qu'il faut rendre des comptes aux acteur.ices qu'ils sont amené.es à rencontrer, et porter un discours en tant que professionnel.le.

En effet, J.E. porte un regard sur les forêts qui correspond plutôt à la politique de l'ONF. Il explique que les forêts ont trois rôles, « *un rôle de production de bois, un rôle de protection du milieu et elle a un rôle d'accueil du public, de récréation* » et qu'il faut un équilibre entre ces trois rôles, il ne faut pas en privilégier un par rapport aux autres, « *ça doit être un ensemble* ». D'ailleurs il raconte que ceux qui viennent à l'ONF pour être agent.e, ne vont pas trouver leur place s'ils ne sont pas dans le parfait équilibre de ces trois rôles.

L.M., nous raconte en fin d'entretien : « *J'aurais pu être plus critique mais je l'ai pas fait parce que pour moi le boulot c'est pas ça, je suis resté assez neutre* ». Sa position professionnelle l'a, avec du recul, fait adopter un discours plus consensuel pour emmener avec lui tous.les les acteur.ices. Il explique que cette position « *c'est quand même un poids* ». En effet il s'imagine, puisqu'il était en train de quitter son poste, faire partie d'associations militantes, les deux postures (militante et professionnelle) étant auparavant peu conciliables tant qu'il était en poste.

Bibliographie :

Bauhardt, Christine, et Wendy Harcourt (dir.). *Feminist Political Ecology and the Economics of Care : In Search of Economic Alternatives*. Routledge, 2019.

Descola, Philippe. *La nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. Maison des sciences de l'homme, 1986.

Guyon, Frédéric. « Les itinérances sylvestres montagnardes : des égarements pour parfaire son corps capacitaire », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], vol. 108, no. 3, 2020, article mis en ligne le 14 janvier 2021, et consulté le 04 janvier 2022. URL : <https://journals.openedition.org/rga/7732>.

Hartigan, John. *Care of the Species : races of corn ant the sciences of plant biodiversity*. University of Minnesota Press, 2017.

Hayward, Bronwyn. *Children, Citizenship and Environment: Nurturing a Democratic Imagination in a Changing World*. Routledge, 2012.

Krzywoszynska, Anna. « What Farmers Know : Experiential Knowledge and Care in Vine Growing », *Sociologia Ruralis*, vol. 56, no. 2, 2016, pp. 289-310.

Laugier, Sandra. « Attention to Ordinary Others : Care, Vulnerability, and Human Security », *Iride. Filosofia e discussione pubblica*, n° 3, 2013, pp. 507-526.

Malinowski, Bronislaw. *Les jardins de corail*. La Découverte, 1935.

Morin, Emilie, et al., « Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels », *Education et socialisation* [en ligne], no. 51, article publié le 30 mars 2019 et consulté le 06 janvier 2021. URL : <https://journals.openedition.org/edso/5821>.

Myers, Natasha. « Conversations on Plant Sensing: Notes from the Field », *Nature Culture*, vol. 3, 2015, pp. 35-66.

Raid, Layla. « Val Plumwood : la voix différente de l'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 49-72.

Thompson, Ian, et al. *Forest Resilience, Biodiversity, and Climate Change. A synthesis of the biodiversity/resilience/stability relationship in forest ecosystems*. Montréal, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, 2009.

Tisserand, Eric. *La forêt des Vosges. Construction d'une filière industrielle XIXe siècle*. Presses Universitaires François Rabelais, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

Tsing, Anna. « Unruly Edges: Mushrooms as Companion Species. For Donna Haraway », *Environmental Humanities*, vol. 1 no. 1, 2012, pp. 141-154.

PARTIE 2 :

LES FORÊTS COMME

CONTINUUM TEMPOREL

Les forêts, nous l'avons vu, portent sur elles de multiples regards, et ces regards ne sont pas aussi étanches qu'ils peuvent en avoir l'air. Ils se superposent, se recourent, se complètent et font toute la complexité des représentations des usager.ères, ils sont éminemment dynamiques. Par exemple dans le cas de L.M. ou encore de J.E. comme abordé dans la dernière partie, ceux-ci ont tous deux un regard d'expert, un regard professionnel mais cela n'enlève en rien leur vécu personnel des forêts qui participe lui aussi à la complexité de leurs représentations et usages des forêts. Cette complexité, propre aux regards de toutes les usager.ères, se doit aussi d'être comprise du point de vue de l'inscription de la forêt dans diverses temporalités.

A. Les forêts comme témoin du passé des acteur.ices

Les forêts, inscrites et parties prenantes du paysage clunisois, ne sont pas neutres. En effet, « le paysage est un construit social qui naît de la rencontre entre un regard imprégné de valeurs et un espace présentant différentes caractéristiques » (Droz, 2009). Les acteur.ices n'hésitent pas à projeter sur les forêts ce qu'ils souhaitent voir. C'est ainsi qu'on se retrouve avec une forêt source d'énergie pour F., comme lieu de vie pour O., ou encore comme ressource économique pour comme cela a pu être exprimé par un salarié de la scierie Ducerf. Cette multiplicité des regards et les relations qui découlent des forêts n'apparaissent pas de nulle part. Elles trouvent leurs origines, nous l'avons déjà vu, dans des valeurs qui elles-mêmes se forgent et se modèlent tout au long de la vie humaine et plus particulièrement dès les premières années de la vie. **L'enfance est communément considérée comme le lieu - et le temps - de ce qu'on appelle la « socialisation primaire » où l'enfant apprend à faire partie de la société (Berger et Luckmann, 2018). Il intègre alors les normes et les valeurs en présence au sein de son monde social.**

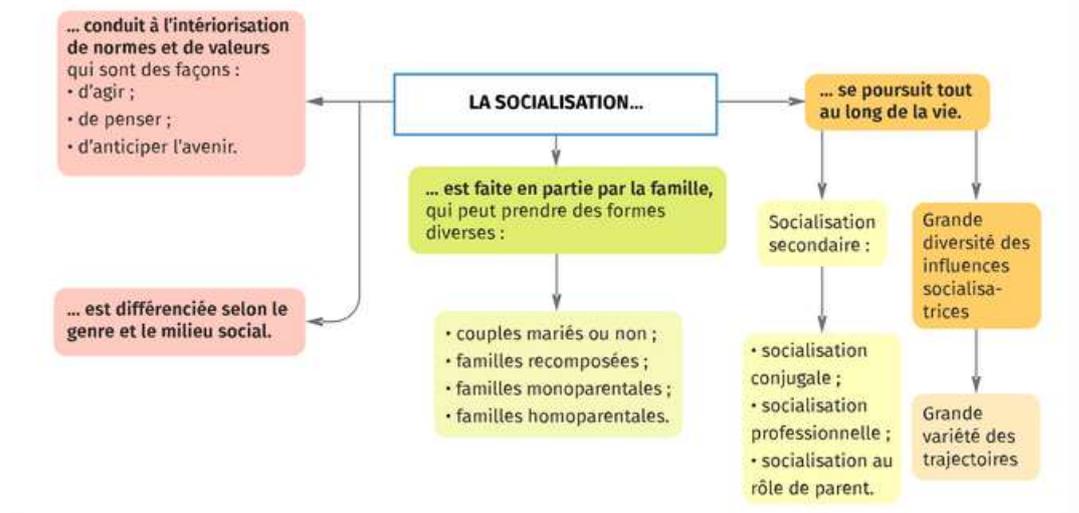


Schéma explicatif du processus de socialisation primaire et secondaire.
 URL: <https://www.gurunes.fr/premi%C3%A8res/3-socialisation/>
 (visité le 5 novembre 2022)

Comme il nous est impossible de remonter le temps et de comprendre comment les acteur.ices se sont sensibilisé.es aux forêts dès leur plus jeune âge, nous nous contenterons de ce qu'ils nous ont partagé. **A cet égard, il est intéressant de se pencher sur les discours produits par les acteur.ices en présence dans cette enquête et plus précisément sur ceux relatifs aux souvenirs individuels, plus ou moins lointains, et ayant trait à la forêt. En effet, ils peuvent nous permettre de mieux cerner le rapport qu'ils entretiennent aux forêts.** Nous allons ainsi essayer de voir comment les enquêté.es traduisent leurs expériences forestières, au regard d'une histoire ancienne, celle des enquêté.es elleux-mêmes mais aussi, pourquoi pas, de celles qui les ont précédé.es. L'histoire passée, ainsi que les valeurs portées par les acteur.ices, peuvent également être révélatrices des modes de vie, des perceptions dont iels témoignent aujourd'hui. Nous allons donc ici essayer de comprendre et de caractériser ce(s) lien(s) qui existe(nt) entre les usager.ères et les forêts du clunisois et comment cela se traduit dans leurs vies actuelles.

a. La mise en récit de l'expérience forestière

Le rapport à la forêt dès le plus jeune âge est un élément de discours qui revient souvent dans les entretiens. Environ une dizaine de personnes retracent leur amour pour la forêt - et la « nature » de manière générale - en fonction de leurs souvenirs les plus tendres. Cela se traduit par y avoir « *passé des heures absolument extraordinaires enfant* » (O.), mais aussi par des « *souvenirs enfant sous certains arbres* » qui sont « *vraiment des piliers* » (F.) ou encore par « *des sensations de gamin* » (J-C.) encore présentes aujourd'hui lors de promenades en forêt. Tout ceci renvoie directement au « *paysage remémoré* » d'Yvan Droz qui, comme son nom l'indique, fait référence à des instants, des souvenirs, des bribes de la mémoire en lien à des lieux, qui sont ici les forêts (Droz, 2009). **Ces usager.ères des forêts du clunisois ont un lien sentimental fort avec la forêt en tant qu'entité car elle est le support d'expériences passées, le témoin de moments intenses qui se sont déroulés en son sein mais aussi le lieu avec lequel iels maintiennent une relation qui perdure dans le temps et l'espace.** En effet, bien qu'ayant grandi dans le Jura, F. retrouve les mêmes sensations de « *bien-être* », de « *quiétude* » et de « *connexion* » avec les forêts du Clunisois. La forêt au singulier est considérée, ici, comme une abstraction de laquelle émane une permanence, des traditions, un héritage, un continuum, etc. Elle préexiste aux humain.es et elle leur survivra. Cette notion prise au singulier est donc volontairement généralisante car elle retrace le ressenti des acteur.ices qui considèrent la forêt, presque comme pouvant s'écrire avec une majuscule, comme englobant toutes les forêts. **Le positionnement géographique de la forêt a donc peu d'importance tant qu'elle possède les caractéristiques essentielles - propres aux acteur.ices - d'une forêt, à savoir, qu'elle soit « *dense* » et « *diverse* » (O. et F.) pour la plupart du temps.** Nous le verrons plus tard, mais lorsque la forêt en tant

qu'entité ne remplit pas ces critères essentialisants, la forêt peut faire l'objet d'une fragmentation et d'une différenciation par ces mêmes acteur.ices.

On voit ainsi comment les acteur.ices mettent en récit leurs expériences forestières en les rattachant à une histoire longue, régulière et qui prend racine dès leur plus jeune âge. C'est parce que la forêt la « *raccroche à une histoire ancienne, profonde* », qu'O. s'y sent « *extrêmement bien* ». **Cette mise en récit permet aux acteur.ices, non seulement, de situer leurs histoires dans le temps et l'espace mais aussi de subjectiver leur relation à la forêt en tant qu'entité.** Tous.tes ont une histoire particulière qui les rattache à la forêt d'une manière ou d'une autre et qui explique, selon elleux en partie, ce qu'ils sont aujourd'hui. Le « *grand oncle* » de J.C., par exemple, possédait une scierie, « *la plus belle des entreprises* ». C'est ce contexte familial qui lui aurait donné l'envie de « *bricole[r] [le bois] pendant 30 ans* » dont une grande partie en tant que luthier amateur. Il se déclare d'ailleurs comme un « *fou amoureux des bois* » (J.C., 7ème adjoint). Pour R., c'est son grand-père qui l'emmenait dans les « *forêts familiales* » et « *c'est un peu ce qui [lui] a donné le virus, quelque part* ». Aujourd'hui, il rend quelque peu hommage à son grand-père en construisant sa maison avec le bois qu'il avait planté.

Ce contact établi dès l'enfance avec la forêt est source de revendication pour F. qui considère avoir « *eu la chance enfant d'être dans la Nature* ». Cette proximité lui a permis de développer, selon elle, une meilleure compréhension de son environnement ainsi qu'une stimulation sensorielle et émotionnelle. On retrouve le même discours, dans une autre mesure, chez J-C. et O. qui ont toujours été animé.es par la volonté d'apprendre davantage de la forêt et qui reconnaissent qu'elle les a stimulé.es au « *niveau sensoriel* » dès le plus jeune âge (O.). **Ce discours permet également de valoriser leurs propres expériences et de placer leurs souvenirs d'enfance comme fondateurs de leurs expériences actuelles.**

b. Les spécificités des discours produits

Revenons justement plus en détail sur ces souvenirs ainsi que leurs spécificités. **Les relations familiales occupent une place importante dans la relation nouée avec les forêts.** En effet, comme nous l'avons vu plus tôt, avec J.C. et R., les membres de la famille sont une porte d'entrée vers l'univers forestier. Parmi les différents souvenirs évoqués, une tradition émane de plusieurs hommes.

L'affouage :

L'affouage est un droit pour les habitant.es d'une commune de récolter du bois de chauffage pour leurs besoins personnels sur des forêts communales. La pratique de l'affouage permet un entretien des forêts communales. Dans le cadre de notre enquête, L.M., en charge de la Charte Forestière, nous avait partagé lors de notre premier séjour à Cluny, que depuis quelques années une baisse des affouagistes sur le territoire clunisois était apparue.

L'affouage apparaît plusieurs fois dans les discours comme une pratique forestière entre un père et son fils. Ces derniers l'évoquent souvent avec beaucoup d'émotions. Ce n'est sans doute pas un hasard si J-C. parle de son père comme d'une « *force de la nature* » qui l'emmenait en forêt pour « *abattre les arbres, rentrer du bois* ». Pour L.M., l'affouage avec son père était un moment extrêmement important pour lui. Il parle notamment de « *l'ambiance* » de la forêt en hiver lorsqu'il fallait faire du feu et chercher du bois. Pour lui, « *c'est vraiment des moments clés, au départ c'est l'affouage* ». C'est d'ailleurs une tradition qu'il essaye de faire perdurer encore aujourd'hui en hiver. Ainsi, l'affouage apparaît comme faisant partie d'une éducation genrée où les garçons apprennent des activités manuelles et en extérieur avec une figure paternelle.

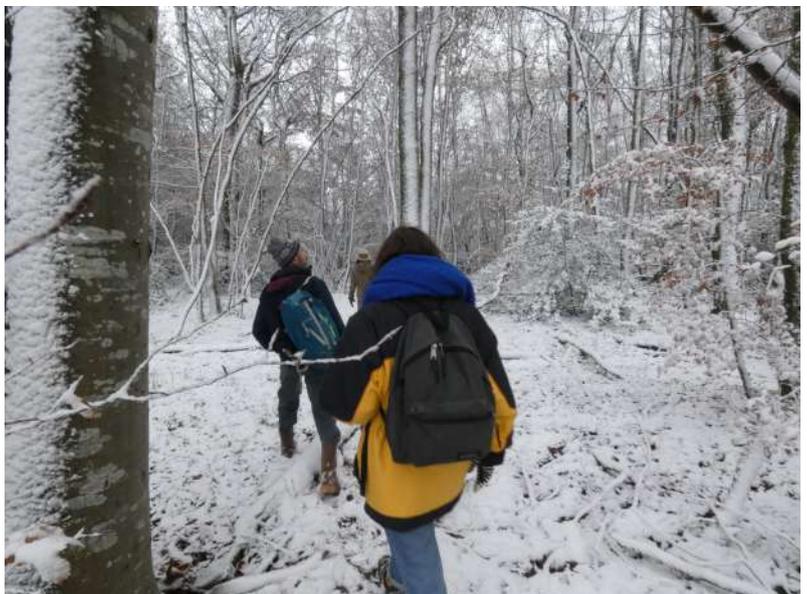
Les deux femmes qui nous ont partagé un souvenir marquant se concentrent moins sur une activité pratiquée en forêt que sur les émotions et sensations ressenties à ce moment-là. O. a choisi de nous partager un souvenir où, un jour, plus jeune, étant « *très en colère* » contre sa famille, elle a décidé de

« marche[r] à pied jusqu'à cette forêt ». Encore aujourd'hui elle ne sait pas si, ce jour-là, elle fut apaisée par sa longue marche ou grâce à « la paix dans les arbres » qu'elle était venue chercher. F., au contraire, nous partage « un moment qui est inoubliable » pour elle. C'était un matin où elle partait pour aller en classe et où elle était « la première à mettre [s]es pas dans la neige » et ce fut « comme si toute la vie était là avec [elle], quelque chose complètement là, uni à toute la nature et c'était dans la neige ». Ainsi, on voit émerger différentes manières de raconter les histoires et de les articuler selon la volonté des acteur.ices et de ce qu'ils souhaitent leur faire dire.

Il ne faut pas oublier que tous ces récits prennent naissance dans un contexte bien particulier : celui de l'entretien sociologique. On peut alors se demander ce que produit notre enquête et les méthodes appliquées aux acteur.ices interrogé.es. **On peut, d'ores et déjà, souligner que l'affouage, est certes une pratique plutôt masculine, ce qui explique sa présence chez les enquêtés hommes, mais c'est aussi une pratique de saison.** En effet, il n'est pas rare d'aller récupérer du bois de chauffage dans les forêts communales en cette fin de novembre - période de notre enquête - ainsi qu'en hiver. **Cette récurrence dans les discours peut être un effet de la temporalité de notre enquête.** Si cette dernière avait eu lieu au printemps, sans doute aurions-nous eu davantage de souvenirs concernant des promenades, des randonnées ou même des piques-niques en forêt. De plus, la méthode de la marche réflexive produit, elle aussi, des effets sur les enquêté.es. Pour expliquer ce processus, nous pouvons nous appuyer sur la méthode de la *photo elicitation interview* qui « en tant que support de discussion (...) constitue un moyen d'échange et d'expression qui facilite la conduite de l'entretien. En effet, la présence des clichés entre l'enquêteur et l'enquêté favorise tout d'abord la communication » (Bigando, 2013). **La méthode de la promenade réflexive agit de même en permettant d'ouvrir le discours des acteur.ices interrogé.es sur ce qu'ils voient et ressentent.** Les souvenirs émergent d'autant plus facilement qu'ils renvoient à ce qu'ils ont sous les yeux. C'est ainsi que F. a « partag[é] un [souvenir] qui correspond à la saison » en évoquant la neige alors que nous étions en train de traverser une forêt enneigée. Le paysage agit alors comme un moyen de faire parler les enquêté.es dans un cadre qu'ils maîtrisent sans s'y sentir contraint.es.



Photos prises lors de notre marche réflexive avec
J-C. et F. le 29 novembre 2021
à Bergesserin
Crédit photo : M2 SADL



c. La place des forêts dans la vie des enquêtés

Parler des forêts, c'est aussi parler de ce qu'on y ressent. Les forêts sont un lieu d'évocation du passé, nous l'avons vu, mais aussi de perceptions présentes. Aller en forêt implique, pour quelques enquêtés, d'« être présent[e] » (F.) et de s'ouvrir à l'environnement. De façon générale, les forêts procurent énormément de « joie » (O.), de « bonheur » (D.) et de « paix » (F.). Ce n'est donc pas étonnant que les forêts soient considérées comme des « lieu[s] ressource[s] » (O.) où « on se pose » (F.) et où on prend le temps.

Les émotions et sensations ressenties se retrouvent souvent en opposition avec la raison : « on sait pas vraiment expliquer avec notre intellect » (F.) car « ce n'est pas du tout rationnel » (O.). **Pour O., cette aisance en forêt et ces émotions positives ressenties s'expliquent en partie par la familiarité du lieu.** En effet, elle qui a toujours grandi près d'une forêt - et qui « habite la forêt » aujourd'hui - s'y « sent plus à l'aise » que nulle part ailleurs. Elle s'est rendue compte à quel point les forêts lui manquaient, quand elle a vécu durant trois ans au Sénégal. C'est en particulier « l'odeur de la forêt » ainsi que le fait d'« avoir froid » qui lui ont le plus manqué. Les paysages désertiques sont, pour elle, « sans beaucoup de nuance » et « froid[s] » car ils sont à l'opposé du paysage idéal rempli de diversité qu'elle se représente et qu'elle apprécie. Ainsi, malgré le fait qu'elle ait ressenti de « grandes émotions dans le désert », O. valorise ce qu'elle a toujours connu et intériorisé dans sa qualification des paysages.

« Je trouve ça plus gai et plus douillet quand il y a une variété de paysage, quand ça monte, ça descend, il y a des rivières, il y a des arbres, des animaux... » (O.).

Point méthodologie : Les Cartes Sensibles

Nous avons choisi de proposer à certaines personnes de réaliser lors des entretiens des dessins afin de mieux saisir le regard qu'elles posaient sur la forêt ou sur les forêts, avec l'idée que « par l'intermédiaire du dessin et de l'interaction qu'il entraîne » (Couronné, 2016), la personne interrogée est plus à même de décrire « son rapport au monde » (en l'occurrence aux forêts). Cette activité que nous proposons aux personnes rencontrées était ainsi l'occasion de leur proposer un moment plus libre, propice à l'expression de leurs ressentis et de leur imaginaire. Nous n'avons cependant pas généralisé cette proposition à tous les entretiens, car ce n'était pas toujours adapté. Cette méthode a été utilisée uniquement par le groupe qui s'attachait au paysage, au sensible et à l'affect, donnant finalement lieu à quatre dessins ; à ces dessins se sont ajoutés d'autres croquis réalisés par J-C., très différents car réalisés dans un autre contexte. Ces dessins n'ont cependant pas fait l'objet d'une analyse détaillée, mais ont plutôt servi à nourrir l'enquête de façon générale : il s'agissait avant tout de susciter la discussion et d'accéder au « vécu des enquêtés » (Couronné, 2016), tout en ajoutant une dimension visuelle à l'enquête.

Voici les esquisses des quelques personnes qui ont accepté de nous dessiner leurs forêts de manière totalement libre. Ces dessins, que nous avons sollicité en nous inspirant du processus des cartes sensibles, soulignent les éléments forts des imaginaires des habitant.es du Clunisois. Il y transparaît ce qui est essentiel pour eux lorsqu'ils imaginent les forêts. Comme évoqué juste au-dessus, on retrouve les émotions et les sensations que peuvent procurer les forêts ainsi que ce lien parfois tissé à l'enfance. On voit également ces différences d'échelles qui composent les forêts, en passant de l'infiniment petit à l'infiniment grand, et qui bien souvent, pour les acteur.ices, se valent entre elles.

CARTES SENSIBLES

« Donc si là on est sur des céréales, si là on est sur un carré de bois, pleinement, eh bien on est peut-être sur une prairie là, avec des animaux... Et puis après on recommence autre chose. C'est touuu ça qu'il faut aller multiplier et préserver ! »

« Il n'y a pas assez de couleurs pour montrer la diversité de ce qu'il doit y avoir ! »

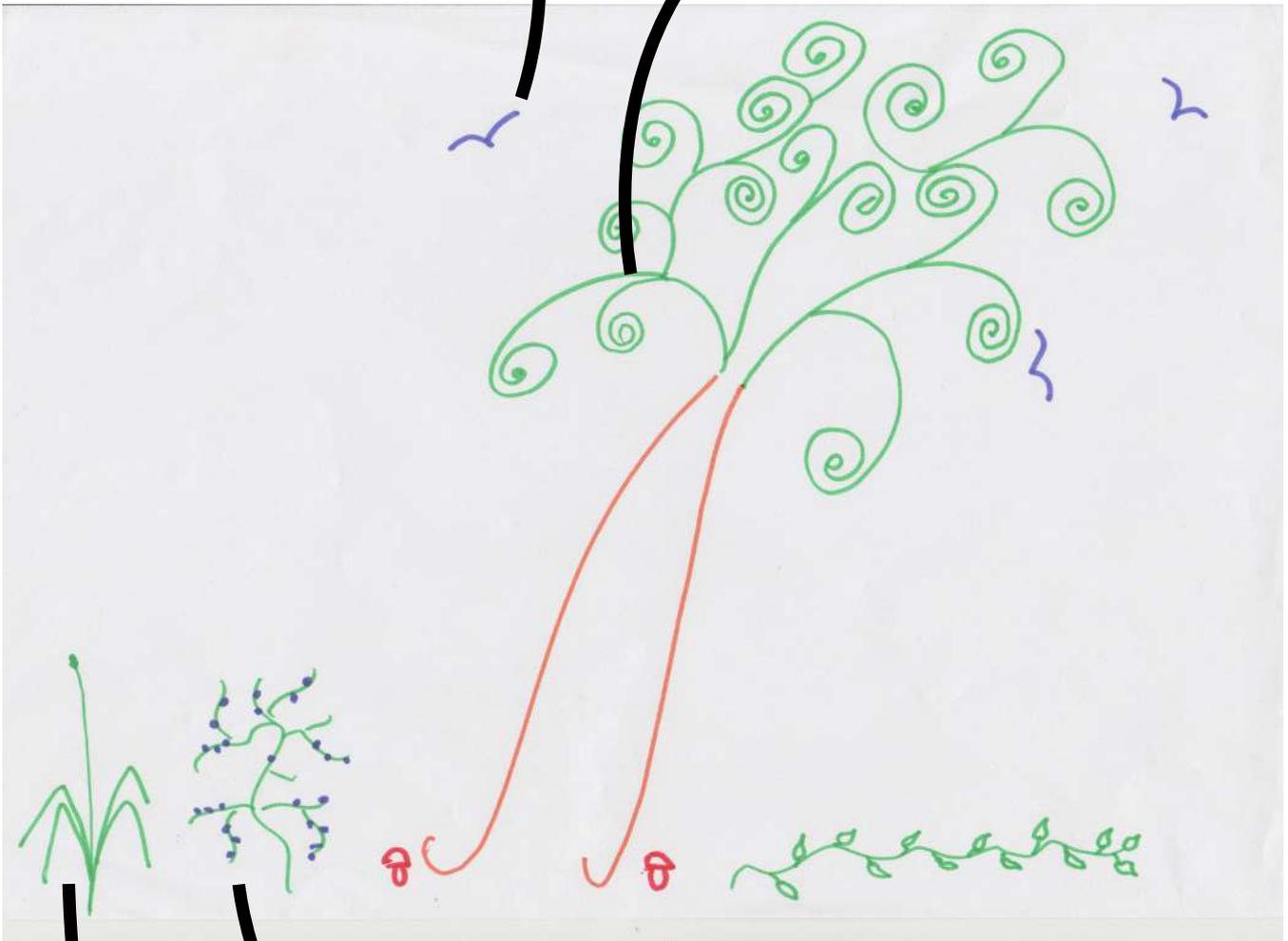


« Bon après euh... On peut mettre un petit village. C'est important quand même. »

« Il y a forcément de l'eau. »

« [On y trouve] des gens bien sûr, des humains et des non-humains. La forêt c'est plein de couleurs aussi ! »

« C'est un peu comme des tentacules, les arbres ont plusieurs fonctions ! »



« Des surprises de couleurs, le soleil passe à travers... Des baies, des fruits aussi qu'on peut trouver... La forêt un peu nourricière aussi on va dire [...] C'est la forêt surprise un peu. Moi c'est ça que j'aime bien dans la forêt, c'est qu'on trouve toujours des surprises. »

« Moi je fais de la vannerie aussi du coup je fais de la cueillette sauvage de plantes que je vais utiliser pour tresser. [...] Moi j'ai un regard par rapport à la forêt, par rapport aux trésors que je peux trouver dedans. »

« Y'a du soleil qui rentre aussi dans une forêt. Je sais pas comment le dessiner, mais le soleil rentre quoi, [alors] que dans les forêts de douglas... A chaque fois je les oppose ! Mais c'est que moi j'trouve, le plus gros problème dans notre coin quoi. (me montre la forêt de son dessin - une forêt de feuillus) Que dans celle-là il rentre ! Il va jusqu'au sol et tout. »

« Déjà c'est des p'tits arbres et des grands arbres mélangés, d'essences variées. On va prendre des couleurs différentes [...] A l'automne ils ont aussi des feuillages différents, ce qui n'est pas du tout le cas dans les forêts par exemple de douglas hein. Voilà, et puis il y a plein de vie au sol quoi ! [...] C'est un fouillis de vie quoi. »



« Les animaux j'avais pas les dessiner parce qu'on les voit pas beaucoup. On voit plus leurs traces. »

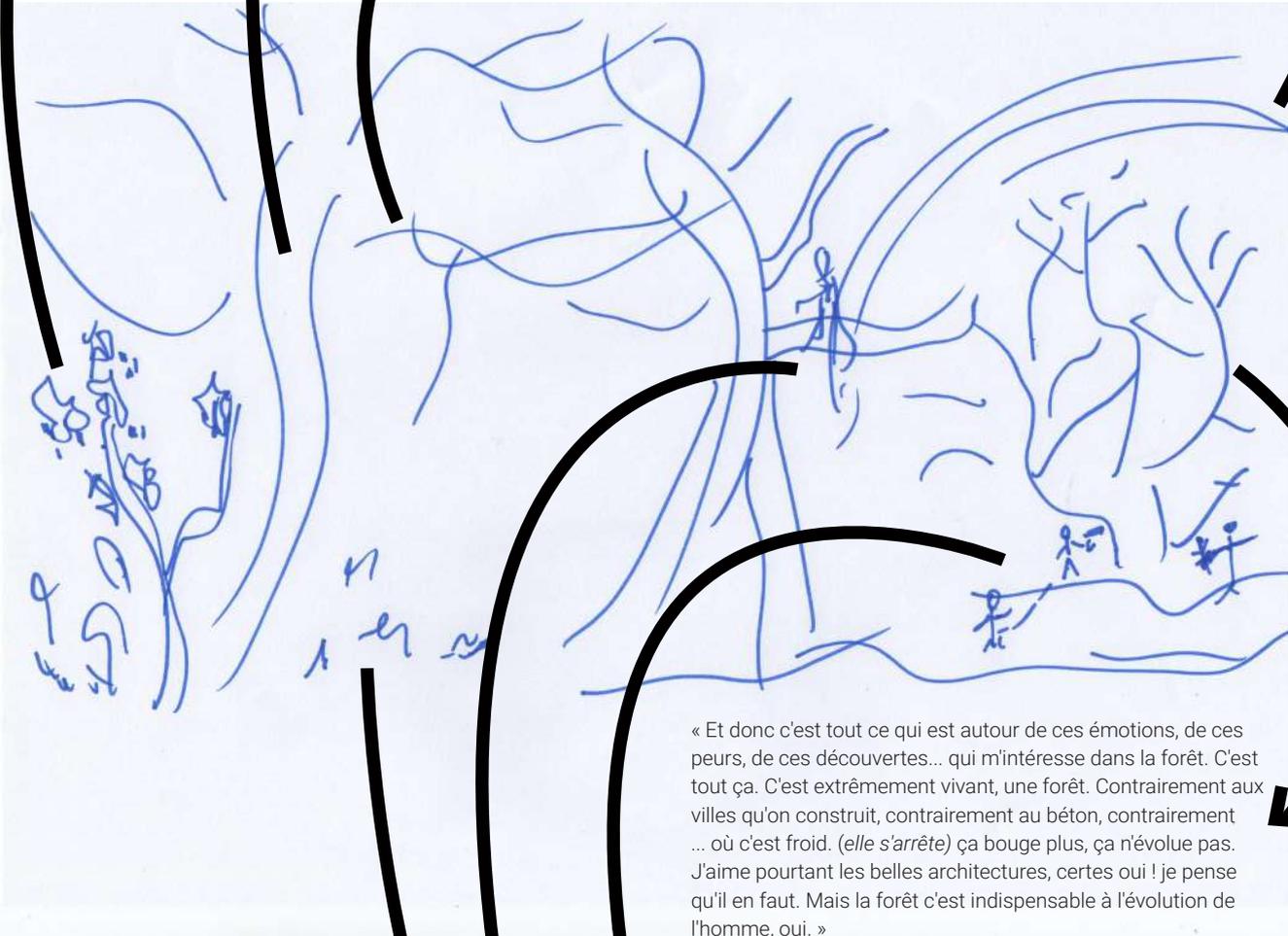
« Y'a plein d'insectes, je sais pas. Des champignons, des insectes, des p'tites fourmis, une fourmilière. Non mais voilà y'a de la vie. A tous les étages y'a de la vie. »

« Pour moi la forêt c'est aussi la découverte : des choses qui illustrent le voyage des graines, des forces de reproduction. »

« La forêt pour moi c'est une espèce de voûte, oui, cette voûte qu'on retrouve chez les enfants d'ailleurs, les enfants ont besoin cette voûte. Et je crois que j'ai toujours eu besoin de cette voûte un peu protectrice. »

« Alors, pour moi la forêt c'est déjà fait de plein de grandes... choses. Dans tous les sens. Avec un esprit de liberté. »

« Et donc oui la forêt c'est fait de croisements, là-haut, sûrement qu'il se passe des choses. D'une branche à l'autre, il doit se dire des choses. Et puis la forêt pour moi, il y a tous les étages, je vous ai pas fait les étages intermédiaires mais, dans la forêt, on trouve aussi ce que J-L D. a dit comme étant le temps long, ou les croisements. »



« Et donc c'est tout ce qui est autour de ces émotions, de ces peurs, de ces découvertes... qui m'intéresse dans la forêt. C'est tout ça. C'est extrêmement vivant, une forêt. Contrairement aux villes qu'on construit, contrairement au béton, contrairement ... où c'est froid. (elle s'arrête) ça bouge plus, ça n'évolue pas. J'aime pourtant les belles architectures, certes oui ! je pense qu'il en faut. Mais la forêt c'est indispensable à l'évolution de l'homme, oui. »

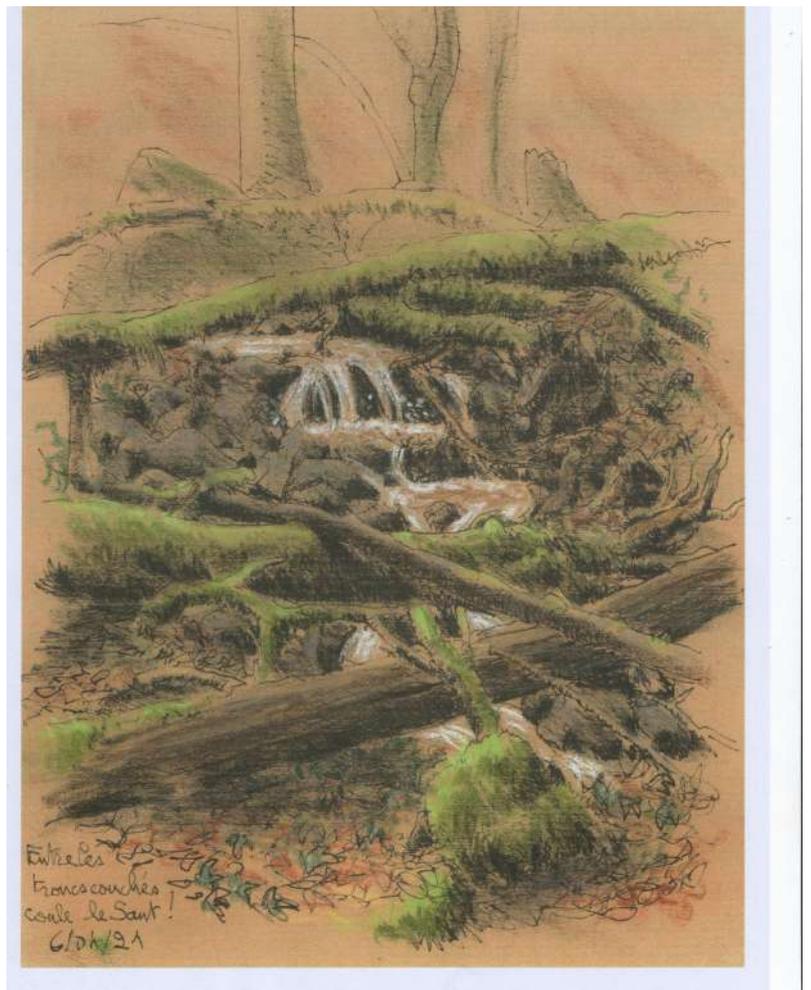
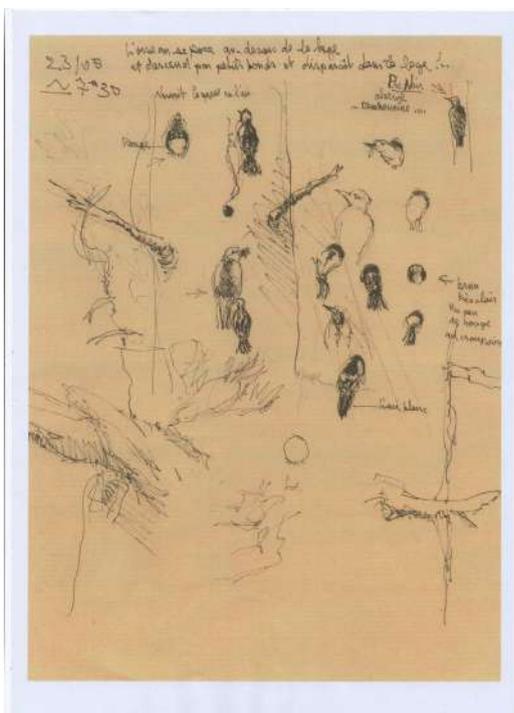
« Donc la forêt, c'est aussi ça. C'est se perdre dans tout ça. Et être des petites fourmis, des petites choses minuscules qui vont crapahuter. En même temps on est seul.e, et en même temps on n'est jamais seul.e. »

« D'aller là-haut, là, se mettre sur une branche d'arbre. Et de grimper, de voir les choses d'un peu plus haut. La forêt, c'est aussi ça. »

« Et y a pas que des grands. Pour moi la forêt, y a des tout petits, minuscules, très très intéressants, parce que j'adore ce qui est un petit peu plus bas. J'aime bien creuser, là, chercher ce qui est en bas. Et qui fourmille sous certains arbres, pas sous tous, c'est pour ça que les douglas j'aime pas trop. »

On a vu au fil des entretiens que les histoires personnelles des enquêté.es s'entremêlent, volontairement ou non, aux forêts et façonnent leur manière de percevoir leur environnement. Ainsi, en plus de l'opposition entre les émotions et la raison, on retrouve, dans les discours, une opposition entre la nature et la ville. Sans surprise, une distinction se fait entre la forêt, comme lieu « vivant » et la ville considérée comme « froid[e] » (D.). Le « contact du bois » pour O., et celui des feuilles et par extension du sol pour J-C., est ce qui les rapproche le plus de la vie dans sa forme la plus simple. Contrairement au béton et à la ville qui sont presque morts tant ils « n'évolue[nt] pas » (D.). **On voit ici le même mécanisme - qu'avec O. concernant les paysages - de glorification de la nature, et plus particulièrement de celle que l'on connaît (depuis longtemps) au détriment de tout ce qui s'en éloigne.**

De plus, la vue apparaît comme un des sens le plus sollicité en forêt. On admire les jeux de lumière avec « tous ces contrastes » (D.). C'est aussi un moment d'observation de la biodiversité dans son ensemble : « on se régale, on va observer ça. C'est des petits plaisirs de forêts » (J-C.). C'est ainsi que J-C. passe de longues heures à observer et à dessiner son environnement avec un attrait tout particulier pour les oiseaux.



Exemples de croquis réalisés par J-C. lors de ses promenades en forêt

Le profil sociologique des enquêté.es n'est pas anodin. Ce sont souvent des personnes passionné.es par la nature, notamment ceux qui ont répondu à notre appel à témoignage. **Leur amour pour les forêts et la nature se ressent au fil de leur discours mais aussi de leurs histoires et de leurs choix de vie.** Maintenant qu'ils sont à la retraite, O. et J-C. passent « plus de temps » en forêt. O. vit la moitié de l'année dans une cabane qu'elle a construite en forêt. J-C., lui, part se promener quand « l'envie [l']en prend ou [qu'il a] besoin d'aller respirer ». Le choix des activités à l'heure de la retraite est révélateur des priorités des acteur.ices. **En effet, le temps de la retraite est, certes, sous tendu par des inégalités sociales quant à la manière de vivre sa retraite (Caradec, 2008), mais c'est aussi un moment où les acteur.ices deviennent quelque**

peu maître.sses de leur temps. O., qui attendait les week-ends pour partir à la campagne lorsqu'elle vivait en ville, a pu enfin concrétiser ses attentes une fois à la retraite en s'y installant définitivement. Cet amour pour la nature transparait également au niveau des engagements politiques des acteur.ices mais nous verrons cela plus tard dans le développement.

B. Les forêts croisent différentes temporalités

a. Le temps long des forêts en décalage avec d'autres temporalités

Il convient d'envisager la forêt comme un ensemble complexe qui ne peut être compris sans appréhender les différentes temporalités qu'elle croise. En effet, il n'y a pas qu'une seule échelle de temps pour comprendre la forêt mais bien plusieurs. Ces différentes temporalités, courtes et longues, ont été abordées parfois explicitement et parfois implicitement par les usager.ères. Nous allons essayer de les décrire succinctement.

Tout d'abord, **il faut s'intéresser à ce qu'est le temps d'un arbre.** Le temps d'un arbre correspond à sa durée de vie. Dans une perspective économique, le temps d'un arbre est le temps nécessaire à sa production jusqu'à ce qu'il soit mûr puis abattu. Il s'agit d'un temps long, dans le sens où il met de nombreuses années pour cela. Bien sûr, cela dépend des essences d'arbres. Trente ans pour la production d'un arbre c'est très court, nous explique J.E. C'est par exemple le cas du peuplier. Le douglas, très présent dans le Clunisois, s'il est apprécié pour sa robustesse, est aussi apprécié pour son temps de pousse très court.

La temporalité de la forêt se caractérise par celle de l'arbre, mais aussi d'un point de vue plus gestionnaire, par les différents stades de la forêt : de la plantation des essences à la coupe rase. On est alors sur une échelle de temps long. J.E. explique que *« c'est ce que nous on appelle les coupes définitives, il reste tous les dix mètres un gros chêne sur la parcelle et en dessous plus rien, place nette. Ça peut choquer mais c'est un des stades de la forêt »*.

Ensuite, **il y a les saisons qui constituent un cycle ou des périodes durant lesquelles la forêt se transforme,** aussi bien en apparence que dans ses usages. O. nous raconte, par exemple, qu'elle ne vit pas dans la forêt en hiver car il y fait trop froid. A plusieurs reprises les usager.ères ont indiqué qu'ils ne vont pas dans la forêt à la même fréquence en fonction des saisons. J-C. et F. nous racontent à ce propos : *« y a des saisons qui sont plus favorables..., c'est surtout le printemps. Mais c'est vrai que je disais tout à l'heure en automne, des coins où il y a des hêtres ben en ce moment, ben en ce moment ça doit commencer à... Mais là y a une période, l'automne c'est (sifflements), pour moi c'est fabuleux quoi, c'est des couleurs, feuillage. Et l'hiver en forêt le soir on fait son bois »*

Très important encore, **il y a le temps de l'humain,** que nous avons déjà abordé juste avant en parlant du vécu personnel des usager.ères. Ce temps - le notre donc - est celui de notre vie, celui qui sert de référence pour comprendre le monde qui nous entoure. L.M. raconte qu'en dix ans seulement il a vu le climat se transformer et que les enfants maintenant ne pourront probablement pas faire de la luge dans le Clunisois : *« Quand j'étais gamin je pouvais faire de la luge. (...) On est pas vieux mais on peut quand même visualiser sur des échelles de 10 ans vraiment. C'est tout bête mais ça te marque parce qu'on voit les changements, on a pris un degré. »*

Et le fait que le temps de vie humain soit plus court que celui de la forêt est très intéressant, il y a un décalage qui produit certains effets. Nous aborderons ce décalage plus en détails plus bas.

La forêt, comme nous l'avons dit précédemment s'inscrit dans des histoires personnelles, mais aussi dans tout un contexte historique. Il y a l'histoire du Clunisois, l'histoire de la gestion des forêts en France, et F. nous a même parlé de *« savoir-faire préhistoriques »*. La forêt est donc indissociable de son passé. L.

M., ou encore A.T., ont abordé en profondeur l'histoire des abbés de Cluny sans que nous n'ayons nous-mêmes abordé le sujet au préalable. J.E., quant à lui, explique que la gestion des forêts domaniales a sa propre histoire, qui correspond aux besoins de l'Etat à des périodes données - en bois d'oeuvre et en bois de chauffage. Ainsi, les forêts communales, étaient surtout utilisées en bois d'oeuvre pour des charpentes locales, mais avec quand même surtout une utilisation du bois dans le but de se chauffer.

Elle aussi sur une autre échelle de temps, **la gestion de la forêt par l'ONF** est pensée pour être la plus fidèle à la temporalité des arbres et de la forêt. Les documents d'aménagement des forêts se font sur 20 ans dans une optique de continuité, d'adaptation et d'anticipation.

D'ailleurs la gestion forestière, lorsqu'elle vise surtout à remplir un objectif de rentabilité économique, est problématique puisqu'elle ne cherche pas à respecter la temporalité de la forêt. La rentabilité économique pousse généralement les propriétaires à planter des essences qui poussent vite, afin de rapidement pouvoir les couper et faire des profits. Les coupes rases, si souvent décriées, constituent un exemple de cette quête de rentabilité immédiate.

Le temps de pousse d'un arbre est ainsi en décalage avec notre société de consommation, basée sur l'instantanéité des profits et c'est notamment ce que J.E. explique : *« On a plutôt une société de consommation, elle est en total décalage avec l'heure du temps quoi la forêt. On peut produire plein de choses mais on a besoin de temps, on ne peut le faire du jour au lendemain. On peut répondre à un besoin parce qu'on a le produit mais on ne peut pas répondre à un besoin tout de suite si on a pas le produit ».*

On peut aussi penser au futur de la forêt, notamment avec **l'incertitude liée au réchauffement climatique**, mais aussi aux incertitudes politiques. Le réchauffement climatique est d'ailleurs à l'interstice du présent puisqu'il est déjà là, mais aussi du futur proche et long. F. nous raconte son incertitude sur le temps qu'il faudra pour que l'avenir de la forêt soit plus radieux : *« on va y arriver hein... je sais pas encore le temps finalement, je sais pas, je sais pas comment, en quoi mais on va y arriver. Mais quelle échelle de temps je sais pas trop... (...) bon si l'humain disparaît c'est pas grave, la vie est toujours là ».*

Ce qui est vrai maintenant ne le sera pas forcément dans dix ans. Quand on parle de gestion forestière, nous pensons aussi à l'ONF qui est en processus de privatisation ce qui provoque une certaine incertitude quant à son devenir.

La forêt est aussi le théâtre de toutes sortes de pratiques ancrées dans l'immédiateté. Nous pouvons penser au temps que chacun.e consacre à la forêt, que ce soit pour cueillir des champignons, faire de la randonnée, du vélo, de la chasse ou la contempler.

En résumé, on a donc bien là la démonstration de la multiplicité des échelles temporelles que mobilise la forêt et on pourrait très certainement en trouver d'autres tout aussi pertinentes. Mais que faut-il donc comprendre à partir de cela ?

- Tout d'abord, cela montre une fois encore que la compréhension de la forêt est complexe. Les représentations qui y sont apposées par les habitants du Clunisois le sont tout autant. D'autant plus qu'il **y a un décalage entre les temporalités abordées précédemment : le temps de pousse d'un arbre n'a rien à voir avec le temps de la vie humaine, celui de la société de consommation ou encore celui de l'urgence climatique.**

J-C. : *« Moi en ce moment je suis en train très modestement de planter quelques arbres autant fruitiers que d'autres arbres pour refaire un buisson, ben je me dis, surtout aux copains qui habitent la bas, à mon âge euhh ou alors vraiment euhhh ça serait un miracle que j'aill... ben je les verrai pas, je verrai pas, les fruits, je les verrai pas vieillir... »*

Ici, J-C. parle de sa vie, en décalage avec la vie des arbres qui vont perdurer quand lui ne sera plus de ce monde.

- Cela pose donc la question de la compréhension de la forêt, sur la manière dont elle doit être abordée. Et ces temporalités diverses, multiples montrent qu'il **faut comprendre la forêt comme un ensemble**, et prendre en compte le plus possible ses différentes dimensions. J.E. parle aussi de la forêt comme un ensemble, entre écologie, histoire et production, mais nous pouvons aller encore plus loin, et c'est bien là l'objet de cette enquête : montrer les réalités que recouvrent la forêt, à travers ses usages et représentations.

- Attention tout de même, ces diverses temporalités abordées peuvent paraître figées aux premiers abords puisque nous les avons énumérées dans un souci de lisibilité. Cependant elles sont bien dynamiques, c'est-à-dire qu'elles dialoguent entre elles, elles sont poreuses et se superposent.

b. Un rapport à la forêt des usager.ères qui se transforme dans le temps

Le rapport à la forêt est évolutif et dynamique au cours de la vie des usager.ères. Dans la vie, ce rapport va être amené à se transformer, il n'est pas figé dans le temps. Parfois cela se fait par l'acquisition de savoirs, parfois parce qu'ils voient la forêt se transformer... Les raisons sont diverses mais ce qui est sûr c'est que les usager.ères n'ont pas un regard figé qui n'a pas évolué ou qui n'évoluera jamais.

O. nous raconte qu'elle a acquis des connaissances au fur et à mesure de sa vie, et que c'est toujours le cas : « *Pourtant Dieu que c'est intéressant. Donc j'ai appris à reconnaître les arbres puis j'en découvre tous les jours.* » (...) *"et moi j'apprends encore des races d'arbres dont j'ai jamais entendu parler. C'est passionnant, j'ai vraiment envie de replanter de nouvelles essences et des essences nourricières dont j'ignorais totalement l'existence* ».

C'est aussi le cas de J-C., lorsqu'il aborde la manière dont il a acquis ses connaissances concernant les oiseaux : « *Oh bah ça c'est au fil du temps puis avec des bouquins, des sorties, des sorties avec d'autres. On a un copain c'est un ornitho, alors lui c'est à l'oreille, il voit pas l'oiseau mais il l'entend, il le reconnaît tout de suite, alors ça c'est le summum, c'est super* ».

J.E. nous parle ainsi de sa formation d'agent forestier qui lui a permis d'obtenir des clés de compréhension de la forêt au cours de sa vie. Cette formation d'ailleurs n'existe plus, on a affaire à de nouvelles générations de forestiers : « *moi à l'école j'ai encore appris à me servir d'une tronçonneuse, d'une débroussailleuse, d'un croissant et eux ils savent se servir d'Excel de Word ce n'est plus tout à fait les mêmes outils quoi. Et par contre au niveau environnement écologie ils ont des connaissances très pointues* ».

Si ce rapport à la forêt se transforme au sein même de la vie des usager.es, c'est aussi vrai lorsqu'on regarde entre différentes générations d'usager.es. En effet L. nous parle de l'évolution de mœurs et des pratiques, notamment en ce qui concerne l'affouage, et qu'il est compliqué pour les plus âgé.es de changer les manières de faire parfois car ils ont fait toute leur vie d'une certaine manière et peuvent être réticent.es à changer leurs pratiques.

Lorsqu'on s'intéresse aux représentations des usager.ères concernant le devenir de la forêt, les prédictions divergent :

J.C. nous explique que **les actions entreprises sur la forêt ont des effets visibles à long terme** : « *En plus le temps forestier, c'est extraordinaire parce qu'une décision qu'on va prendre aujourd'hui, on a les effets dans un siècle quoi ... c'est pas la temporalité des politiques, ils ont du mal à ... mais oui oui, moi la rando en forêt quand vous voulez, j'en fais tout le temps* ».

L. nous parle ainsi de ses observations personnelles, il voit la forêt et les paysages du clunisois se transformer : « **je vois que le paysage change** ».

F., lorsqu'elle pense au devenir de la forêt, imagine dans le futur une reconnexion à la forêt des humains : « *Je l'imagine avec plein de diversité, je l'imagine annhhh...(silence) avec plein de prises de conscience, j'imagine...(silence) on retrouve cette reconnexion à la forêt comme l'homme primitif, quoi voilà* ».

Ma., quant à lui, va plutôt aborder cela sous l'angle de la gestion forestière. Lorsqu'il parle de celle-ci, il propose sans hésitation de « **laisser du temps au temps** », c'est-à-dire que la nature prend le temps alors que les humains, dans une optique de profit, veulent aller trop vite, chose que nous avons abordée précédemment.

J.E., en tant que forestier, a son propre point de vue sur la question, il se positionne en tant que gestionnaire pragmatique de la forêt. **Le changement climatique a déjà lieu, on va devoir faire avec :**

« *Avec le changement climatique on réfléchit aussi à quel sera le résineux où quelle sera l'essence la mieux adaptée dans 50 ans dans 100 ans avec les différents horizons possibles en fonction du changement climatique quoi* ». Il parle aussi de l'arboretum de Pézanin où l'ONF fait des expérimentations pour voir quels arbres seront les plus résistants face aux bouleversements climatiques à venir. Pour lui, **le futur s'annonce incertain mais sûrement pas très bon** : « *ils auront pas le choix c'est soit tu prends de tulipier de Virginie ou tu prends rien puisque les chênes ben dans 200 ans si ça se trouve il y en aura plus, (...) il est fort probable que dans le Clunisois on est dans les températures de la France méditerranéenne dans 50 ans, 30 ans, 20 ans* ».

C. Gestion de « long terme », gestion d'un « commun » ?

Le temps des forêts étant multiple, comme nous avons pu le développer plus haut, il peut être intéressant de se focaliser dès à présent sur l'appréhension de la temporalité relativement longue des forêts (si l'on se situe par rapport à une durée de vie humaine). En effet, la question du « long terme » à propos des forêts est un élément qui est revenu de multiples fois lors de nos échanges, notamment avec les personnes qui sont en charge de leur gestion. C'est par exemple le cas des élu.es et des agents de l'ONF.

a. « Long terme » et tradition

Ce « long terme » est **source de pratiques** et de perceptions spécifiques des forêts. Nous constatons, dans cette logique, qu'elles sont **sources de traditions**. La pratique ancienne de l'affouage - le droit formalisé à son propos apparaît durant l'Ancien Régime -, et dont le déclin semble préoccuper les personnes qui nous en ont parlé, en est un exemple :

« *J'dirais que c'est pas des connaissances [pour faire de l'affouage] c'est des savoirs faire que les anciens avaient, qu'on s'est dépêché d'oublier alors que c'est malheureusement basé sur des siècles voir des millénaires d'observation !* » (P., formateur luthier)

De ce fait, la possibilité d'une perpétuation par la transmission des savoir-faire requis pour cette pratique aux nouveaux.elles arrivant.es sur le territoire est considérée positive :

« *Sur la commune c'est... on était à vingt, maintenant on est une dizaine d'affouagistes sur 150 hectares [...] Et avec de nouveaux affouagistes, c'est-à-dire qu'aujourd'hui il y a de nouveaux habitants [...] qui ont envie aussi de se chauffer au bois c'est une chose mais aussi de participer à faire*

que les forêts soit bien entretenue etc. Donc tout ça fait que c'est bien ça maintient un peu une tradition. » (F.B., élu)

b. Une gestion de « long terme »

Outre la tradition, la temporalité longue des forêts est apparue à plusieurs reprises lors de nos échanges avec certain.es élu.es à propos des prises de décision pour la gestion des forêts communales :

« Les forêts c'est du long terme donc j'en verrai pas forcément tous les résultats mais c'est pas grave ». (F.B., élu)

Iels mentionnent le fait qu'il **est nécessaire de prendre en compte l'avenir** et qu'il n'est pas possible de ne considérer que les besoins actuels du territoire :

« Au sein de la communauté de communes l'idée c'est qu'on gère aussi cette forêt pour les générations futures, c'est-à-dire qu'on est pas là... pour faire court, « vendre 60 000 balles de bois et puis super ça équilibre le budget et puis terminé », mais on est plutôt pour se dire au long-terme comment on gère cette forêt ? » (M.F., élue)

Dès lors que les prises de décisions et les actions des élu.es actuel.les sont pensées comme ayant un impact sur la vie des futur.es habitant.es du territoire, certain.es d'entre elleux envisagent également **les forêts du Clunisois en tant qu'un « commun » à préserver.**

c. Les forêts du Clunisois, « un commun » pour les élu.es de la communauté de communes ?

« En tant que paradigme, **les communs consistent en un ensemble évolutif de modèles opérationnels d'auto-organisation, de satisfaction des besoins et de gestion responsable qui combinent l'économique et le social, le collectif et le personnel** » (Bollier, 2014, p.16). Un commun associe dès lors, une communauté de commoneurs à une ressource matérielle ou immatérielle qui est mise à disposition de ses membres selon des règles définies par elleux-mêmes.

Dans ce cadre, les forêts pourraient être appréhendées comme ce que David Bollier appelle des « **communs sociaux et civiques** » (2014). Ceux-ci nécessitent un engagement et une intervention des pouvoirs publics dans la régulation de la ressource plus que la seule communauté nécessaire pour gérer une ressource circonscrite et de moins grande ampleur que des forêts. C'est ainsi que, pour un élu avec lequel nous avons échangé, on retrouve dans l'essence même de l'une des entités gestionnaires des forêts publiques : la communauté de communes, le « commun » :

« Cette idée qu'on travaille pour ce qui s'appelle des communes, et communes c'est un très beau mot en fait, qu'est-ce que ça veut dire les communes, c'est ce qui gère le commun, c'est aussi simple que ça. » (J-L D., élu)

Cette idée qu'il est du rôle des élu.es de la communauté de communes de « gérer le commun » que représenteraient les forêts du Clunisois se retrouve également chez un autre élu qui considère qu'il est, pour ce faire, nécessaire que les élu.es acquièrent des connaissances sur les forêts. Ceci passe par des formations chaque année avec l'ONF, afin qu'ils puissent prendre, en connaissance de causes, les décisions concernant la gestion des forêts communales et qu'ils ne délèguent pas cette gestion aux

seul.es gestionnaires professionnel.les. Ceci dans l'optique d'être « **maîtres vraiment au moins de la forêt communale** » (F.B., élu). La question de la reprise des savoirs sur la ressource pour pouvoir la gérer est d'ailleurs l'un des éléments primordiaux énoncés par David Bollier dans la gestion de la ressource commune (2014). Ici, cependant, la focale porte exclusivement sur les connaissances des élu.es et non pas sur celles des habitant.es du Clunisois et sur leur prise en compte dans la gestion forestière, élément pourtant central dans le paradigme des communs.

En plus de l'obtention de connaissances sur l'objet pour pouvoir le préserver en le gérant de manière durable, un autre levier d'action a été établi par l'un des élu.es avec lequel.les nous avons échangé qui consiste dans **le rachat des forêts privées**. En effet, n'ayant pas de prise sur la gestion des parcelles de forêts privées, ce qui est déploré en raison de certaines pratiques jugées délétères pour l'environnement (comme les coupes rases par exemple ou la monoculture extensive de Douglas), la communauté de communes cherche à détenir un maximum de parcelles forestières dans l'optique de préserver le « commun ». C'est, par exemple, ce qui entre en jeu dans le futur achat par la CCC des forêts appartenant historiquement à l'Hôpital de Cluny. Cette action peut être dès lors vue comme participant de **la « désenclosure des communs »** (Bollier, 2014), à savoir la déprivatisation des ressources.

On a donc ici l'exemple d'une ressource qui est prise en charge par les acteur.ices public.ques locaux.ales pour sa protection. C'est dans ce sens que nous pourrions dire que les forêts communales du Clunisois se rapprochent de ce que David Bollier a identifié comme les « communs sociaux et civiques » (2014). On retrouve cette logique également avec les actions menées par le groupement forestier « La Forêt Hospitalière » dont plusieurs des personnes avec lesquelles nous avons échangées font partie et nous ont parlé (nous développons ses activités plus loin, cf. Partie 4). En effet, ce groupement représente une communauté délimitée de personnes (les adhérent.es) qui se regroupent autour d'une ressource matérielle (les forêts) et qui définissent ensemble les règles pour la gérer durablement (à travers sa charte).

Cependant, il est nécessaire de pointer le fait que **la vision des forêts en tant que « commun » n'est pas partagée par tous et toutes justement en raison des différences de statuts de propriété :**

« Les forêts pour moi c'est un bien commun, alors quand je dis ça je me fais rattraper tout de suite « ah bah non parce qu'il y a les forêts privées donc les forêts privées elle appartient... » et moi je dis qu'elle soit privée ou publique c'est un bien commun dans le sens où c'est le poumon... enfin ça sert à l'équilibre climatique, à l'absorption du CO2 donc le chêne qu'il appartienne à Tataouine ou à la commune de La Vineuse je suis désolé mais sa fonction première c'est celle-là et sa fonction première c'est bien un bien commun. » (élu)

A partir des points de vue opposés qui sont présentés par cet élu se pose la question de savoir si les forêts privées peuvent être considérées comme un « commun » au même titre que les forêts publiques alors qu'un « commun » se doit d'avoir **une utilisation non exclusive et non rivale** (Bollier, 2014). C'est-à-dire que selon le paradigme des « communs » il est impossible d'empêcher les personnes d'avoir accès à la ressource et il ne peut y avoir de concurrence pour son usage. Ce qui, par définition, entre en opposition avec la catégorie de propriété privée dont relèvent les forêts privées.

C'est ce type de réflexion qui est déplorée dans ce témoignage. Mais **considérer les forêts comme un « commun », au-delà des questions de propriété, apparaît difficile au vu des effets que les différents modes de gestion ont sur elles** : primat de l'exploitation pour le gain économique ou primat de la gestion durable pour la protection de la biodiversité ? Même si, rappelons-le, cette dichotomie entre une « gestion raisonnée » et une « gestion rationalisée » n'est pas à prendre à la lettre comme cela a pu être démontré par Eléonore Kirsch et Dorothee Denayer (2020) dans une étude sur les communautés de pratiques autour de la gestion forestière du plateau des Millevaches.

Enfin, la question de savoir si les forêts clunisoises relèvent d'un « commun » ne peut être tranchée ici. Certains critères nous y font penser tandis que d'autres nous en empêchent. Mais **penser les forêts comme un « commun » permettrait de soutenir la mise en œuvre d'une gestion forestière durable**, ce que nous développons plus loin lorsque nous abordons les questions de transitions écologiques en Partie 4 de ce rapport. **Il y est également posé la question de la participation des habitants** que nous n'avons pas développée ici mais qui est un élément primordial si l'on veut considérer les forêts du Clunisois comme un « commun ».

Bibliographie :

Berger, Peter, et Thomas Luckmann. « III. La société comme réalité subjective », Peter Berger et Thomas Luckmann dir., *La Construction sociale de la réalité*. Armand Colin, 2018, pp. 213-285.

Bigando, Eva. « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], article mis en ligne le 17 mai 2013, et consulté le 28 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/25919>.

Bollier, David. *La renaissance des communs : pour une société de coopération et de partage*. Charles Léopold Mayer, 2014.

Caradec, Vincent. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Armand Colin, 2008.

Couronné, Julie. « Pour un usage sociologique du dessin. Réflexion méthodologique à partir d'une étude de cas », *Agora débats/jeunesses*, vol. 74, no. 3, 2016, pp. 25-38.

Droz, Yvan, éd. *Anthropologie politique du paysage : valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*. Karthala, 2009.

Kirsch, Eléonore, et Dorothée Denayer. « Instauration et coexistence de deux communautés de pratiques sur le Plateau de Millevaches (France) : une contribution à l'étude des forêts comme terrains de vies », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 20, no. 3, décembre 2020, article mis en ligne le 01 février 2021, et consulté le 06 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/29205>.

PARTIE 3 :

LES FORÊTS COMME ESPACES MULTIFONCTIONNELS

A. Un espace créateur de relations sociales, de partage et de transmission

a. Les forêts, un support pédagogique entre transmission et protection

Au centre de nombreuses pratiques, les forêts sont des lieux multifonctionnels propices à l'apprentissage et répondant aux besoins de bien-être physique, psychique et d'imaginaire. Ouvert aux publics, chaque usager.ère peut y pratiquer différents loisirs comme des promenades, la chasse mais également participer aux activités pédagogiques de découverte de la nature élaborées par les différentes associations et animateur.ices spécialisé.es dans l'environnement. Ainsi sur le territoire de la communauté de communes du Clunisois, de nombreux acteur.ices s'appuient sur les forêts comme support d'enseignement à destination de tous.tes mais plus particulièrement des enfants.

L'ONF est précurseur des enjeux pédagogiques forestiers. « L'Office national des forêts a intégré les pratiques de loisirs et éducatives dans sa gestion des forêts domaniales, aux côtés d'autres fonctions de l'espace forestier, tout en voulant conserver une certaine vision éthique de la forêt ». (Dodier, 2019, p. 145) En 2019, cet organisme a mis en place l'opération « La forêt s'invite à l'école », associé au Ministère de l'Agriculture et à l'association Teragir. L'enjeu est de mobiliser les établissements scolaires et périscolaires à développer, tout au long de l'année, des parcours pédagogiques forestiers afin de sensibiliser les jeunes aux diverses fonctions des forêts : économiques, écologiques et sociétales mais aussi sensibiliser aux défis climatiques. Si les écoles du Clunisois ne font, pour l'instant, pas partie de ce programme, il démontre l'importance accordée à l'éducation et à l'apprentissage des jeunes générations. Cette transmission permet d'éduquer les enfants aux pratiques écoresponsables et par la même occasion, d'influencer leurs parents à ce sujet. Selon S.C., agent de l'ONF : « *On est amené à faire, au cours de l'année, des sorties pédagogiques au sein des écoles. Je pense notamment à celle de ma fille. On fait des journées en forêt avec des ateliers pédagogiques avec les instituteurs. On fait de la sensibilisation à la protection de l'environnement, la pollution mais aussi le changement climatique c'est un peu le sujet incontournable et les enfants sont un bon moyen de faire passer un certain nombre de messages, mais ils sont en général bien au courant les enfants* ». Il s'agit également de faire connaître ces espaces et leurs fragilités : conscientiser, sensibiliser. Cette attention écologique est visible au sein de nombreux projets car outre la préservation, l'enjeu est également de rendre de nouveau accessibles et vivants ces espaces. Initiée par la municipalité, l'association La forêt fruitière s'associe aux écoles de la communauté de communes du Clunisois, mais principalement de Cluny, afin de mettre en place un projet de plantation d'arbres au sein des établissements scolaires. Les élèves du CP parraineront un arbre qu'ils planteront vers leur école. En plus de végétaliser ces espaces, les élèves pourront suivre

l'évolution de leur arbre et l'écosystème qui s'y crée. Ce projet vise à créer un lien émotionnel d'attachement de l'enfant envers son arbre et plus globalement la nature. Cette approche a l'ambition de rapprocher les élèves de leur environnement afin de les rendre plus sensibles aux variations climatiques et à l'importance de la préservation.

Epicentre de nombreuses rencontres et d'échanges, les forêts sont les espaces idéaux de nombreuses activités mises en place par les structures d'accueils aux familles du Quai de la Gare tel que le Club Jeunes, le centre de loisirs *La Marelle*, les 1001 familles en Clunisois, le multi-accueil, le relais assistants maternels et la Ludoverte. Au sein de cette dernière, les gestionnaires mettent en avant des jeux en lien avec les thématiques naturelles, dont les forêts. L'intérêt est d'amener parents et enfants à y porter un regard attentif.

*« La semaine dernière, il y avait une journée champignons avec une société mycologique qui est venue les [les enfants] amener. Ils ont passé quasiment toute la journée en forêt. Ce matin, j'ai emmené ma fille à l'atelier forêt qui a lieu de l'autre côté de la voie ferrée, comment dire, ce sont des demi-journées organisées par M. Bourcain qui est très investi dans le fait d'amener des enfants en forêt. Ça a lieu tous les mercredis. »
(Ludoverte)*

Cet établissement porte une volonté éco-citoyenne de partage et de rencontres avec 1100 jeux à disposition de tous.tes mais également une volonté écologique. Le bâtiment est lui-même construit en matériaux naturels, reconnus par le label Bepos.

Véritable lieu d'observation, les forêts abritent plus de 80% de la biodiversité terrestre d'après une étude de WWF France. Dans les années 1960, le médecin Max Fourestier décide d'utiliser les pouvoirs éducatifs de ce milieu en élaborant le concept pédagogique de « classe de forêt ». Celui-ci est à la « croisée de vertus sociales, de fonctions symboliques, de pouvoirs thérapeutiques et d'ambitions d'épanouissement » (Laffage-Cosnier, 2015, p. 155). Il tend vers une végétalisation du système scolaire classique au sein duquel les élèves pourraient grandir et s'instruire en harmonie avec la nature. Arbres, mammifères, oiseaux et champignons sont étudiés lors des nombreuses sorties organisées par le centre de loisirs de Cluny. Accueillant les enfants en dehors des temps scolaires les mercredi et vacances scolaires, le centre offre une solution de garde et d'animations aux familles. R. du centre de loisirs nous explique : « Dans le cadre des activités du centre de loisir, la forêt a toujours été un excellent support pour toute forme de jeux chez les enfants, tous les jeux prennent leur sens en forêt ».

Au-delà de l'enjeu écologique, les forêts sont les créatrices de lien social portant un enjeu de coopération entre les acteurs. Par l'initiative des associations éco-citoyennes et des structures pédagogiques locales, de nombreux projets se sont déployés sur le territoire en s'appuyant sur la participation des jeunes mais aussi des différent.es acteur.ices partenaires.

« Il y a quelques années, on a mis en place un camp qu'on avait appelé "Nature, Copains des bois", en partenariat avec Natura 2000, l'ONF autour de la forêt, d'activités vraiment nature, autour des écosystèmes du coin. Trouver une clairière pour regarder les étoiles, voir les animaux et puis le personnel de l'ONF qui nous accompagnaient nous avaient un peu expliqué les exploitations forestières, comment ça se passait. Les cycles de vie d'un arbre et compagnie et Natura 2000 avec le thème des chauves-souris ». (R., Responsable de La Marelle)

L'ONF, tout comme les associations du Clunisois, et notamment la société mycologique et la Forêt Fruitière, interviennent beaucoup dans l'accompagnement des structures éducatives. Ces acteur.ices s'appuient sur les forêts comme lieu de vie, d'abord au sens d'écosystème mais aussi d'échanges, d'activités. Un lien

intergénérationnel se construit ainsi lors de ces activités puisque les enfants sont au contact d'usager.ères plus âgé.es. Plus encore, les forêts sont des supports de transmission de pratiques écoresponsables, d'apprentissage collectif et individuel mais également d'histoire, de patrimoine et de savoir-faire local. Elle est alors pensée comme un « paysage culturel » impliquant une valeur culturelle, le *sense of place*, c'est-à-dire le sentiment d'un lien historique, culturel et généalogique avec le lieu (Feld et Basso, 1996). Sa valeur socioculturelle est en partie transmise aux enfants lors de ces sorties scolaires. « La forêt représente ainsi une « archive » dans le sens où elle est mobilisée en tant qu'instrument de conservation de la mémoire et comme support ; un lieu vers lequel on peut se tourner afin de réapprendre des connaissances à travers des pratiques diverses » (Gallo, 2021, p. 259)

Ces pratiques contribuent à la construction d'une identité culturelle de par la connaissance de l'histoire et des particularités des forêts clunisoises, mais développent aussi l'imaginaire des jeunes enfants. Contes et légendes clunisoises sont rendus vivants lors des voyages contés comme « Le mystère de la forêt des rêves bleus » mis en œuvre par le centre de loisirs du Mistigri lors des vacances d'automne 2021. La forêt est un support de valorisation et de préservation des mémoires. Elle permet de conserver et de partager les histoires et les savoirs associés aux lieux. L'école du Sacré-Cœur de Cluny, mais également le centre de loisirs *La Marelle* ont mis au programme poésies et land art dans ce cadre naturel. Cette dernière activité consiste à utiliser des matériaux naturels (bois, rocher, etc.) pour créer des œuvres, constructions en extérieur soumis à l'érosion naturelle. Les forêts inspirent et jouent un rôle central dans ces processus de valorisation et d'appropriation historique et culturelle du territoire. Dans ce contexte, les paysages forestiers représentent l'une des scènes principales de développement d'actions pédagogiques à travers laquelle se racontent et se transmettent l'histoire locale.

b. Les forêts créatrices de liens sociaux

Il existe de multiples façons de penser et de concevoir les forêts. Nous verrons ici qu'elles peuvent être créatrices de liens sociaux importants pour l'équilibre et le bien-être des populations.

Premièrement, **elle est un lieu de sociabilité au sein même des familles**, idéal pour passer un bon moment familial et se retrouver. D'après de nombreux entretiens, les forêts sont perçues comme le lieu de promenades et de randonnées en famille le dimanche. Les personnes sont à la recherche de bien être général, individuel et familial parfois même social (Dodier, 2019).

Les forêts vont aussi permettre à des particuliers de créer des liens entre eux. Divers usager.ères des forêts peuvent être amené.es à s'entre connaître. Par exemple, une botaniste nous expliquait qu'elle était aussi propriétaire d'une parcelle de forêts et qu'elle a été amenée à créer des liens presque amicaux avec des chasseur.ses sur la base de négociations pour l'usage de sa parcelle. En effet, avant qu'elle ne devienne propriétaire, iels avaient le droit de chasse sur cette parcelle qui servait aussi à faire le lien avec d'autres espaces de chasse. Après l'achat de cet espace forestier et connaissant le point de vue réticent des nouveaux propriétaires à propos de la chasse, les chasseur.ses craignaient de ne plus avoir accès à la parcelle et par conséquent de perdre une bonne partie de leur chasse. Après discussions, la propriétaire et son mari ont décidé de leur laisser la liberté de circuler sur son terrain car elle soulignait le fait que le dirigeant du groupe de chasse est « *quelqu'un de très raisonnable* ».

Des individus au statut et compétences divers peuvent donc être amenés à se socialiser et à créer des liens par l'intermédiaire de l'utilisation qu'ils font des forêts.

Deuxièmement, les forêts vont également permettre à des associations ou organismes de renforcer les liens sociaux entre leurs adhérent.es. La botaniste avec laquelle nous avons échangé soulignait l'importance des forêts dans le cadre de sa profession qu'elle exerce de manière autonome. L'association qu'elle a créée propose des sorties tout public sur le thème des plantes médicinales et à usage comestible, mais aussi des formations pour des professionnel.les au diagnostic des sols avec des plantes bio-indicatrices. Ces sorties vont permettre de renforcer les liens sociaux du groupe grâce à des discussions et observations qui émergent autour des forêts et de leurs caractéristiques. Les forêts représentent également le support qui lui permet de transmettre la connaissance, un processus de socialisation s'opère alors entre la nature

et les humains qui apprennent à la connaître. Elle nous a aussi indiqué qu'elle entrerait bientôt en contact avec des forestiers pour le nettoyage qui nécessite l'intervention d'un.e expert.e « *parce qu'il y a des endroits où ce sont des semi-douglas qui se sont faits tout seul et puis c'est extrêmement dense et ça fait des arbres qui sont voués à pas grandir parce qu'ils sont trop serrés les uns sur les autres* ».

Dans un autre entretien, A.T., énonçait le fait que lui aussi organise souvent des sorties de groupe en forêt dans l'objectif de faire connaître les forêts et leurs êtres vivants à d'autres personnes. Dès qu'il découvre une espèce rare, il entre en contact avec le muséum d'histoire naturelle pour la lui faire partager.

Dans l'association la Forêt fruitière les membres s'organisent autour d'un objectif commun qui est la sauvegarde du patrimoine forestier et fruitier. Ce qui permet aussi à des individus qui ne se connaissaient pas au départ de se rencontrer et créer des liens entre eux par l'intermédiaire d'un objectif qui concerne les forêts. Cela passe aussi par le fait de donner « *beaucoup, on conseille des gens pour faire des plantations, sur des espaces personnels ou des espaces publics* », aussi à travers des cours de taille, (d'après un entretien avec le président de l'association). Donc, on crée du lien social autour de l'objectif général de sauvegarde du patrimoine forestier et fruitier. Ils organisent également des événements comme la Fête de la pomme, des rencontres dans les écoles autour de plantations ouvertes à tous. Les élèves peuvent parrainer un arbre... Donc derrière toute cette volonté de sauvegarde du patrimoine fruitier en lien direct avec les forêts se cache la création de liens sociaux qui permettent le renforcement de ce patrimoine.

Des gens se regroupent aussi dans des associations pour réfléchir sur comment utiliser les forêts autrement, ils organisent des événements qui intéressent les habitants :

« Je pense à une piste vous l'avez peut-être déjà on a un groupe de gens qui travaillent sur la promotion d'usage alternative de la forêt, des gens qui se sont regroupés notamment autour de l'association d'Arbrazed. C'est un cercle de réflexion. Ils sont en train de mettre en place un événement en lien avec les saisons, assez intéressant. C'est vraiment des gens à rencontrer. J'ai un copain dans cette association. Moi, en tant que Ludothèque, j'aimerais bien participer à ça, aux événements ». (Ludoverte)

Dans la création des liens sociaux engendrés par les forêts, **il existe aussi des organismes qui, dans leur fonction, sont amenés à coopérer entre eux.**

La Ludoverte (qui accueille des enfants) organise des activités en forêt notamment avec la société mycologique pour ramasser des champignons. Elle coopère et crée des liens avec d'autres structures pour mettre en place des activités dans les forêts. Dans la même lignée le centre de loisirs s'associe aux réseaux Natura 2000 et d'autres acteurs locaux. « *On a un côté aussi environnement ou on crée des partenariats avec Natura 2000 que vous connaissez et différents acteurs locaux, une association notamment de mycologie à Cluny* ». Les agents de l'ONF travaillent avec des élus locaux, des personnes avec différentes formations. Les acteurs économiques collaborent entre eux : on a les producteurs, les vendeurs, les écoles d'ingénieurs, les bûcherons, des contrats peuvent être mis en place avec des réunions d'acteurs économiques.

Les propos sont à nuancer par le fait que les forêts peuvent aussi être le lieu de rencontres dangereuses comme a pu le relater un habitant lors d'un micro-entretien en nous partageant les risques qu'il associe aux forêts : « *Il y a eu des agressions, des viols sur la voie verte, il faut jamais se promener seule, regardez les journaux vous verrez. Y'a trois, quatre ans y'a eu des choses dramatiques. Après j'en sais pas plus* ».

c. La transmission des savoirs sur les forêts : un enjeu pour les pouvoirs publics.

Le sujet de la transmission n'est pas seulement important au niveau des usagers fréquentant souvent les forêts, mais il importe également à un autre niveau : celui des pouvoirs publics. Ces derniers,

représentés par les élu.es -qui peuvent aussi être des usager.ères fréquent.es- ont dans la transmission des pratiques ou des savoirs faire sur une bonne gestion forestière un sujet prépondérant pour exercer leur pouvoir de la meilleure façon possible autour des forêts et de ses multiples enjeux.

En effet, selon plusieurs discours que nous avons pu recueillir à travers nos entretiens, **la gestion politique de la Communauté de Communes du Clunisois est plutôt orientée vers une gestion respectueuse de l'environnement, des ressources naturelles et, en général orientée vers le développement durable.** De plus, ces types de remarques viennent de personnes aux profils sociaux assez différents donc elles ont une pertinence et sont à prendre en compte. Par exemple, le chef du projet huisserie-bois déclare que : « *globalement je trouve que la ComCom là, elle a un projet de territoire, (...), ils ont rédigé un projet de territoire en faisant pas mal de sessions de consultation des habitants, des élus, etc. Du coup, ils ont un projet de territoire qui est avec une stratégie bas carbone, avec une stratégie de protection de nos ressources ou de développement économique raisonné et donc moi je trouve qu'ils font, en tout cas leur, je ne sais pas ce que ça va donner dans cinq ans, s'il aura marché, pas marché, s'il a été mis en place ou pas, je trouve que dans tous les cas ils ont une stratégie qui est cohérente et ambitieuse pour s'orienter vers un mode de développement moins consommateur de ressources, donc moi ça me parle, ça me parle beaucoup* ». Et si l'on observe les déclarations d'un profil complètement différent, beaucoup plus militant et membre du Groupement Forestier Citoyen on trouve que « *[...] ce qui est différent dans le Clunisois c'est qu'il y a une vraie volonté politique de réfléchir autrement et ça c'est assez réjouissant* ».

Donc, plusieurs profils d'habitant.es du Clunisois, très différents entre elleux, sont d'accord sur le fait que la CCC ait la volonté d'agir au mieux pour les forêts. Cependant, iels sont aussi plusieurs à mettre en doute le fait que cette volonté puisse aboutir à quelque chose : « *Après je ne sais pas si ça va se traduire en actes* », on « *bute quand même sur plein de sujets* ». La vérité est qu'une bonne volonté est plus facile d'être menée à bien si elle est accompagnée des compétences et des savoirs nécessaires. De ce fait, une transmission de ceux-ci aux personnes qui ont le pouvoir est essentielle.

En revanche, pour l'un de nos interrogé.es un grand problème réside dans le fait que l'industrie du bois arrive à « *déconnecter le travail du gestionnaire, du travail du bûcheron, c'est ça qu'a fait l'industrie aussi, c'est de saucissonner et tout l'enjeu à travers ces différentes actions* ». En d'autres termes, les connaissances restent d'un côté et les actions d'un autre. Il s'avère important pour les élu.es de connaître les différents moyens pour acquérir les connaissances et les compétences pour agir au mieux pour les forêts parce que cette transmission des savoirs est essentielle pour avoir d'un même côté les connaissances et la capacité d'action et ainsi rompre avec cette scission. Dans ce sens, le savoir-faire et les connaissances de l'ONF sont très importants. Il est important pour les élu.es d'avoir des bonnes relations avec les agent.es de l'ONF qui ont des connaissances, des compétences et de l'expérience sur le terrain. Les premiers modèles créés à travers la recherche sur la transmission des savoirs voyaient cette transmission comme quelque chose de mécanique, c'est le cas du modèle de transit informationnel de Shannon et Weaver (1949), où le récepteur est considéré comme passif et son contexte non important. Une relation de nature hiérarchique se posait entre les détenteur.rices des savoirs et les récepteur.rices (Lauzon et al., 2013). Cependant, F.B., maire de La Vineuse sur Fregande, pense que les élu.es doivent reprendre la main sur la gestion des forêts à travers des formations à la gestion forestière, en ajoutant que l'ONF est un outil bénéfique dans ce but-là. Mais les récepteur.rices de la transmission doivent être actif.ves et adapter les savoirs au contexte et à ses besoins. En fait, le processus de transmission des savoirs ne concerne pas uniquement la duplication des savoirs, mais aussi leur adaptation à différents contextes dans une visée, notamment, de résolution de problèmes (Foss et Pedersen, 2002). Ce n'est pas la même chose d'utiliser ces savoirs pour résoudre des aspects techniques précis que pour créer des réglementations par exemple. Ainsi, à part ces formations, une bonne communication en toute confiance entre les agent.es de l'ONF et les élu.es est essentielle. La maire de Cluny, M.F., déclare avoir « *plutôt une relation de confiance* » avec un agent de l'ONF qui travaille dans le territoire, ce qui leur permet d'avoir des conversations plus personnelles autour du sujet et de cette manière, aussi, éliminer une potentielle hiérarchie. Ce qui est très positif parce que « *c'est dans une structure de réseaux, en opposition à une structure hiérarchique traditionnelle, que la transmission des savoirs est plus en mesure de se réaliser* » (Seufert, Krogh et Bach, 1999, p. 180).

L'utilisation de tous ces outils de transmission des compétences et des savoirs autour d'une bonne gestion des forêts est essentielle pour que les élu.es puissent aborder ce type de gestion. Dans ce sens, les différentes chartes auxquelles a adhéré le territoire (Natura 2000, Charte forestière, etc.), sont

aussi des outils. En effet, même si ces chartes ne sont pas contraignantes, elles présentent une forte quantité d'informations sur les bonnes manières de traiter les forêts et peuvent servir comme source d'informations pour l'ensemble des élu.es, comme l'a souligné F.B.. Par exemple, la charte Natura 2000 à travers sa directive « Habitats Faune-Flore » peut transmettre des connaissances professionnelles sur la manière de conserver la biodiversité liée aux forêts et sur la manière de protéger l'écosystème des forêts de manière générale. C'est en créant ce réseau entre les différents acteur.ices et les outils qui gravitent autour des forêts que la transmission des savoirs est plus efficace pour qu'ils soient actionnables.



Photo prise à Bergesserin
Crédit photo : M2 SADL

B. Enjeux à l'échelle locale

a. Utilisation et valorisation locale des forêts : « Un échange entre la forêt et le Clunisois »

Nous l'avons compris, dans le Clunisois le bois est « enraciné » dans le quotidien des habitant.es. Le bois des forêts communales, par l'affouage, permet à certain.es habitant.es de chauffer leur maison. D'autres utilisent d'autres formes telles que les pellets de mélèze, mais toujours locales. Les bois des forêts environnantes sont aussi mobilisés pour la construction ou la rénovation d'habitations privées ou d'établissements publics.

« Je rénove entièrement ma maison, je fais en sorte que mon bois vienne de pas loin si je peux avoir du local, des choses comme ça. J'ai un peu ce sentiment-là de vivre avec la forêt autour de moi, par le bois de chauffe et le bois d'oeuvre sans être quelqu'un qui sacralise la forêt mais je sais combien leur présence est une chance. J'ai l'impression d'un échange entre la forêt et le Clunisois, nous. » (Ludoverte)

D'Arbrazed est une société coopérative créée en 2008, près de Cluny. Elle réalise en automne et en hiver, des travaux d'élagage, de gestion forestière douce et de production de bois de chauffage en lien avec une Amap agricole. Elle a ainsi lancé un circuit court en bois de chauffage. Dès qu'il y a du bois d'œuvre disponible dans les peuplements où la SCOP intervient, D'Arbrazed démarque charpentiers et menuisiers et organise le sciage sur place avec une scie mobile. Un.e des principaux.ales client.es de bois scié est le parc Acrobath, important consommateur de bois pour ses aménagements. Alimenter les filières locales, tant en bois d'œuvre pour la construction et la rénovation qu'en bois énergie, est donc, plus que jamais, d'actualité dans le Clunisois. On observe dans les récits un besoin des populations de valoriser leurs ressources locales et les savoir-faire des entreprises du territoire.

Or, on sait qu'avec un marché du bois devenu mondial, la gestion forestière est orientée pour produire des bois standardisés, de faibles diamètres, issus d'un nombre très limité d'essences d'arbre à croissance rapide. Ainsi une part grandissante des forêts n'est pas gérée différemment qu'un champ agricole : plantation en monoculture, engrais et pesticides, mécanisation lourde et coupe rase précoce. Les populations en ont connaissance, tout comme elles sont averties du contexte actuel de la flambée du prix des bois influencée par les marchés internationaux et donc de l'intérêt vis à vis de ces espaces.

Ainsi, pour une partie de la population enquêtée, l'économie ne respecte pas toujours les forêts, avec entre autres la monoculture de résineux. **La gestion n'est pas suffisamment durable et réfléchie à long terme et entraîne parfois la découpe d'arbres trop vieux ou pas assez mûrs.** De plus, il est souligné la présence d'entreprises locales concernées jugées trop faibles par rapport aux quantités de bois fournies face à la concurrence de grosses industries. On relève une tristesse des habitant.es qui voient le bois partir à l'étranger et sont inquiet.es concernant les ressources en bois qui pour elleux devraient être utilisées par les acteur.ices locaux.ales ou au moins nationaux.ales : *« c'est dommage c'est un peu nous dépecer de notre patrimoine »*.

La majorité des personnes rencontrées sont de prime abord contre les coupes rases, sauf si celles-ci ont une justification solide. En effet, elles ont en tête le rôle joué par les forêts dans l'économie de la communauté de commune du Clunisois et sont pour le fait qu'elles soient exploitées, du moment que celles-ci soient bien gérées et encadrées, quitte à peut-être contraindre les entreprises financièrement. En ce qui concerne les coupes rases, c'est la même idée. Malgré le consensus sur le fait que cela soit un drame environnemental, les habitant.es ne trouvent pas ça anormal si celles-ci sont gérées durablement.

« En s'engageant par exemple pour le un pour un, je coupe j'en replante un même si on sait qu'il y a des délais de 10-15 ans , je pense qu'il y a des solutions. » (Ludothécaire)

« Donc pour moi nulle part, maintenant si on est obligé d'en faire je pense toutes les grosses entreprises il faut les contraindre. Quand tu veux un écosystème durable tu paies et tu paies fort parce que c'est pas seulement un an, c'est 10-20 ans et donc c'est cher. » (J., Moulin de Pras)

« Après, au niveau de l'oeil c'est toujours un peu triste de voir un joli paysage, du jour au lendemain, c'est comme une cicatrice dans notre lieu de vie, mais depuis toujours l'homme a coupé du bois. Si c'est raisonnable et bien gérer derrière je trouve ça tout à fait normal. » (R., Responsable de La Marelle)

S'ils ont bien conscience des apports économiques des forêts, et du revenu non négligeable qu'elles apportent à la communauté de communes du Clunisois, les habitant.es réclament plus de circuit court dans l'utilisation du bois. Pour elleux, l'exploitation de la forêt à des fins économiques doit se faire localement, pour les habitant.es du territoire en créant un sentiment d'appartenance et de fierté par l'utilisation de leur bois. Iels sont pour une exploitation, mais réfléchie, intelligente, équilibrée et qui réponde aux besoins locaux.

« On a notamment là , la question du Center Park du côté de la guiche qui fait pas mal débat, notamment au niveau des habitants là-bas et je suis assez neutre la dessus. Parce que c'est vrai que d'un point de vue économique ça pourrait être super mais d'un autre côté c'est des supports qu'on a et c'est une des richesses qu'il y a dans notre milieu et je comprends qu'on y soit attaché, qu'on est pas envie d'y toucher c'est difficile de trancher. » (R., Responsable de La Marelle)

Dans un contexte de développement des circuits courts, plusieurs initiatives de valorisation des ressources locales en bois dans le secteur de la construction ont été entreprises dans la région, comme dans le Mâconnais. Une entreprise de fabrication de décoration et de jouets en bois s'est montée, utilisant des bois locaux. Une initiative encourageante pour les habitant.es du Clunisois. On observe, en effet, une forte demande sur le fait de travailler ce sujet, de façon locale et/ou avec des territoires de proximité, afin de rapprocher l'offre et la demande et de mieux valoriser cette ressource disponible, tout cela dans un contexte de marché concurrentiel et international.

Si dans la région les agriculteur.ices ont bien remis au goût du jour les circuits courts, les forêts devraient à leur tour suivre ce schéma vertueux. Dans une société où les échanges sont de plus en plus virtuels, ces méthodes de commercialisation créent du lien et restaurent la confiance en le.la producteur.trice. En effet, il est apparu aussi le besoin de projets qui, en plus de s'inscrire dans une démarche durable et de créer de l'emploi, devraient être mobilisés pour créer du lien social.

Si on a pu déceler un développement du tourisme vert via des sentiers de randonnée balisés, il faudrait encourager des postures qui permettent aux habitant.es de s'y inscrire, de construire d'autres relations avec ces forêts. Ceci passe aussi par la transmission de savoir-faire et de savoir-être liés à la forêt qui doit être rendue possible et passer par l'entraide, le partage et le dialogue.

b. Enjeux autour des forêts

Nous l'avons souligné, parler de « la forêt », ce n'est pas rendre justice à ce que l'on peut observer dans le Clunisois. Il s'agit d'un pluriel et pas d'un singulier, ce qui pose la question suivante : qu'est-ce qui se joue autour du choix de l'espace ? Qu'est-ce qui fait qu'une forêt est privilégiée pour la cueillette de champignons ? Pour la promenade ? Pour la sortie scolaire ? Et par extension, quel enjeu des forêts à l'échelle locale ?

Pour répondre aux premières interrogations, nous évoquerons deux points : la dimension juridique des forêts et la dimension topographique des forêts. Pour le second questionnement, nous parlerons de l'importance qu'ont les forêts pour les usager.ères locaux.ales.

Les forêts, considérations juridiques sur les déplacements

Aller en forêt, c'est aller dans un espace qui fait l'objet d'un cadre juridique très précis. La présentation des documents et chartes plus haut l'a montré, beaucoup de règles existent concernant ces espaces. Ces règles ne sont pas ignorées des acteur.ices qui prennent part à cet univers, et l'opposition entre forêt relevant du domaine public et forêt relevant de la propriété privée semble jouer un grand rôle

dans le choix des espaces. L'idée que la forêt domaniale ou communale est un espace public, et donc un espace ouvert à tous.tes, revient à plusieurs reprises dans les entretiens. La première implication de ce phénomène, c'est que par effet miroir, la forêt privée n'est pas un espace ouvert et ne doit pas être considérée comme telle. **Ainsi, l'idée qui ressort des témoignages recueillis est la suivante : il est acceptable de se promener ou faire des activités en forêt sous deux conditions ; la première étant le respect de la frontière public/privé qu'impose la législation, la seconde le respect de valeurs morales liées à l'espace public (qui prennent la forme du « on doit/ne doit pas faire telle ou telle chose en forêt »).** Nous verrons plus tard le détail de cet équilibre entre publicité et restriction par les normes de l'accès et l'usage des forêts.

Topographie et biodiversité

Si l'influence du cadre légal des forêts se fait sentir pour le choix des déplacements dans celles-ci et dans le choix des usages qui en sont fait, il ne faut pas pour autant minimiser l'importance qu'a la composition des forêts pour les acteur.ices dans ces choix. **Se promener, ramasser des produits des bois, observer la nature, faire des jeux, etc., sont autant d'activités qui n'impliquent pas seulement d'avoir « un cadre forestier » dans lequel prendre place, d'avoir des arbres autour de soi ne suffit pas à faire forêt.** C'est ce que nous montrent bien les acteur.ices rencontrés lorsqu'ils disent qu'une forêt hétérogène de feuillus est plus agréable à côtoyer qu'une forêt uniformisée de douglas.

Ces dernières décennies, ce conifère s'est imposé pour des raisons techniques et marchandes, transformant le paysage forestier du Clunisois et orientant les activités des habitant.es dans des espaces autres, vers des forêts où le douglas n'est pas l'arbre majoritaire. Si l'on voulait *suivre les acteur.ices*, on pourrait résumer la chose par la formule suivante : toutes les forêts ne se valent pas. Que ce soit pour des raisons esthétiques ou de biodiversité (certaines espèces vivantes ne se retrouvent pas dans les forêts de douglas considérées comme plus pauvres), les acteur.ices ordinaires rencontrés n'accordent que peu de valeur à une forêt de douglas et tendent même à les fuir, ne les considérant pas comme digne d'intérêt. Les forêts de feuillus leur sont préférées et tendent à rester l'objet principal de ce qui est considéré comme une « vraie forêt ». La vision de ces espaces et la hiérarchie qui s'opère dans l'imaginaire des acteur.ices semble de surcroît très liée au caractère artificialisé des forêts de douglas qui sont le produit d'une construction humaine volontaire, ce qui irait à l'encontre de l'idée des forêts comme espaces « naturels ».

Les forêts au coeur de la vie locale

Comprendre les choix des usages en fonction des caractéristiques des forêts, c'est aussi mettre en avant l'importance que ces espaces recouvrent au sein des communautés et de la vie locale. **Parmi tous.tes les acteur.ices rencontrés, nous avons pu noter une forte présence des forêts dans leur vie ;** qu'il s'agissent d'acteur.ices économiques, associatif.ves, particulier.ères, etc. Cela a donné lieu à une multitude d'usages divers détaillés par ailleurs dans ce rapport.

Ce que l'on entend montrer dans ce point, c'est que par-delà la diversité des usages qui sont faits des forêts, une chose revient toujours : ces usages ne sauraient disparaître. Prenons par exemple l'association des randonneur.euses de Cluny : leurs randonnées se font à divers endroits du territoire, dans différents paysages. Les forêts ne sont pas le seul espace traversé, bien au contraire. Pour autant, ne jamais pouvoir accéder à ces espaces semble, pour ces acteur.ices, parfaitement inconcevable. La forêt *doit* être là.

Cette nécessité de la permanence et de la présence de la forêt se retrouve dans les discours sur les transformations de celle-ci, discours du type « la forêt se dégrade », « il y a moins d'arbres qu'avant », etc. Les forêts sont un enjeu de l'idée que les acteur.ices du Clunisois se font du territoire : **il semble impensable pour eux de concevoir la région sans ces espaces, ou même avec ces espaces « diminués » (à travers la hiérarchisation des types de forêts).** Ainsi, la place des forêts est triplement importante : dans les usages et les pratiques, dans les discours, dans les imaginaires.

LES COUPES RASES

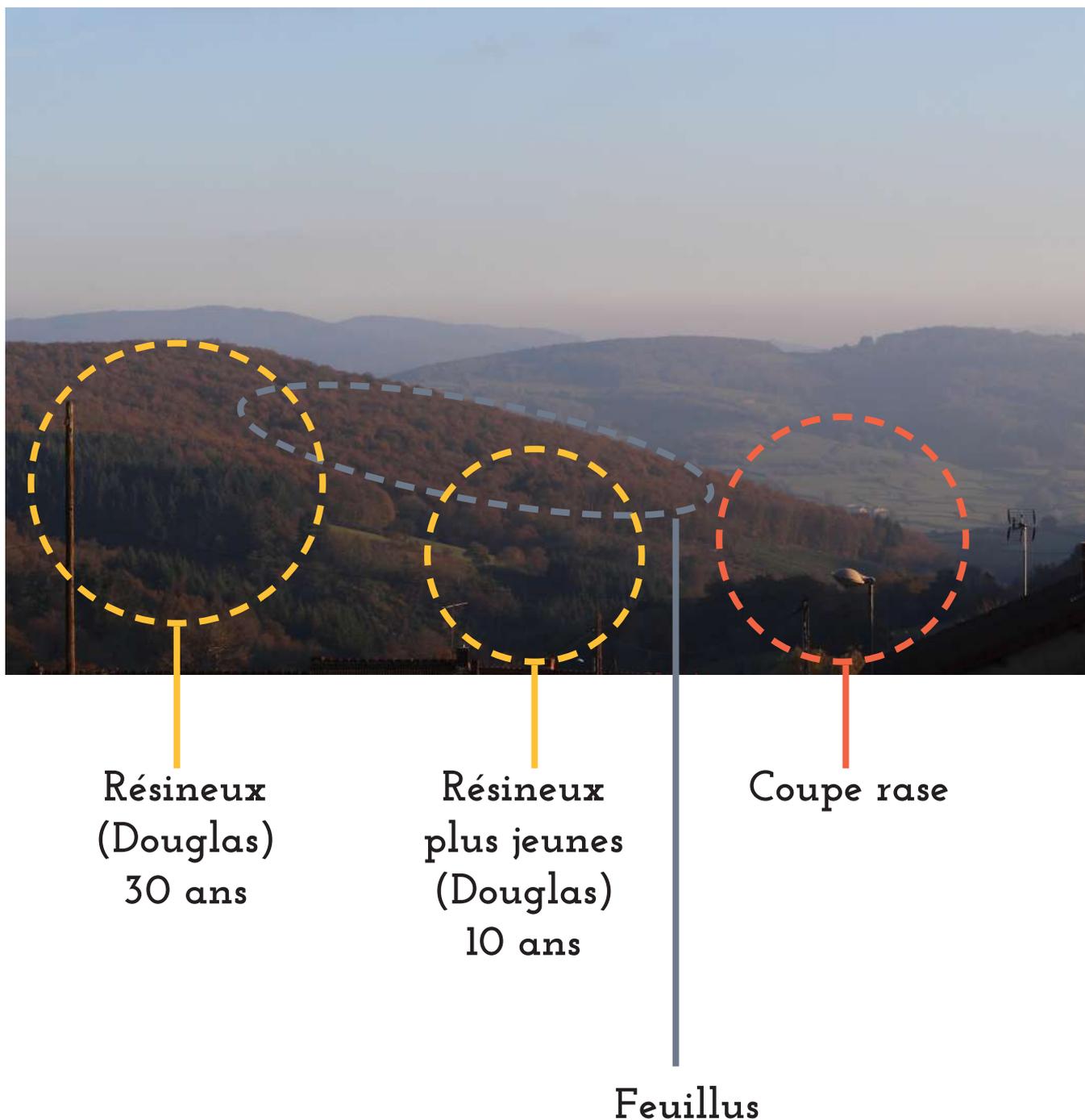
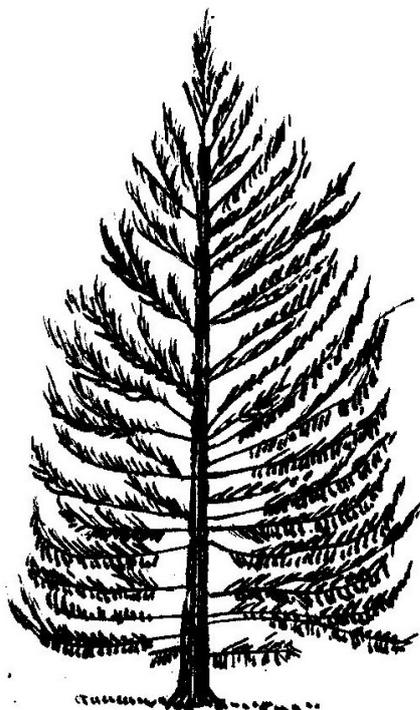


Photo prise lors de notre rencontre avec I. à Bergesserin où elle a prit le temps de nous faire une lecture de paysage. La distinction entre résineux et douglas est apparue d'emblée dans son discours ainsi que l'impact des coupes rases sur le paysage.

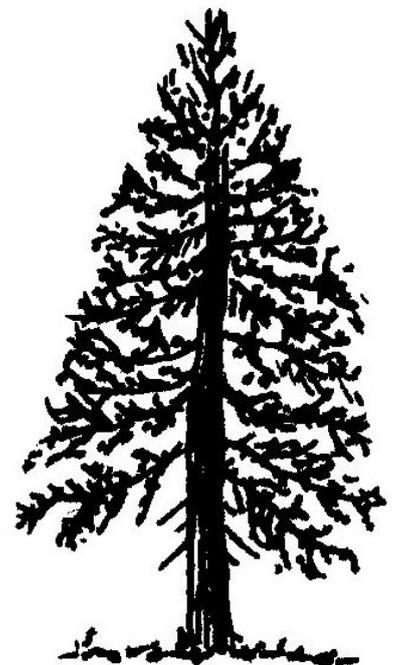
LE BOIS DONT ON PARLE :

NB : Ces dessins ont été réalisés dans un but illustratif et peuvent différer de la réalité. Ils n'ont pas été réalisés par une personne spécifiquement qualifiée sur les arbres ou le milieu forestier. Néanmoins ils ont été réalisés à partir de photographies. Nous avons choisi de représenter ces cinq arbres car ils ont été évoqués de nombreuses fois dans les entretiens ; pour autant, nous n'avons pas cherché à représenter avec précision les essences présentes dans les forêts du Clunisois, ceci ne relevant pas nécessairement de notre compétence.

LES RESINEUX

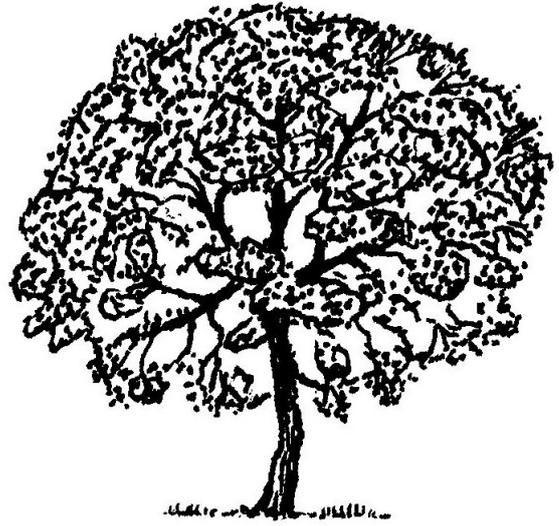


Epicéa commun (Picea abies)



Douglas (Pseudotsuga menziesii)

LES FEUILLUS



Chêne pubescent (Quercus pubescens)



Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata)



Hêtre commun (Fagus sylvatica)



Photo prise à Bergesserin,
Crédit photo : M2 SADL

C. Un espace de négociation de pratiques

Les forêts sont-elles un espace dans lequel tout individu est légitime ? Nous avons, tout au long de notre enquête, tenté d'en apprendre davantage sur l'opinion des différent.es acteur.ices en lien avec les forêts du Clunisois au sujet de ce questionnement.

Ce n'est pas sans à priori sur le sujet que nous avons entamé nos entretiens. Nous pensions en effet que des acteur.ices comme les chasseur.euses ou encore les conducteur.ices de véhicules motorisés (quads, motos, ...) seraient très largement pointé.es du doigt par les interrogé.es.

Mais très rapidement nous avons pu constater que la défiance envers ces dernier.ères était loin d'être partagée par l'ensemble de la population clunisoise. En effet, si à de nombreuses reprises le cas des chasseur.euses et de leurs nuisances, voire de leur dangerosité, a été abordé par nos enquêté.es, la plupart d'entre-elleux nous disent qu'ils ne souhaitent pas les exclure des espaces forestiers.

Ainsi, ce qui ressort des questionnements concernant l'accès aux forêts, c'est le partage. Tout le monde semble avoir sa place dans la forêt. Tout le monde certes, mais pas dans n'importe quelles conditions. Certaines pratiques font débat. Outre la chasse et les activités motorisées ayant tendance à abîmer les chemins et à nuire à la tranquillité des forêts, nous avons rencontré plusieurs individus se plaignant des dégradations causées par les « *machines monstrueuses* » (propos récoltés auprès de De., botaniste) que sont les grutiers et les camions.

Plus surprenant, les promeneur.euses, randonneur.euses ou cueilleur.euses de champignons sont régulièrement désigné.es comme problématiques. Ici encore, et à plus forte raison que pour les exemples précédents, leur légitimité à occuper les forêts n'est pas remise en cause. En revanche, un encadrement de ces activités et un zonage plus organisé reviennent souvent dans les discussions. Ce ne sont pas les randonneur.euses qui posent problèmes mais les très grands groupes de randonnées faisant subir à la forêt des dégâts sur leurs passages. Ce ne sont pas les cueilleur.euses qui sont problématiques mais « *[celleux] qui viennent avec des camionnettes de Lyon pour piller les champignons et les revendre au black dans des restos* » (P., Société mycologique). Et ce ne sont pas (toujours) les chasseur.euses qui posent problèmes mais ceux ayant des comportements à risques et ne respectant pas les zones prévues pour la chasse.

On se rend finalement compte qu'il ne s'agit pas d'exclure certain.es acteur.ices des forêts du Clunisois mais bel et bien de mieux encadrer toutes les activités ayant un potentiel plus ou moins élevé de nuisance.

« Tant que il y a du respect de la nature, et qu'il n'y a pas de débordement, que chacun y va à bon escient on peut y trouver son compte, tout le monde peut avoir sa place » (C. Ludoverte)

Cela ne signifie pas, toutefois, qu'il n'y a pas de réels conflits en forêt. **Plusieurs personnes interrogé.es nous ont décrit des conflits récurrents entre promeneur.euses et chasseur.euses**, c'est notamment le cas de l'un des agents de l'ONF que nous avons interrogé qui nous a raconté une anecdote à ce sujet : *« Il y a des balles perdues. Il y en a eu une récemment à Flagy où, euh, la gamine était en train de lire un livre sur son canapé et puis y a une balle perdue qui l'a frôlé à 20 cm dans le mur quoi. C'est des balles perdues, c'est des accidents de chasse, ça peut être grave ».*

Il y a également des formes de conflits que l'on pourrait qualifier d'« organisés ». On a par exemple des collectifs de citoyen.nes qui s'organisent et militent contre la sylviculture industrialisée et notamment contre les coupe-rases.

Le sujet des coupes rases semble lui réunir le mécontentement généralisé chez nos enquêté.es en raison des dégâts sur le paysage, pour la biodiversité et tout simplement la bonne santé des forêts.

Même si une partie pense que les coupes rases peuvent ne pas être problématiques si elles sont réalisées à bon escient, nous voyons bien qu'elles provoquent de réels traumatismes pour bon nombre d'usager.ères des forêts et d'habitant.es du Clunisois. Lorsque l'on aborde la question de la compatibilité entre protection des forêts et développement économique, le sujet des coupes rases revient inévitablement. Majoritairement, c'est par la négative que répondent nos interrogé.es *« on les voit faire des aberrations : découper des arbres qui sont pas assez mûrs, vieux, c'est vrai que la gestion de ces trucs-là elle est pas durable, y'a pas une vue à long terme mais bon »* (De., botaniste).

Bien conscient.es que les coupes rases ne vont pas s'arrêter du jour au lendemain, surtout dans les forêts de douglas, c'est une recherche de davantage d'équilibre qui ressort. S.C. (ONF) nous donne ainsi sa vision des choses : *« Le métier de forestier, c'est un métier d'équilibriste car il faut veiller à la protection de l'écosystème et faire perdurer son équilibre tout en prélevant le bois dont on a besoin au quotidien, concilier tous ces enjeux ».*



Photo prise à Bergesserin,
crédit photo : M2 SADL

Bibliographie :

Dodier, Rodolphe. « Perception sociale de la forêt : un espace plus prophylactique que pathogène », Santé Publique, vol. 1, no. HS1, 2019, pp. 145-151.

Feld, Steven, et Keith Basso. Senses of Place. School of American Research Press, 1996.

Foss, Nicolai, et Torben Pedersen. « Transferring knowledge in MNCs: the role of sources of subsidiary knowledge and organizational context », Journal of International Management, vol. 8, no 1, 2002, pp. 49-67.

Gallo, Matteo. « La mémoire de la forêt. Redécouverte et transmission des savoirs dans la vallée de Wëté, Nouvelle-Calédonie », Journal de la Société des Océanistes, vol. 153, no. 2, 2021, pp. 259-274.

Grasso, Marco Ettore. « La participation des enfants dans le contexte environnemental : vers une promotion éducative durable », Sciences & Actions Sociales, vol. 5, no. 3, 2016, pp. 112-123.

Hazard, Laurent. « Baser l'enquête sur l'expérience pour gérer les incertitudes d'une transition durable : le cas de la transition agroécologique », Jean Simonneaux éd., La démarche d'enquête. Une contribution à la didactique des questions socialement vives. Éducagri éditions, 2018, pp. 23-41.

Laffage-Cosnier, Sébastien. « La végétalisation scolaire : la promotion de la première classe de forêt organisée à Vanves en 1959 par le Dr Max Fourestier », Sciences sociales et sport, vol. 8, no. 1, 2015, pp. 155-180.

Lagane, Jean. « Aménagement urbain et mobilisation citoyenne autour des arbres à Aix-en-Provence », Espaces et sociétés, vol. 178, no. 3, 2019, pp. 157-173.

Lauzon, Nancy, et al. « La transmission intraorganisationnelle des savoirs : une perspective managériale anglo-saxonne », Savoirs, vol. 31, no. 1, 2013, pp. 9-48.

Para, Marion. « « C'est le jardin qui vous a accueillie » », L'école des parents, vol. 640, no. 3, 2021, pp. 3-3.

Seufert, Andreas, Georg Von Krogh, Andrea Bach. « Towards knowledge networking », Journal of Knowledge Management, vol. 3, no 3, 1999, pp. 180-190.

PARTIE 4 :

LES ENJEUX DE LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE

A. Quel devenir pour les forêts ?

Adaptabilité aux enjeux environnementaux et gestion durable

a. Le changement climatique à l'échelle des acteur.ices

L'inquiétude face au dérèglement climatique est une thématique récurrente chez les enquêté.es. Elle apparaît, dans un premier temps, sous la forme d'un constat factuel de ce changement climatique.

Point de vocabulaire :

*Nous préférons employer, ici, les termes de « changement climatique » ou de « dérèglement climatique » qui correspondent davantage aux visions défendues par les scientifiques travaillant sur ce thème. En effet, « le réchauffement climatique fait ainsi référence à l'augmentation de la température à la surface de la Terre tandis que le changement climatique inclut le réchauffement climatique et tous les autres phénomènes climatiques induits par l'augmentation des gaz à effet de serre, comme par exemple l'augmentation du niveau des mers ou des modèles de précipitations »^{*4}. Ainsi, le terme de réchauffement climatique ne correspond pas complètement au phénomène de dérégulation qui a lieu et qui nous intéresse dans cette partie.*

^{*4} Garric, Audrey. « Un nouveau nom pour le «réchauffement climatique»? », Le Monde [en ligne], article publié le 8 août 2010 et consulté le 04 janvier 2021. URL : https://www.lemonde.fr/planete/article/2010/08/08/un-nouveau-nom-pour-le-rechauffement-climatique_5977046_3244.html

Plusieurs acteur.ices constatent les effets du changement climatique de manière presque quotidienne. **Les acteur.ices constatent une perte de biodiversité et des conséquences néfastes sur la faune et la flore de manière généralement causées par le changement climatique.** O. témoigne qu'en période de sécheresse, la rivière qui se trouve sur son terrain s'amointrit et que les plantes environnantes « souffrent » énormément. Pour S.C., les hivers plus chauds et les « périodes de végétation plus longues

» créent un environnement propice aux sangliers qui deviennent plus abondants sur certains territoires. Ja., quant à lui, a constaté une diminution de la biodiversité. Il fut étonné du « *silence* » lors de sa dernière randonnée : « *j'ai pas vu un oiseau, j'ai pas vu un insecte* ».

Au niveau des forêts, les acteur.ices sont plusieurs à parler des difficultés qu'ont les arbres à survivre aux sécheresses. F., qui a travaillé pendant 30 ans à l'ONF, s'aperçoit avec son « *oeil d'expert* » qu'il y a de plus en plus d'arbres qui font « *ce qu'on appelle des descentes de cimes* », en particulier chez les résineux, mais aussi chez les feuillus. Les arbres touchés finissent par dépérir. Pour J-L D., ce phénomène est, en partie, la conséquence du dérèglement climatique :

« *C'est-à-dire que l'arbre, on s'aperçoit quand on regarde nos forêts notamment communales, on s'aperçoit qu'un certain nombre d'entre eux sont fragilisés par les évolutions climatiques* ».

F. ajoute la monoculture comme facteur d'appauvrissement des sols et de fragilisation des arbres, ce dont nous parlerons plus en détails par la suite. De plus, le changement climatique est source de transformations du paysage par ses effets sur les forêts :

« *Actuellement, quand on se promène en forêt, il y a des endroits où ce ne sont plus que des bois morts qui jonchent le sol* ». (D.)



Photographie de bois coupés et enstérés prise le 29 novembre 2021, Crédit photo : M2 SADL

Ces transformations peuvent être à l'origine de véritables traumatismes pour le paysage, mais aussi pour les habitant.es. Ainsi, en plus de son influence visible sur le paysage et la biodiversité, le changement climatique produit des effets sur les acteur.ices. En effet, le dérèglement climatique semble être devenu un « *sujet incontournable* » (S.C., ONF) à Cluny et ses alentours. Tant et si bien que les ressentis face à un tel phénomène sont généralement assez forts et plutôt négatifs. Pour O., le changement climatique l'«

inquiète plus que le covid », tandis que Ja. et L. parlent respectivement d'« angoisse personnelle » et d'« éco-anxiété ».

Définition du terme d'éco-anxiété:

L'éco-anxiété ou solastalgie est un concept défini par Glenn Albrecht (2019) comme désignant les effets négatifs du changement climatique sur la santé mentale. Cela s'apparente à une détresse psychique et/ou existentielle face au dérèglement climatique, ses conséquences ainsi qu'à l'urgence d'agir face à cette situation et au sentiment d'impuissance qui en découle.

Cette prise de conscience des enjeux environnementaux, au-delà d'être ressentie et visible à l'œil nu, pousse les acteur.ices à agir. Certain.es se déclarent directement « militant[.es] » comme J-C. et A.T. Ce dernier affirme ainsi une posture militante : il évoque « ce côté militant - parce que je le revendique ! - de l'arbre ». Sensible aux bonnes pratiques concernant les arbres (« j'ai peur quand je vois des arbres esquinés quoi ! »), il refuse de voir les pratiques forestières « barbares » prendre le pas. J-C., quant à lui, n'hésite pas à aller manifester avec F. pour « protester contre ce qui se passe à l'ONF » ainsi que leur « manière de gérer les forêts ». O., quant à elle, pratique la « résistance politique » avec un groupe qu'elle connaît. De façon plus individuelle, T. recherche la sobriété dans son mode de vie, tout comme M. qui, elle, veut atteindre l'autonomie. De son côté, I. parle de « militantisme doux ». Elle milite à sa façon dans sa manière de vivre et dans son activité professionnelle. Tout comme L., elle applique ses engagements écologiques au quotidien par des petits comme des grands gestes (I.R. consomme local, se déplace à vélo, pratique la coupe raisonnée avec le groupement forestier, L., lui, a un compost chez lui, coupe sa pelouse de manière raisonnée aussi, s'engage dans les associations etc.). **Par ce mode de vie, I. souhaite faire preuve de sensibilisation en montrant que c'est possible et réalisable à l'échelle individuelle mais aussi collective.**



Illustration du côté militant de certain.es habitant.es du Clunisois. Photo prise à Bergesserin

le 9 novembre 2021

Crédit photo : M2 SADL

b. Les différents modèles de gestion des forêts et la vision des élu.es, usager.ères et habitant.es

Si le dérèglement climatique et son impact sur les forêts inquiètent, les personnes qui forment ces préoccupations ne sont pas sans avoir un avis sur ce qui l'accroît ou l'amoin-drit, en termes de gestion des forêts.

Le modèle d'exploitation forestière le plus désapprouvé par les personnes interrogées est la combinaison de la monoculture et de la coupe rase. A.T. l'exprime en ces mots : « *C'est des massacres, tout simplement. C'est du massacre, on tue les arbres* ». Ce modèle de gestion forestière fait donc l'objet de bien des critiques, notamment concernant son **impact sur la biodiversité**, comme en témoignent par exemple les propos de F. : « *La monoculture c'est terrible parce qu'en fait c'est comme l'agriculture intensive, c'est plus de la forêt, il n'y a plus du tout cette biodiversité et toute la vie qu'il peut y avoir dans une forêt normale* ». Travaillant anciennement à l'ONF, elle souligne aussi l'**impact sur les sols** : « *Et ça épuise complètement les sols parce que c'est, quand il y a un mélange, chaque plante va apporter ce qu'il faut au sol, certaines vont apporter plus ou vont faciliter l'apport de phosphate, d'autres de magnésium, d'autres d'azote etc. Il faut un mélange. [...] Quand on est en monoculture, c'est hyper fragile !* ». Pour J-C., une forêt qui subit une coupe rase, « *c'est un sol qui est quasiment à moitié mort après une exploitation pareille* ». Bien qu'il comprenne les préoccupations et décisions de certain.es propriétaires privé.es, J.E. (ONF) souligne l'enjeu environnemental que représentent les monocultures et les coupes rases : « *on n'est pas bon au niveau de l'environnement, c'est vraiment pas bon [...], si on ne replante pas du Douglas et ben on fait du bien à l'environnement* ». J. conclut : « *les coupes rases c'est un drame environnemental, je le dis et le confirme* ».

Mais l'impact de ce modèle concerne aussi les paysages. J-C. nous montre par exemple la différence de lumière entre deux parcelles : « *Regardez (vers les douglas) là c'est tout sombre et puis regardez là-bas (vers les feuillus) même la neige est passée au travers. Ça a une autre allure !* ». **Ces conséquences sur le paysage se traduisent souvent par des ressentis forts.** En évoquant une coupe rase qui a été réalisée près de chez elle, O. explique ainsi que « *physiquement, c'est violent [...], c'était très triste* » et que « *ça fait industrie* ». Elle décrit d'ailleurs les forêts de douglas comme des lieux « *sordide[s]* » : « *en hiver, par temps de neige, c'est vraiment sordide, c'est noir et blanc, c'est rangé, tu vois que c'est pas humain* ». Pour D., cette dégradation du paysage touche plutôt à la peur : « *Je pense notamment aux plantations de pins douglas, qui ont envahi certaines de nos régions, et la Saône-et-Loire aussi [...] laissant des terrains... des coupes mises à blanc, où vraiment on se retrouve avec des espaces... qui font peur* ». F. parle quant à elle d'une « *grosse maltraitance pour la forêt* ».

De plus, **les personnes interrogées sur la question expriment une impression que ce modèle prend de plus en plus le pas sur les autres** et devient de plus en plus la norme. Et derrière cette sensation d'envahissement, **c'est souvent « l'industrie » qui est pointée du doigt** : avec la monoculture et la coupe rase, « *on vise de la production pure* » (J.E.). Tout en affirmant au sujet de l'exploitation forestière que « *les grosses entreprises, il faut les contraindre* », J. s'interroge sur les coupes rases : « *est-ce que l'industrie du bois peut se calmer par rapport à ça ?* ». F. souligne aussi que ce modèle d'exploitation et la mécanisation qu'il implique ont pour conséquence une forte déconnexion entre les humain.es et la forêt. Pour elle, cette mécanisation « *nous dépasse complètement* » ; elle le déplore et dénonce un « *renversement* » : « *c'est plus la machine au service de la forêt mais c'est la forêt au service de la machine, c'est à dire qu'on va cultiver [...] en rang comme-ci comme ça, et tout pour la machine* ».



Photo lointaine d'une coupe rase. Photo prise sur la route entre Bergesserin et Cluny
le 1er décembre 2021, Crédit photo : M2 SADL

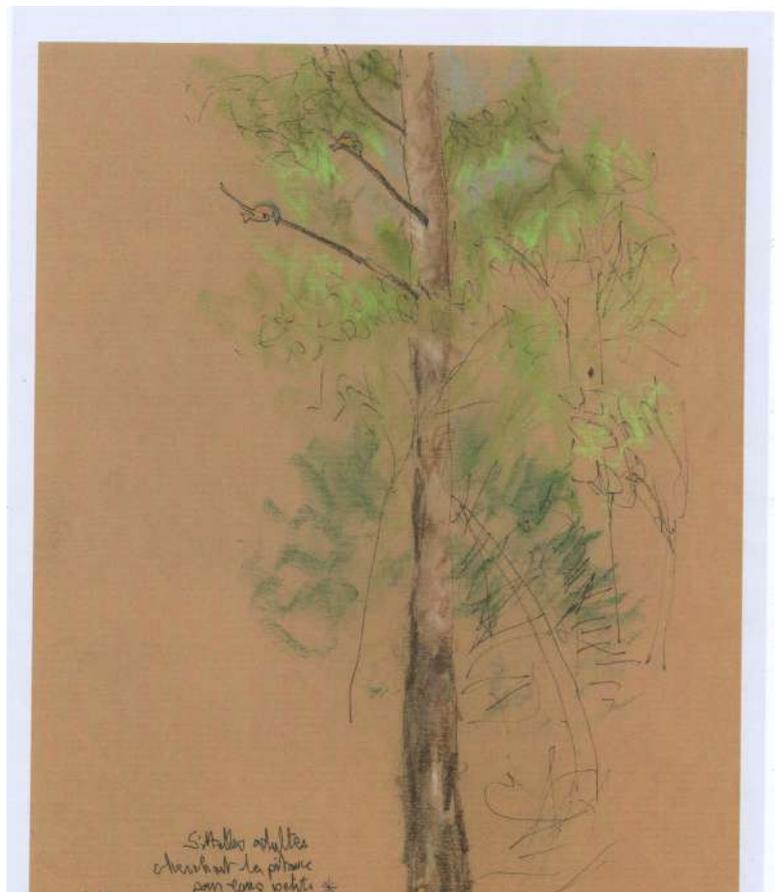
Ce qui a été exprimé à propos de ce sujet dépasse le simple constat d'une situation apparaissant comme problématique. En effet, la plupart des personnes interrogées nous ont fait part de leurs avis, idées, propositions, voire solutions ou préconisations sur la question. Pour L., « *ce qu'il faut, c'est un changement global* ». Ce changement se situe à plusieurs échelles et dans plusieurs domaines qui touchent aux forêts. D'après les personnes avec lesquelles nous avons échangé, **le développement d'une gestion alternative des forêts est primordial**. C'est ce que souligne par exemple D. quand elle insiste sur l'importance de changer la façon dont on gère la forêt ; elle déplore ainsi la gestion actuelle : « *c'est une orientation d'exploitation de la forêt [...] qui ne me paraît pas intéressante et pas soutenable* ». C'est aussi au centre du discours d'I., qui parle d'un « *patrimoine forestier* » à protéger et à valoriser, en opposition à une conception qui en fait uniquement une « *source de revenus* ». Développer une gestion alternative des forêts est aussi, bien sûr, au cœur de certains projets comme le Groupement Forestier Citoyen de Bergesserin : « *l'objectif du groupement forestier c'est d'acheter en commun des parcelles forestières justement pour les soustraire à la prédation de l'industrie de la forêt* » (R.). En réalité, cette nécessaire évolution du modèle de gestion des forêts est présente explicitement dans de nombreux entretiens.

Ce changement dans la gestion des forêts réside aussi dans un retour au local. Ce point a été souligné par beaucoup de personnes interrogées. Ja. évoque par exemple le projet de l'ENSAM autour du bois local (déroulage) comme une réponse locale très positive face à une problématique forestière très inquiétante ; pour lui, il faut « *protéger le marché du bois* », notamment de la Chine. Soulignons à cet égard que de nombreuses personnes ont évoqué la question de l'exportation du bois vers la Chine comme un problème de fond. A.T. nous explique que « *les chênes comme ça partent en Chine, à des prix qu'on a jamais vus* ». J-L D. rappelle lui aussi que ce phénomène impacte les prix du bois : « *aujourd'hui, les prix s'envolent parce que les Chinois achètent massivement les bois de nos forêts* ». D. déplore quant à elle que la transformation du bois se fasse moins localement : « *les troncs partent [...] en Chine directement, et reviennent sous forme de planches* ». D'après elle, les conséquences sont nombreuses, notamment en termes de « *gaspillage* » d'énergie ; et surtout, elle affirme « *qu'on pourrait faire bien plus simple* », c'est-à-dire maintenir la transformation du bois à l'échelle locale. Cette globalisation de l'industrie du bois est donc l'objet de fortes inquiétudes (qui s'ajoutent à l'incompréhension de certain.es), exprimées aussi par J-C., F., O., mais aussi par R.C. ainsi que les personnes de la scierie Ducerf.

En tout cas, **les personnes interrogées sur la question semblent partager une évidence : au vu de l'impact**

visible du dérèglement climatique sur les forêts, il est nécessaire de s'adapter. D. souligne ainsi plusieurs fois lors de notre entretien qu'avec le contexte du dérèglement climatique, **il s'agit désormais de faire des « choix », et les bons :** « *il faudra qu'on soit très très prudents dans les choix du moment, plus qu'on ne l'était. Parce qu'on est quand même dépassé.es par l'emballement climatique* ». Dans la continuité de la relocalisation des activités autour du bois, cette adaptation de la gestion forestière repose notamment sur le fait de **revenir vers des pratiques à taille humaine**, comme le débardage à cheval (pratiqué notamment par I. et ses collègues) ou encore l'utilisation de machines moins imposantes. **Les personnes sollicitées sur ce sujet mettent au centre des préoccupations la question de la densification et de la diversification :** « *aujourd'hui en plus avec les changements climatiques c'est super important de planter, planter, planter et diversifier* » (F.).

Pour autant, une question demeure au cœur des échanges : **que planter ?** J-L D. pose le problème en ces termes : « *c'est ça aussi notre responsabilité, se dire : qu'est-ce qu'on fait pour inverser cette évolution dramatique, éviter qu'elle ne s'accélère? que faire face à ça ? [...]* Soit on se dit : *ceux qui sont foutus, on les coupe et on met autre chose à leur place, mais alors quoi? parce qu'entre le moment où on les plante et le moment où ils vont grandir, on sait pas exactement comment le climat aura évolué... Ou alors se dire : ben on pense que comme ils sont tenaces, ils vont s'adapter et donc quand il y aura de la régénération, eh bien ne survivront que ceux qui seront les mieux adaptés à l'évolution du climat, et on espère que ceux-là tiendront un certain temps...* ». Sur cette question, Ja. fait confiance à « l'expertise » de l'ONF : « *c'est à la fois des géologues, des chimistes, ouais la géologie, l'écologie, ils connaissent tous les arbres par cœur avec leurs surnoms et ils nous conseillent bien pour savoir ce qu'on va planter* ». S.C. évoque quant à lui des « *expérimentations* » réalisées dans cette perspective, « *pour donner des indications, des données d'analyse d'adaptation au changement climatique* ». De telles expérimentations permettraient elles aussi de travailler à une adaptation de la gestion forestière face aux problématiques du dérèglement climatique qui semblent inévitables : pour J.E., il n'y aura « *pas le choix* » : « *les chênes, dans 200 ans, si ça se trouve il n'y en aura plus* ». En tout cas, la question de ce qu'il faut planter reste en suspend, mais elle n'en est pas moins cruciale, comme en témoigne sa récurrence dans les échanges ; quoiqu'il en soit, il faut planter des arbres.



Dessin réalisé par
J-C. lors de ses
promenades
en forêt

Cependant, cela n'est pas sans soulever **une interrogation parmi les personnes concernées : dans quelle mesure faut-il intervenir ?** ne vaut-il mieux pas laisser faire la nature ? Ou pour le dire autrement : « *est-ce qu'on est interventionnistes, pas interventionnistes ?* » (J-L D.). Cette question, qui touche parfois à des considérations philosophiques très profondes, est difficile à prendre en charge. En réalité, la plupart des avis recueillis à ce sujet se gardent bien d'apporter une réponse nette, préférant au contraire prendre en compte sa complexité. En effet, si tous les reconnaissent à « *la nature* » des capacités d'auto-suffisance et d'auto-régénération (« *c'est là que la nature a fait des prouesses !* » [A.T.]), ils n'excluent pas pour autant l'intérêt de l'intervention humaine. Pour D. par exemple, il faut agir sur la forêt, mais la gestion doit respecter la « *nature* » : « *C'est certain qu'il faudrait, dans nos choix, prévoir un entretien des forêts, qui ne soit pas sophistiqué, qui soit pas... enfin qui reste nature, nature, naturel. Mais qui favorise justement le développement d'une nature saine. (elle hésite) Et... tournée vers l'avenir* ». J-L D. ajoute, lors du même entretien, que « *la nature peut gérer ça d'une certaine façon elle-même, mais l'homme n'est pas non plus inapte à participer à cette gestion* ».

D'ailleurs, ce dernier évoque un intérêt inattendu de la non-intervention : **la sensibilisation**. Laisser de grands pans de forêts morts serait ainsi « *un signal pour les promeneurs, pour les gens qui se [diraient] : pourquoi c'est mort ? Ben c'est mort parce que le climat a changé* ». Et c'est là une autre proposition faite par les personnes avec qui nous avons parlé : **pour que la façon dont les forêts sont gérées évolue, il faut sensibiliser**. C'est ce que font, à leur façon, bon nombre des personnes concernées, plus souvent par le faire que par le laisser-faire (« *il est grand temps de passer à la matière, et de faire des choses* » [A.T.]) : projets artistiques autour des forêts pour O., formations aux professionnel.les et animations dans les écoles pour A.T., activités ludiques et pédagogiques pour I.R. avec Acro'Bath, etc. Finalement, au cœur des propositions des habitant.es, des élu.es, des usager.ères, des professionnel.les se trouve un *agir* collectif.

c. La préservation des forêts, un enjeu collectif.

La création d'un commun comme solution

Les anthropologues Mario Blaser et Marisol de la Cadena ont remarqué, lors de leurs études sur les conflits en Amérique du Sud liés aux activités extractivistes, que la création d'« une relation objectivant les non-humains en tant que ressources (naturelles) » (Blaser et de la Cadena, 2017, p. 195) ne crée pas une cohésion sociale mais au contraire accentue les conflits entre les groupes humains aux visions du monde, visions ontologiques, différentes. Dans notre étude sur les forêts du Clunisois, l'inquiétude de certain.es usager.ères peut s'expliquer par leur conception particulière des forêts qui envisage cette entité non pas uniquement comme une ressource (économique) mais comme un lieu de loisirs, un lieu d'apprentissage, un lieu d'épanouissement, voire comme une entité vivante à part entière, un sujet de droit.

Soyons néanmoins prudent.es, **il serait malavisé de réfléchir selon une logique binaire, avec d'un côté les « protecteur.ices » des forêts qui les reconnaissent comme vivantes, et de l'autre les « destructeur.ices » de forêts, forêts qui seraient uniquement perçues comme une ressource économique**. La réalité répond davantage à une logique de continuum qu'à une logique binaire. Celles et ceux qui travaillent la forêt, qui en coupent des spécimens, qui en plantent d'autres, qui en achètent des lots et qui la transforment, sont bien souvent conscient.es du caractère vivant du végétal. **Dans les personnes rencontrées qui travaillent la ressource bois, nous avons remarqué une réelle attention au respect des forêts**. Ce respect s'incarne par une connaissance fine des caractéristiques géobiologiques, climatiques et environnementales dans lesquelles chaque essence peut s'épanouir. Un acteur industriel comme la scierie Ducerf évoque son souci de répondre à des processus d'approvisionnement et de transformation plus respectueux de l'environnement. Une des positions qui va dans ce sens est **le soutien au développement d'une filière bois locale et en circuit-court** : « *nous on manque de matière première donc on va la chercher assez loin, on aurait tout intérêt à travailler localement* » (un salarié de la scierie Ducerf). Les activités qui utilisent la ressource bois ne riment pas forcément avec un manque de respect envers l'environnement. J.D., ex-PDG du groupe Ducerf et actuel Président de la Fédération Nationale du Bois, rappelle la mobilisation de certaines entreprises pour la gestion durable des forêts (Ducerf, 2009), un des exemplousouignés est celui

de la certification PEFC*¹⁵ (Programme de reconnaissance des certifications forestières).

Le développement d'une filière bois locale ne pourra se faire qu'avec une cohésion entre acteur.ices locaux.ales (industriel.les, élu.es, habitant.es et usager.ères) malgré leurs différences de point de vue.

Mais alors comment réussir à allier ces différents points de vue et permettre un développement non-conflictuel d'une filière bois ? Une des réponses à cette question se trouve peut-être dans la notion de « **participation réelle** » proposée par la philosophe Joëlle Zask (2011). La participation réelle se concrétise à la suite de trois étapes, que nous allons illustrer dans l'exemple des forêts du Clunisois. Tout d'abord, les acteur.ices doivent pouvoir **prendre part**, c'est-à-dire s'engager au sein d'organisations qui permettent aux acteur.ices de s'exprimer sur des sujets auxquels iels se sentent concerné.es. Dans le cadre du territoire Clunisois cela passerait par un lieu de débats où chaque acteur.ice pourrait s'exprimer sur un pied d'égalité. Puis, iels doivent pouvoir **apporter une part**, c'est-à-dire contribuer à un projet dans lequel leur action sera incluse et pourra amener à une modification du plan initial. Imaginons que les débats mis en place mettent en avant le fait que pour une majorité d'usager.ères la biodiversité est prioritaire sur le développement économique, alors ce dernier devra être mis en place selon le respect de certaines espèces animales**¹⁶ et végétales spécifiques aux territoires. Enfin, les acteur.ices doivent **recevoir une part**, c'est-à-dire bénéficier d'une certaine reconnaissance, qui va du matériel au symbolique, pour leurs apports aux actions menées. Se questionner sur la participation est une démarche intéressante puisque la forêt comme commun suppose une décision partagée entre toutes les personnes concernées par le commun. La Communauté de Communes du Clunisois, commanditaire de ce rapport, désigne en effet les forêts comme un « *véritable commun du territoire* .» (Cf. Commande écrite transmise à notre promotion par Boris Chevrot).

Nous allons prendre l'exemple de la notion de commun à partir du paysage, objet évoqué précédemment dans ce rapport.

Le paysage, selon des recherches mêlant géographie et sociologie (Sgard et al., 2018), se crée dans des contextes où certains éléments (architecturaux, artistiques, naturels) semblent menacés. Les revendications, de manière souvent implicite, prônent l'idée d'un paysage en tant que commun (Sgard et al., 2018, p. 115). **La notion de commun induit ici une gestion partagée de certaines ressources et espaces.** Dans notre cas, la notion de commun permet à certain.es acteur.ices d'intégrer les négociations quant à la gestion de la forêt, négociations dont iels sont parfois exclu.es : cela peut être le regard des collectivités territoriales sur des projets industriels ou l'avis des habitant.es sur des projets publics territoriaux. La notion de paysage en tant que commun nous intéresse ici puisque **ce rapport participe, en partie, à publiciser l'avis des usager.ères des forêts clunisoises sur les projets économiques, politiques et industriels qui peuvent impacter cet environnement.**

Communément, les élu.es locaux.ales et les représentant.es d'institutions nationales se présentent comme les porte-paroles des intérêts divers des habitant.es et usager.ères de leur territoire. Ce système politique basé sur la représentation affiche certaines limites et peut empêcher certains intérêts et considérations d'être présents dans les débats et les arènes politiques. **La sociologue Jacqueline Candau (2007), dans son analyse de l'intervention publique paysagère, parle dans ce type de configuration d' « usagers absents » (Candau et al., 2007, p. 182). Définir la forêt comme un commun permet le développement d'une certaine capacité d'agir***¹⁷ chez ces usager.ères.** Les acteur.ices concerné.es deviennent des acteur.ices avec un certain pouvoir de décision. Une politique des communs permet une révision de la « place respective de ceux-ci [les acteur.ices concerné.es] dans le système local de décision » (Candau,

*15 Cette certification a fait l'objet de nombreuses controverses. La plus importante a été lancée par un reportage dans l'émission Cash Investigation diffusée sur France 2 le 24 janvier 2017. Dans cette émission, les journalistes ont montré qu'avec des « dossiers bidons » il était possible d'obtenir de nombreux labels dont le PEFC. Ce reportage a été dénoncé par les représentant.es du PEFC qui à la suite de ces dysfonctionnements ont renforcé les contrôles d'attribution de la certification.

**16 A titre d'exemple, le 7 octobre 2021, le tribunal administratif de Lyon a annulé la décision préfectorale d'accorder à une entreprise pharmaceutique une autorisation environnementale unique permettant de construire un entrepôt logistique de 20.000 m² sur la commune de Saint-Romain-de-Popey (Rhône). Cette décision a été prise suite à la requête déposée par France Nature Environnement Rhône et le collectif Quicury, qui ont mis en avant la mise en danger de trente-deux espèces protégées.

***17 Cf. Bacqué, M-H., et Carole Biewener. L'empowerment, une pratique émancipatrice ? La Découverte, 2015. M-H. Bacqué est co-auteur avec Mohammed Mechmache d'un rapport devenu emblématique de l'essor du pouvoir d'agir des habitant.es : Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Rapport remis en juillet 2013 à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville.

2007, p.187).

Des recherches sur la Dordogne, fleuve français, ont montré que les habitant.es détiennent des savoirs citoyens (Crémin et al., 2018) leur permettant d'adopter des positions n'opposant pas développement économique et préservation de l'environnement, et permettant donc la mise en place de projets territoriaux. Encourager la reconnaissance de savoirs citoyens sur les forêts, encourager la prise en compte d'une pluralité de représentations et d'usages des forêts, c'est « encourager une participation citoyenne plus active dans le débat public, afin de parvenir à une gestion [...] tenant davantage compte des dimensions sociales et culturelles en vue d'améliorer la vie démocratique » (Crémin et al., 2018, p. 136). Il est en effet question de démocratie, **il est question de réintégrer la parole citoyenne et reconstituer des assemblées****18 où les usager.ères volontaires sont rassemblé.es afin de prendre des décisions sur la gestion d'un commun.**

****18 Voir à ce propos les recherches de la sociologue Maité Juan sur les communs urbains à Barcelone et plus précisément les exemples de l'Espace de gouvernance participative, et de Table du Patrimoine citoyen : Juan, Maité. « Les communs urbains, fer de lance du municipalisme ? Le cas de Barcelone », *Mouvements*, vol. 101, no. 1, 2020, pp. 79-89.

B. Quel avenir pour les forêts ? Quelques exemples et projets pour la transition écologique et sociale

a. L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Une opportunité pour le Clunisois

Nous avons constaté une forte mobilisation et motivation de la Communauté de Communes du Clunisois afin de développer la création d'emplois sur le territoire. L'exemple le plus emblématique est la décision de candidater pour devenir **un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée**. Boris Chevrot, coordinateur du projet, décrit de la manière suivante les raisons de l'engouement de J-L D., président de la Communauté de Communes du Clunisois : « *Ce qui a été déterminant dans la motivation de devenir un TZCLD c'est l'impact de la labellisation du territoire. Là où un chantier d'insertion on arrive à employer allez disons huit personnes et avec les limites que ça a, car l'insertion malgré son intérêt c'est que deux ans, y en a pour qui ça ne marche pas. Là je pense que c'est vraiment l'effet démultiplicateur, exemple à Prémery (Nièvre) ils ont créé une centaine d'emplois donc comme ça l'expérimentation paraît être la solution optimale* ». Les forêts et la ressource bois ont été identifiées comme des éléments leviers pour la création d'emploi dans le cadre du TZCLD : « **On a vu trois grands thèmes : paysage et forêts, bâtiment et patrimoine, services ; et puis plein d'idées d'activités : activités sur le secteur bâtiment, entretien des espaces verts, activités liées au bois (coupe, entretien des chemins de forêts et des chemins de randonnée), de l'aide à la personne, de l'alimentation et de l'agriculture, de la logistique et du transport** ».

R.C., responsable de l'équipe Bois au laboratoire de l'ENSAM Cluny, rappelle que les recherches de l'ENSAM sur la valorisation des chênes de qualité secondaire ont pour but la création d'une unité de production qui se consacre à cette seule activité, des emplois devraient donc être créés. Néanmoins, R.C. rappelle que l'objectif de la Communauté de Communes du Clunisois n'est pas de soutenir la création d'une unité où les activités seraient robotisées, cela irait contre l'idée d'un développement porteur pour le territoire et ses habitant.es :

« Le tout automatisé ne crée pas d'emploi. L'idée est de soutenir des solutions d'emplois qui ne soient pas trop qualifiés pour permettre un meilleur retour à l'emploi. C'est de cette manière que j'interprète les attentes de la Communauté de Communes » (R.C., ENSAM).

On peut donc envisager que le développement de l'emploi sur la partie coupe du bois passerait par la création d'une section bûcheron.ne dans la future entreprise à but d'emploi (EBE) du TZCLD du Clunisois. De plus, l'EBE pourrait également intervenir dans le recyclage et la valorisation des déchets et des chutes de bois. D'ailleurs, Incluniso, l'entreprise porteuse de la future EBE, a déjà proposé des services de broyage des végétaux (voir la photo ci-dessous). Le broyat peut ensuite être utilisé pour faire du paillage dans les jardins.



*Broyage de végétaux sur la commune de Saint Ythaire.
Crédit photo : Incluniso*

En alliant développement d'une forme unique de création d'emploi et valorisation d'une ressource jusqu'ici minoritaire dans la filière bois, les chantiers qui entourent le projet huisserie bois s'inscrivent dans une démarche d'innovation sociale où le regard est renouvelé à la fois sur l'emploi et sur les forêts. La sociologue Marie J. Bouchard, spécialiste de l'innovation sociale, déclare : « L'innovation sociale est portée par des acteurs sociaux qui aspirent à voir la société se transformer, à voir s'instaurer un nouveau cadre normatif et cognitif, un nouveau paradigme de société. Ce qui signifie forcément aussi une action politique » (Bouchard, 2015, p. 12). En soutenant des projets tels qu'évoqués dans cette partie, la Communauté de Communes du Clunisois soutient des actions d'innovation sociale. A ce titre, la valorisation du bois local est un projet qui s'inscrit donc totalement dans **une transition à la fois écologique, sociale et environnementale.**

b. Outils commun et attractivité du territoire. La création d'un laboratoire commun

La création d'emplois sur le territoire grâce aux forêts et à la ressource bois pourrait également se faire sur un autre modèle, porté par la Communauté de communes. Cette réflexion naît du constat, par des élu.es et acteur.ices économiques du bois, de certains manquements du territoire pour l'exploitation du bois et sa valorisation à l'échelle locale.

L'un des constats à l'origine du projet huisserie est que le bois de qualité secondaire n'était pas suffisamment valorisé sur le territoire : « *L'enjeu au niveau de la Communauté de Communes il est un peu différent, il est de se dire qu'actuellement on a beaucoup de bois de qualité secondaire, notamment des chênes qui partent en bois de chauffe, qui ne sont pas valorisés à la hauteur de ce qu'ils pourraient être. Et est-ce qu'on peut pas imaginer que ces bois-là soient mieux valorisés dans un circuit court local ?* » (M.F.). **Ce projet pourrait permettre la création d'emplois sur le territoire** dans des entreprises existantes ayant besoin de nouvelles.aux employé.es et de nouvelles.aux spécialistes dans l'optique de produire en quantité et d'exporter afin de tirer un avantage économique important : « *Ces gros opérateurs ils ont une logique de marché mondial* » (M.F.). Cependant, il n'encourage pas directement la création d'entreprises du bois et l'attractivité du territoire du Clunisois pour l'installation de nouvelles.aux artisan.tes prêt.es à valoriser cette ressource et en la travaillant localement. Le développement de cette filière bois et sa valorisation en circuit court nécessite une offre de formations à différents niveaux. En ingénierie, notamment, pour l'utilisation de machines, et pour les métiers du bois comme la menuiserie et la scierie, mais aussi dans des savoir-faire plus spécialisés comme c'est le cas de la lutherie qui peut apporter une valeur ajoutée et donc une plus value du bois local. « *C'est le problème de la transformation du bois. De la matière première. Parce que certes on a les forêts mais il y a le problème de la transformation. [...] Ce qu'il y a c'est qu'au niveau transformation on a la chance d'avoir des massifs forestiers quand même et donc ce qu'il faudrait c'est vraiment qu'on ait des moyens de première transformation du bois ici, ce serait... Donc s'il y a des scieries il faut les préserver, former des gens hyper compétents là dedans pour faire du sciage de qualité* » (P., Atelier de lutherie). Si le bois est valorisé localement pour l'industrie, il pourrait également l'être par l'artisanat si le territoire dispose des outils nécessaires. De plus, des essences plus diverses pourraient être valorisées localement : « *Il y a plein d'essences comme ça qu'on pourrait utiliser, en plus maintenant il y a des traitements qui permettent de faire des choses fantastiques avec le bois* » (P., Atelier de lutherie).



*Valorisation du bois par l'artisanat, atelier de formation de lutherie, Cluny, 1er Décembre 2021,
Crédit photo : M2 SADL*

Alors, **les intérêts d'encourager ce développement de la filière bois locale et de la transformation de cette ressource sur le territoire sont multiples.** Diversifier les usages de la ressource bois du territoire ainsi que les essences travaillées permettrait de viser des débouchés plus variés, notamment dans la demande de qualité. Le projet huisserie bois requiert l'utilisation de bois de qualité secondaire en quantité industrielle, utilisant des méthodes de travail de la matière première, comme le déroulage, demandant des machines complexes et des personnes formées pour les utiliser. En parallèle, la valorisation plus artisanale du bois requiert une formation différente et apporte beaucoup de valeur ajoutée à une quantité de ressource moindre. Diversifier les utilisations de la ressource bois et réussir à devenir un territoire attractif à la fois pour son bois de qualité secondaire traité de manière industrielle et un bois de qualité première travaillé de façon artisanale est perçu par plusieurs enquêtés comme un besoin pour le développement économique du territoire et la création d'emplois.

*« Il y a une demande démentielle de bois de qualité. En ce moment il y a une demande phénoménale de placage scié qui est travaillé et qui conserve toutes ses qualités mécaniques. C'est pas du déroulé qui va casser. »
(P., Atelier de lutherie)*



*Exemple de placage scié, atelier de formation de lutherie, Cluny,
le 1er Décembre 2021,
Crédit photo : M2 SADL*

Au niveau des débouchés locaux, il y a également un fort intérêt à se développer pour commercialiser le bois du Clunisois à des artisan.es du territoire qui pourront le valoriser afin de l'exporter en dehors et donc lui apporter une grande valeur. **Il est alors nécessaire de devenir un territoire attractif pour de nouvelles. aux artisan.es du bois qui pourraient diversifier le travail du bois de qualité en parallèle de la production industrielle du projet huisserie :**

« Les chênes que j'ai vendus au jeune artisan autrement ils partaient de l'autre côté de la montagne parce qu'il y a un fabriquant de parquets, donc c'est encore pas très loin, c'était encore du local mais bon malgré tout oui ça part à l'export. On trouvera (d'autres débouchés locaux) à partir du moment où on développera. » (F.B., Maire de La Vineuse sur Fregande)

Afin de développer l'artisanat sur le territoire il serait intéressant de travailler sur l'aspect collectif et mutualisé du travail du bois : *« ils s'organisent, ils sont collectifs (en parlant des jeunes artisans charpentiers de Bergesserin créant des tiny houses) »* (F.B., maire de La Vineuse sur Fregande). Il s'agit alors de répartir de façon égalitaire les ressources mais aussi les moyens, en privilégiant les acteur.ices locaux.ales implanté.es sur le territoire :

« Si la valeur ajoutée elle reste sur le territoire c'est quand même plus intéressant que de créer de la valeur ajoutée en mettant les arbres sur les camions. Moi on m'a toujours appris qu'il valait mieux transporter des produits finis que de transporter des matières premières. Ca paraît un peu logique, et c'est vrai pour le monde agricole, c'est vrai pour tout. » (F. B., Maire de La Vineuse sur Fregande).

Cette dernière comparaison avec le monde agricole nous permet de faire le lien entre la transformation du bois et la transformation des denrées alimentaires telle qu'elle est réalisée dans le laboratoire agro-alimentaire partagé du Clunisois : l'association Melting Popote. L'objectif de ce laboratoire de transformation agro-alimentaire est d'offrir la possibilité aux acteur.ices professionnel.les de l'alimentation du territoire d'accéder à des outils de transformation adaptés aux différents besoins et mutualisés. Il permet ainsi de répondre aux besoins d'un atelier de transformation et d'une cuisine centrale d'un territoire rural comme le Clunisois dans lequel agriculteur.ices, artisan.es et restaurateur.ices peuvent travailler ensemble afin d'approvisionner la restauration collective en produits locaux transformés sur place. Le projet permet donc de créer de l'emploi dans le laboratoire et de favoriser les conditions de travail des professionnel.les déjà présent.es sur le territoire, tout en valorisant les produits locaux et en réduisant le gaspillage alimentaire. Ce dernier permet aux petit.es acteur.ices de l'alimentation n'ayant pas les moyens de s'installer avec tous les outils nécessaires, de s'implanter sereinement sur le territoire en utilisant les outils mutualisés du territoire tout en bénéficiant d'un accompagnement de la Communauté de Communes :

« C'est une réflexion qu'on a eue quand on a créé notre outil de transformation agro-alimentaire en se disant que le fait d'avoir l'outil en aval existant déjà, et beh potentiellement ça attirera de nouveaux acteurs pour venir s'installer parce que si cet outil existe c'est qu'il y a des débouchés qui existent aussi. C'est aussi un pari qu'on peut imaginer faire. [...] Avoir cet outil ça va conforter les entreprises et les exploitations qui se mettent en place, et on peut faire exactement le même pari sur la forêt et la filière bois. » (M.F., Maire de Cluny).

Sur ce même modèle, il serait possible de **penser un laboratoire commun pour la transformation du bois qui proposerait des outils mutualisés et un accompagnement de la Communauté de Communes pour les professionnels du secteur bois souhaitant s'installer sur le territoire et travailler en circuit court** : « on est parti là encore du manque sur notre territoire, en tout cas du besoin de plusieurs opérateurs de travailler dans des conditions sanitaires correctes. [...] Plus on peut résonner avec les acteurs du territoire et plus le territoire est gagnant » (M.F., Maire de Cluny).

Un laboratoire commun de transformation du bois pourrait proposer tous les outils nécessaires à l'implantation de nouvelles entreprises n'ayant pas les moyens de démarrer leurs activités sans l'appui de la Communauté de Communes sur le territoire : « Il faudrait une scie de tête, une scie de reprise et puis bah un charpentier qui a besoin de faire son truc il vient chercher son douglas qu'est scié de façon intelligente ! [...] Et il y a plein de gens qui demandent qu'à apprendre » (P., Atelier de lutherie). Ce dernier pourrait alors permettre de dynamiser le territoire en le rendant attractif pour des personnes souhaitant créer leur emploi et participer à son développement économique dans le domaine du bois grâce à une valorisation de cette ressource en circuit court.

c. Exemple de valorisation symbolique par le marché de niche

L'idée de valoriser les bois locaux du Clunisois via un marché de niche est revenue à plusieurs reprises dans les différents entretiens et discussions que nous avons pu mener au cours de notre enquête. Il convient d'abord de préciser ce que nous entendons par marché de niche. **Un marché de niche est un marché très spécifique qui permet de se placer sur un produit ou un service disposant d'une concurrence très limitée.** En se positionnant sur un marché de niche, le porteur ou la porteuse de projet se concentre sur un marché qui est très étroit, ce qui lui permet de cibler une clientèle précise tout en améliorant ses marges grâce à une faible concurrence dans ce domaine. Elle permet donc de se démarquer et de valoriser une ressource spécifique.

Ainsi, la Communauté de Communes envisage de transformer une partie des bois de son territoire en bois de seconde œuvre et en produit à forte valeur ajoutée. Dans ce cas précis, **la lutherie peut être perçue comme le marché de niche sur lequel se positionner.** Le terme de niche est d'ailleurs employé par J.C., élu et luthier amateur, lorsque nous l'interrogeons sur le lien entre les luthiers du territoire et les autres acteurs de la filière bois : « P. vous en dira plus mais bon c'est quand même une niche, parce que c'est toujours un non-sens de fabriquer une guitare de ses mains car elle sera toujours moins bien faite qu'une guitare industrielle. [...] il y a pas vraiment une filière, il y a pas vraiment de liens... ». D'ailleurs, en tant qu'élu, J.C. s'est vu interrogé sur la possibilité de développer cette filière pour la Communauté de Communes : « L'autre jour à la réunion, M.F. dit « bah la lutherie ? », je lui ai dit « bah tu sais, nos forêts bon » ... des érables si on veut ouais, érables ondés, moi j'en avais récupéré un quand je bossais, il était ondé oui mais c'est pas ... c'est une niche hein ! ».

Pour lui, tous les bois locaux ne sont pas forcément bons pour produire des instruments, notamment des guitares : « le Hêtre et le Chêne, ça ne va pas ! ». Idem pour le Douglas, qui risque d'exploser très rapidement dans le temps. P., du centre de formation à la lutherie *l'Esprit du bois*, ajoute des précisions sur les essences qui peuvent être utilisées pour les instruments. D'après lui, « le Chêne c'est pas du tout une essence sonore. Il nous faut des bois fermés donc on va partir plus sur des érables, [...] fruitiers, platane, charme, cyprès ». C'est « ce que l'on appelle des bois à pores fermés parce que l'air étant non conducteur du son, tous les bois qui vont avoir des pores ouverts comme le châtaignier ou le chêne on va jamais les utiliser ». Certaines essences locales constituent donc de vraies options pour la lutherie. C'est le cas de l'érable et des fruitiers, bien qu'ils soient « moins attrayants pour les amoureux de la lutherie que d'acheter des bois comme des palissandres, des acajous, ... » (J.C.).

P. partage cette idée de valorisation des bois locaux via son activité de lutherie. D'après lui, **il y a aujourd'hui une vraie demande de bois de qualité, ce qui est à privilégier sur la quantité. Cette logique va de paire avec l'envie de développer un marché pour proposer de nouvelles formes de valorisation des bois**

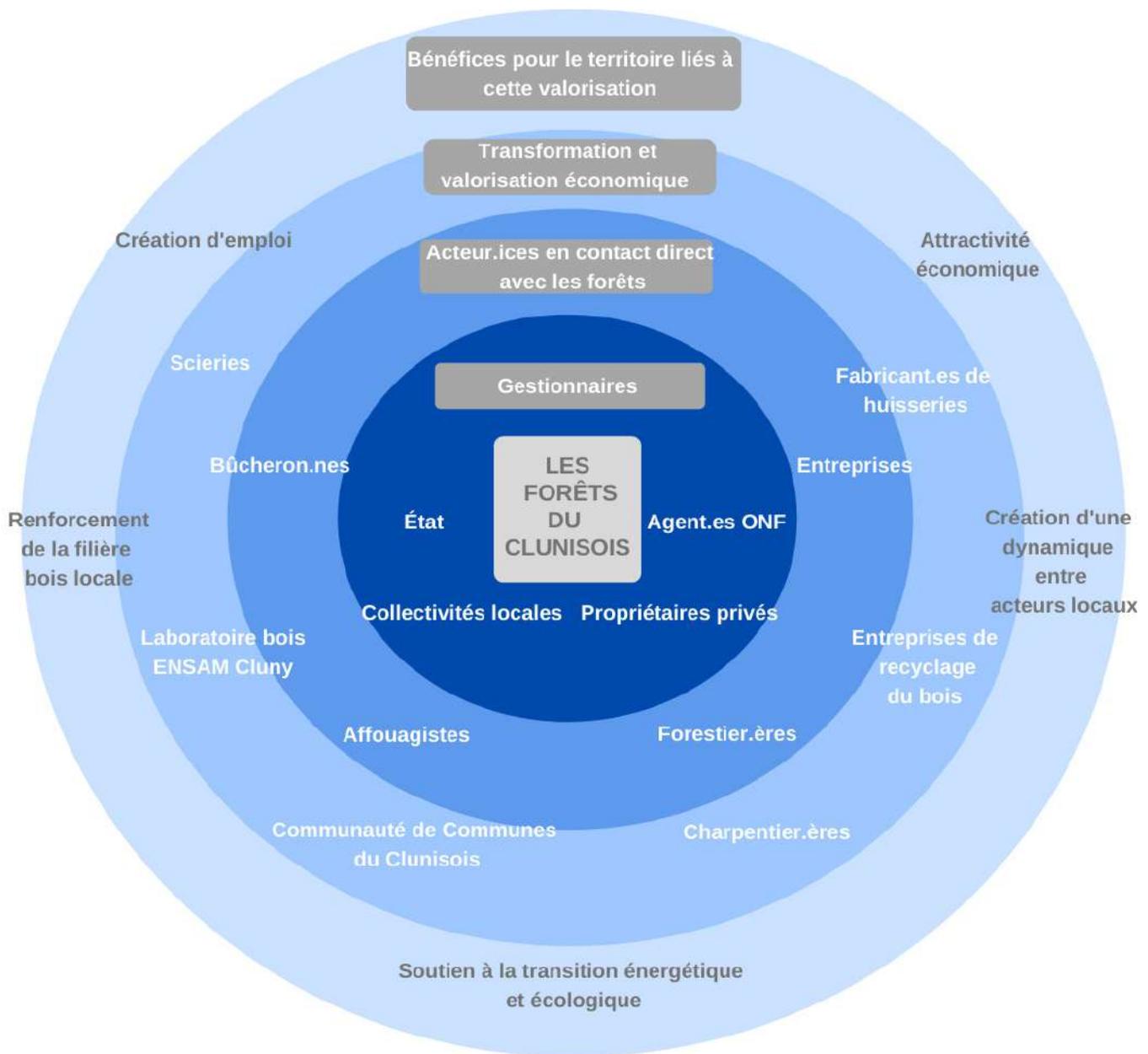
locaux issus du Clunisois, quelle que soit leur essence, et pas seulement du Douglas ou du Chêne. Il déclare d'ailleurs que « *par déontologie depuis trente ans [il] travaille que les bois locaux parce qu'en lutherie on est très convoyeur de bois précieux comme l'ébène. [...] On participe à la déforestation, ça fait trente ou trente-cinq ans que j'alerte le monde là-dessus [...] donc on travaille les bois du jardin, essentiellement les bois locaux, beaucoup de fruitiers, buis, essences secondaires qu'on réhabilite* ». Il explique que le Clunisois regorge d'essences à valoriser par le biais de la lutherie. Sur le territoire, il a notamment acheté beaucoup d'érables, tilleuls, charmes, noyers, buis, mais aussi des fruitiers : poiriers, pruniers, mirabelliers. Il y a donc une grande diversité forestière sur le périmètre de la communauté de communes, mais malheureusement pour P. « *le problème c'est que par les politiques de plantation forestière cette diversité elle a beaucoup perdue ... mais on peut planter beaucoup d'essences très intéressantes pour la lutherie ici* ». Pour appuyer son discours, il nous montre des baguettes de restauration « *avec des essences locales ça marche aussi et vous voyez la matière première qu'il vous faut ? C'est rien ! Il faut juste la valoriser* ».

d. Le projet d'huissierie bois

Un projet nous a semblé particulièrement bien combiner tous les enjeux présents sur le territoire du Clunisois. Parmi les enjeux principaux, nous retrouvons en particulier **la nécessité de valoriser une ressource locale, en l'occurrence les chênes de qualité secondaire, mais aussi l'adaptabilité aux enjeux environnementaux, le développement d'une filière économique, l'accentuation de l'attractivité du territoire ou encore une nouvelle gestion plus durable des forêts.** Le projet censé faire la synthèse de ces enjeux est un projet d'huissierie bois se basant sur un partenariat entre deux acteurs majeurs du Clunisois : l'ENSAM et la Communauté de communes, dans le but de produire des carrelés LVL en bois de chêne de qualité secondaire.

Au cours de notre présence sur le territoire de la Communauté de communes, nous avons pu nous entretenir avec les différentes parties prenantes du projet, mais aussi assister au COPIL du 1er décembre 2021 dont l'ordre du jour était la question du modèle économique à privilégier, l'homologation du produit de carrelé LVL ainsi que la suite à donner au projet. Ces différentes rencontres nous ont permis de mieux saisir toutes les subtilités et enjeux de ce projet de territoire co-construit par une pluralité d'acteurs. Nous avons appris aux côtés de R.C., responsable de l'équipe bois du LaBoMap de l'ENSAM, que l'idée de valoriser les chênes de qualité secondaire remonte à une dizaine d'années. Initialement, c'est d'ailleurs avec la Région qu'une recherche a été engagée. L'objectif était alors de réfléchir à une meilleure performance énergétique des bâtiments. Dès le début, l'entreprise OXXO a été incluse dans les discussions, notamment sous la mandature de l'ancien maire de Cluny, J-L D. **En 2018, la Communauté de communes et l'ENSAM ont finalement lancé une étude qui prouve la faisabilité de la technique des carrelés LVL.** Il est donc bien possible d'envisager de produire ces carrelés et qu'ils soient concurrentiels sur le marché, et encore plus en jouant sur les coûts du bois et les coûts RH. L'approvisionnement en chênes de qualité secondaire est également assuré par l'ONF qui a montré un certain intérêt pour ce projet de territoire.

Aujourd'hui, le projet concerne un certain nombre d'acteurs, dont certains extérieurs au territoire du Clunisois. Tous sont en lien avec G. Lacondemine, chef bénévole du projet pour le compte de la Communauté de communes. Il s'entretient donc avec l'ENSAM, OXXO, mais aussi les autres partenaires que sont la Scierie Ducerf, l'entreprise COMAS, la menuiserie Pontoise. Il nous explique d'ailleurs que le choix des partenaires s'est fait par rapport aux connaissances socio-économiques de J-L D. sur le territoire pour identifier des structures qui avaient un intérêt à participer au projet. On observe que ces partenaires sont souvent liés à des anciens étudiants de l'ENSAM. G. L. joue, selon ses propres mots, « *le rôle de fil rouge entre les acteurs, en cherchant à connaître leurs intérêts lors de l'avancement du projet pour mieux définir les étapes à suivre en prenant en compte aussi les différentes contraintes techniques ou financières que peut rencontrer le projet* ».



Graphique : Sociogramme des acteur.ices qui participent à la valorisation des forêts du Clunisois
Réalisation : M2 SADL

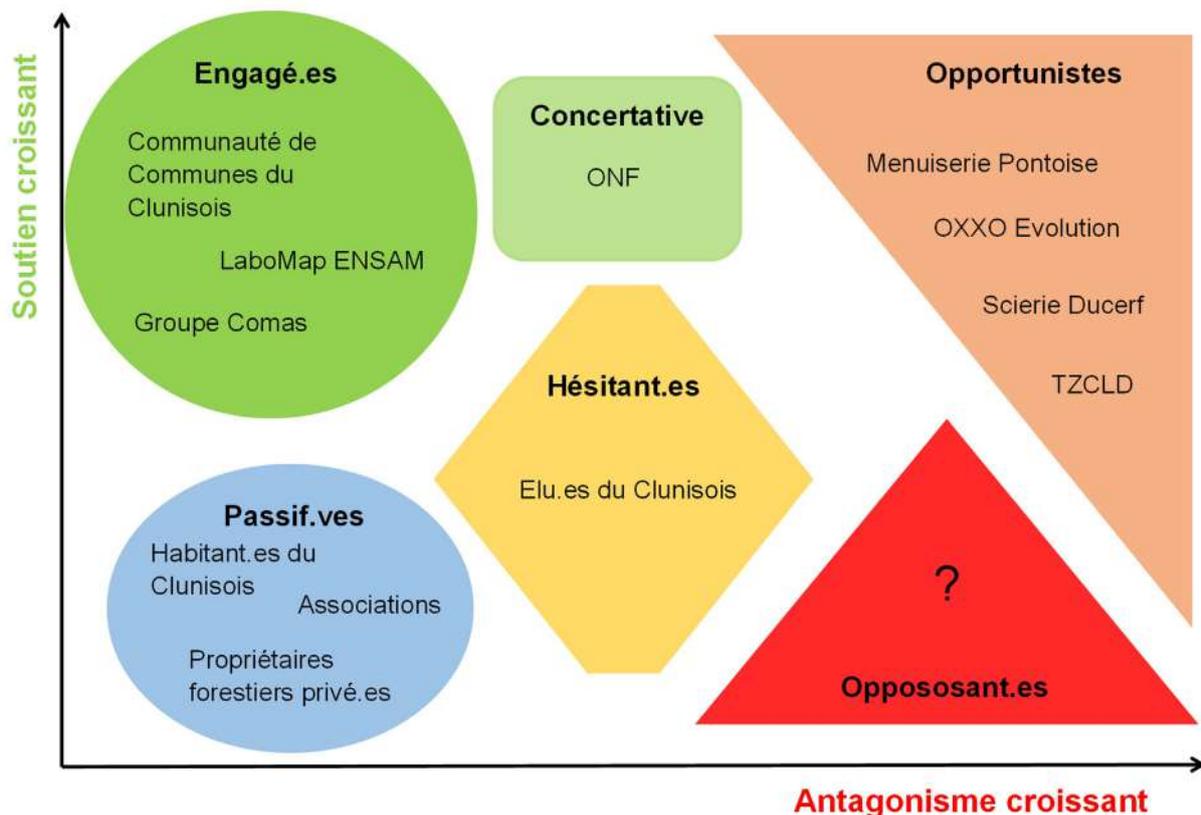
Nous avons fait le choix pour la réalisation de ce sociogramme de ne pas faire un classement en termes de proximité des acteur.ices à l'objet central que sont les forêts. Les acteur.ices ont toutes et tous une proximité avec les forêts, proximité qui n'est pas forcément comparable car iels ont des angles d'approche différents sur les forêts. Pour cette raison nous avons donc préféré établir un sociogramme à partir de l'ordre chronologique dans lequel se placent les acteur.ices sollicitées et les actions menées pour la valorisation des forêts du Clunisois. Ce graphique suit le processus qui mène une parcelle de forêts, avec l'accord de celui ou celle qui la possède et la dirige, à devenir une ressource (le bois) puis un produit à valoriser (carrelets, panneaux, palettes) pour enfin constituer un réel atout pour le territoire dont les bénéfices sont multiples.

Les questions qui se posent désormais sont donc celles du modèle économique à adopter et du choix de la méthode de déroulage du bois. C'est notamment ce qui a fait l'objet du COPIL du 1er décembre 2021. Pour cela, il convient d'abord de déterminer et valider le processus local de production adapté au projet et, ensuite, de maîtriser le déroulage en identifiant et en testant l'équipement adapté. Sur ce dernier point, l'entreprise COMAS, située dans l'Ain, a proposé d'apporter son soutien technique. Il est nécessaire de tester les machines dans les conditions de production souhaitées, ce qui pourrait être fait par l'ENSAM. Un ordre de grandeur pour le budget a également été évoqué avec des études pré-opérationnelles estimées à 100 000 euros et l'achat et le test de la dérouleuse à 150 000 ou 200 000 euros. Il convient donc désormais pour la Communauté de communes de trouver des financements. Le temps consacré à la concrétisation de ce projet est estimé à trois ans.

Ce projet d'huissierie bois constituerait pour la Communauté de communes une chance de procéder à une relocalisation et à un développement d'une filière bois sur son territoire, en permettant notamment de créer un certain nombre d'emplois à haute valeur ajoutée. Il est aussi « symboliquement important » que le bois reste au niveau local et ne soit pas exporté comme l'explique F.B. lors de notre entretien. La mise en œuvre d'un tel projet serait donc un vrai atout pour l'économie locale. Dans cette logique, le rôle des communes et de la Communauté de communes consiste spécifiquement en un appui aux acteur.ices de la filière bois, en créant des leviers d'actions pour leur permettre de s'emparer du projet et de le gérer par elleux-mêmes. En un sens, initier le mouvement de la transition.

Malgré tout, les acteur.ices ne nous ont pas tous.tes semblé faire preuve de la même implication et du même engouement pour le projet. Ainsi, le groupe COMAS, la Communauté de communes et l'ENSAM apparaissent comme étant les acteur.ices les plus enthousiastes et préparé.es pour les tests, chacun.e avec des positions différentes. A l'inverse, la menuiserie Pontoise et le groupe Ducerf semblent davantage vouloir privilégier la rentabilité du produit et réfléchissent donc plutôt en termes de gain économique et de réalisme. Sans compter que le groupe Ducerf ne maîtrise pas la technique de déroulage et n'est pas intéressé par son obtention. Son rôle se situerait plutôt dans l'approvisionnement en bois et se positionne comme un utilisateur potentiel des carrelats. Un salarié de la scierie Ducerf nous explique en revanche que Ducerf fait partie des acteur.ices locaux.ales dans la transformation qui pourraient valoriser la ressource du Clunisois. Iels auraient intérêt à travailler localement et les forêts appartiennent beaucoup aux communes qui sont directement en lien avec les agent.es de l'ONF. *« Nous on fait partie des acteurs qui souhaitent mettre en place des contrats d'approvisionnement avec l'ONF avec un prix moyen à l'année »*. Ce positionnement invoquant une recherche de rentabilité nous a aussi poussé.es à questionner ce même salarié sur la création d'emplois chez Ducerf, qui vise plutôt une autonomisation de sa production. Il nous a alors répondu de manière transparente : *« Le but sur ces qualités-là c'est de favoriser la productivité donc le moins de personnes possibles pour que ce soit rentable. Par contre vous allez probablement créer de l'emploi au niveau de la forêt puisque c'est plus long d'exploiter un mètre cube de bois de qualité secondaire qu'un mètre cube de bois de catégorie A, B ou C. Cela peut aussi créer des emplois à plus forte valeur ajoutée, on parlera moins de techniciens que d'ingénieurs »*. Cela permettrait de répondre à l'enjeu de création d'emplois sur le territoire du Clunisois. Malgré tout, la Communauté de communes ne souhaite pas seulement créer des emplois à forte valeur ajoutée, mais aussi développer le marché de l'emploi moins qualifié, notamment pour les habitant.es actuellement au chômage et qui n'ont pas un gros bagage de diplômes (Cf. sous-partie consacrée au projet de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée).

Enfin, OXXO, pourtant présente dans les discussions depuis les prémices, n'a pas toujours semblé intéressée par le projet. Pour R.C. et G. L., OXXO n'aurait pas d'intérêt immédiat à investir dans cette technique car l'entreprise se positionne sur une échelle industrielle, le bois local ne sera donc pas suffisant en termes de quantité pour répondre à ses attentes. OXXO pourrait aussi privilégier des techniques moins coûteuses que le déroulage de carrelats LVL en chêne, comme les bois du type massif trois plis reconstitués. Malgré tout, **G.L. précise que l'entreprise pourrait renouveler son intérêt suite à la nouvelle Réglementation Environnementale de 2020 qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. La RE2020 pourrait inciter OXXO à diversifier ses activités puisqu'elle vise à favoriser les constructions à énergie positive et à diminuer l'impact carbone des bâtiments.**



Carte sociodynamique des acteur.ices positionné.es par rapport au projet d'huissierie pour la valorisation des chênes de qualité secondaire des forêts du Clunisois
Réalisation : M2 SADL

Pour mieux comprendre les positionnements de toutes les personnes ayant des enjeux dans la mise en oeuvre du projet d'huissierie en construction présenté ci-contre, nous avons pensé qu'il serait pertinent de mobiliser la méthode de l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977).

La carte sociodynamique des acteur.trices ci-dessus se compose :

- En axe vertical d'une gradation des personnes qui ont des enjeux « pour le projet, et qui seraient donc des « soutiens » pour le faire aboutir.
- En axe horizontal d'une gradation des personnes qui ont des enjeux « contre le projet et qui seraient donc des antagonistes ayant intérêt à le faire échouer.

Nous avons adapté l'analyse qui sous tend cette carte et la typologie qui y est associée (Fauvet, 1996) pour que celle-ci soit représentative de notre cas d'étude et permette de l'éclairer :

- Les personnes « **engagé.es** » sont celles qui sont à l'origine du projet ou qui ont manifesté un grand intérêt à ce qu'il soit mené à bien et mobilisent donc leurs ressources pour ce faire.
- Les personnes « **passif.ves** » ne sont pas des personnes identifiées comme faisant explicitement partie du projet. Nous n'avons pas pu récolter leur position par rapport au

projet mais pensons qu'il est important de noter qu'elles peuvent avoir un impact dessus : les habitant.es au niveau de l'adhésion au programme porté par les élu.es, les propriétaires qui ont des enjeux économiques par rapport à l'exploitation potentielle de leurs parcelles forestières et les associations de protection de l'environnement notamment.

- La catégorie « **concertative** » dans laquelle se positionne l'ONF (d'après nos échanges avec deux agents) recherche le compromis parce qu'elle pourrait potentiellement perdre dans ce projet (notamment sur les risques et questions posées par l'exploitation qui peut devenir surexploitation) mais reste largement favorable au projet (pour le développement économique local principalement).

- Les « **hésitant.es** » peuvent basculer d'un côté ou de l'autre car ils ont autant à perdre qu'à gagner dans ce projet : iels ne sont pas sûr.es que les bénéfices attendus dans la mise en oeuvre du projet soient effectifs mais ont grand intérêt à ce qu'il fonctionne.

- Les « **opportunistes** » quant à elleux ne mobilisent pas leurs ressources pour mener à bien le projet, iels sont pour la plupart « sceptiques » quant à sa mise en oeuvre, mais déclarent qu'ils en feront partie s'il aboutit et que les bénéfices affichés (économiques) sont réels.

Enfin, nous n'avons pas eu l'occasion d'échanger avec des « **opposant.es** » fervent.es au projet. Nous avons tout de même préféré conserver cette catégorie en interrogation afin de ne pas oublier qu'ils peuvent exister.

Bibliographie :

Albrecht, Glenn. *Earth Emotions. New Words for a New World*. Cornell University Press, 2019.

Blaser, Mario, et Marisol de la Cadena. « Introduction aux incommuns », *Anthropologica*, vol. 59, no. 2, 2017, pp. 194- 203.

Bouchard, Marie. « Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation », *Sociologies pratiques*, vol. 31, no. 2, 2015, pp. 9-14.

Candau, Jacqueline, et al. « L'intervention publique paysagère comme processus normatif », *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, vol. 84-85, no. 2, 2007, pp. 167-190.

Crémin, Émilie, et al. « Légitimité des savoirs citoyens dans la gestion participative des territoires de l'eau », *Participations*, vol. 21, no. 2, 2018, pp. 117-141.

Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. *L'acteur et le système*. Le Seuil, 1977.

Ducercf, Jacques. « Pour produire davantage et mieux préserver la ressource : les entreprises forestières », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 53, no. 1, 2009, pp. 89-94.

Fauvet, Jean-Christian. *Sociodynamique : concepts et méthodes*. Editions d'Organisation, 1996.

Sgard, Anne, et al. « Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun », *Espaces et sociétés*, vol. 175, no. 4, 2018, pp. 105-122.

Zask, Joëlle. *Participez ! Enquête sur les formes de l'expérience démocratique*. Le Bord de l'eau, 2011.

conclusion

Tout ce travail, comme nous avons pu le voir, met en avant certains points essentiels relatifs à la place qu'ont les forêts dans le Clunisois et la vie locale. Que l'on en parle sous un angle économique, artistique, de liens sociaux, de pratiques, etc., les forêts sont un enjeu majeur pour le territoire et il est important de ne pas en négliger le poids. Nous proposons en introduction de cartographier les acteur.ices qui prennent part à cette vie autour des forêts, et comme il a été montré tout au long de ce rapport, c'est face à un ensemble particulièrement hétérogène que nous nous sommes trouvé.es. Nous avons tenté au mieux de les référencer, leur donner une place et une parole dans notre enquête pour que le panorama le plus clair possible puisse se dévoiler. Suivant le modèle présenté en introduction, nous avons pu repérer les réseaux au cœur desquels les forêts se trouvent.

A partir de notre travail de terrain, nous en sommes arrivé.es à proposer quelques recommandations concernant la suite des évènements. Ces recommandations n'ont pas prétention à devenir performatives. Elles émanent pour la plupart des habitant.es elleux-même et peuvent être admises en tant que pistes à approfondir :

RECOMMANDATIONS

GESTION COLLECTIVE ET ALTERNATIVE & PRÉOCCUPATIONS ÉCOLOGIQUES

Appliquer une gestion des forêts qui diffère du modèle d'exploitation actuel. Cela revient, en substance, à ne pas considérer les forêts uniquement sous l'angle des revenus qu'elles peuvent générer, et donc à revenir sur une gestion moins industrialisée et moins mécanisée, plus respectueuse des cycles de vie et de régénération des forêts, et plus en cohérence avec les enjeux environnementaux. Cette gestion alternative écarte le plus possible la monoculture et la coupe rase, privilégiant des forêts diversifiées.

Créer des instances permettant la réelle existence des forêts clunisoises comme un commun. Cela pourrait se faire par la mise en place d'une assemblée délibérative où tous.tes les acteur.ices volontaires (habitant.es, usager.ères, professionnel.les, élu.es, propriétaires de forêt) auraient la possibilité d'échanger et de prendre des décisions. Le tout reposerait sur le principe suivant : une personne est égale à une voix. Les thèmes pourraient être sur la gestion et l'avenir des forêts clunisoises de manière générale. Le projet d'« Assises des Forêts » s'inscrirait bien dans cette perspective.

SENSIBILISATION & PÉDAGOGIE

Sensibiliser les publics aux questions forestières : les promeneur.euses, les élu.es, les professionnel.les, les touristes, par exemple en développant des balades et parcours pédagogiques dans les forêts, ou en augmentant les propositions d'activités en forêts par les offices de tourisme.

Sensibiliser notamment les enfants. Puisque que l'enfance semble être un moment clef dans l'apprentissage et le développement d'un certain rapport aux forêts, il pourrait être intéressant de proposer des activités de découverte de la forêt à tout âge. Les activités peuvent être diverses et variées (découverte des espèces de faune et de flore, balades immersives, land art, sessions photographiques sur les forêts et/ou la nature, plantation, ateliers zéro déchet, etc.), le but étant d'apprendre en s'amusant dans un environnement autre qu'une salle de classe.

Inscrire les écoles du Clunisois au programme « La forêt s'invite à l'école » mis en œuvre par l'ONF.

ARTISANAT, EMPLOI & ÉCONOMIE LOCALE

Soutenir la filière bois locale. Cela concerne les entreprises et les acheteur.euses, dans l'achat des bois du territoire, afin d'éviter la pression du marché international, mais aussi tout type de soutien qui pourrait être apporté aux acteur.ices de la filière bois à l'échelle du Clunisois.

Proposer des outils mutualisés aux acteur.ices du territoire pour la transformation et la valorisation du bois afin de rendre le territoire attractif et favoriser l'installation d'artisan.tes du bois, mais aussi de favoriser éventuellement les pratiques réalisées en amateur.ice autour du bois (sculpture, lutherie, etc.)

annexes

LES ENTRETIENS

PERSONNES INTERVIEWÉES	STATUT RETENU POUR L'ENQUÊTE	DATE DE L'ÉCHANGE
Alain T.	Paysagiste	29 novembre 2021
F.B.	Maire de La Vineuse sur Fréguande Elu chargé Agriculture, Alimentation, Forêt, Biodiversité à la communauté de communes	29 novembre 2021
S.C.	Technicien forestier ONF	1 ^{er} décembre 2021
T.C.	Scierie Ducerf	1 ^{er} décembre 2021
Boris Chevrot	Coordinateur pôle économie et social à la communauté de communes	22 novembre 2021
J.C.	Elu à la vie associative à la communauté de communes	30 novembre 2021
R.C.	Responsable LaboMap ENSAM	30 novembre 2021
D.	Elue de la communauté de communes	1 ^{er} décembre 2021

De.	Botaniste	29 novembre 2021
J-L D.	Président de la communauté de communes	1 ^{er} décembre 2021
J.E.	Technicien forestier ONF	1 ^{er} décembre 2021
M.F.	Maire de Cluny Elue, chargée économie et emploi à la communauté de communes	29 novembre 2021
F.	Habitante de Cluny, membre de la Forêt Hospitalière	1 ^{er} décembre 2021
G.	Président de l'association la Forêt Fruitière	30 novembre 2021
I.R.	D'Arbrazed, Acrobath, membre de la Forêt Hospitalière	1 ^{er} décembre 2021
J-C.	Habitant de Cluny, membre de la Forêt Hospitalière	1 décembre 2021
G.L.	Chef de projet sur le Projet de revalorisation des chênes de qualité secondaire	29 novembre 2021
M.	Habitante de Buffières les Ormes, propriétaire forestier	1 ^{er} décembre 2021

J.	Propriétaire du Moulin de Pras	30 novembre 2021
Ma.	Habitant de St André le désert	30 novembre 2021
L.M.	Animateur Charte forestière du Clunisois	30 novembre 2021
O.	Habitante de Cluny	30 novembre 2021
P.	Formateur luthier à Cluny	1 ^{er} décembre 2021
Pi.	Président de l'association Société mycologique de Cluny	30 novembre 2021
R.	Responsable du centre de loisirs La Marelle	10 novembre 2021
R.T.	Membre de la Forêt Hospitalière	30 novembre 2021
Alain T.	Elu délégué commission forêt et biodiversité à la communauté de communes, Premier adjoint de Taizé	1 ^{er} décembre 2021
T.	Agriculteur, habitant de Cluny	30 novembre 2021

Th.	Chasseur	30 novembre 2021
Anonyme	Ludoverte	10 novembre 2021

Bibliographie

Brun, Alexandre. « 16. Les contrats de rivière en France : un outil de gestion concertée de la ressource en local », Graciela Schneier-Madanes éd., *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*. La Découverte, 2010, pp. 305-321.

Callon, Michel. « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique*, vol. 36, 1986, pp. 169-208.

Dewey, John., *Le public et ses problèmes*. Gallimard, 2010. Traduction par Joëlle Zask.

Droz, Yvan, éd. *Anthropologie politique du paysage : valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*. Karthala, 2009.

Joseph, Isaac. « L'enquête au sens pragmatiste et ses conséquences ». *SociologieS* [en ligne], article publié le 23 février 2015 et consulté le 19 décembre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/4916>.

Latour, Bruno. *Petites leçons de sociologie des sciences*. La Découverte, 2007a.

Latour, Bruno. *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte, 2007b.

Ostrom, Elinor. *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action, (Political Economy of Institutions and Decision)*. Cambridge University Press, 1990.

Trom, Danny. « 16. Le paysage comme représentation et comme volonté. Autour d'un problème public », P. Favre éd., *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*. La Découverte, 2007, pp. 331-346.

Yolka, Philippe. « Les glaciers de montagne à l'épreuve du réchauffement climatique (une protection juridique à inventer) », *Revue juridique de l'environnement*, vol. 45, no. 3, 2020, pp. 559-568.